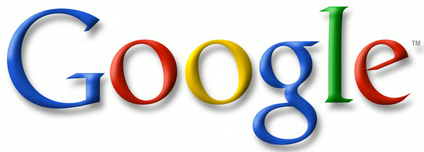
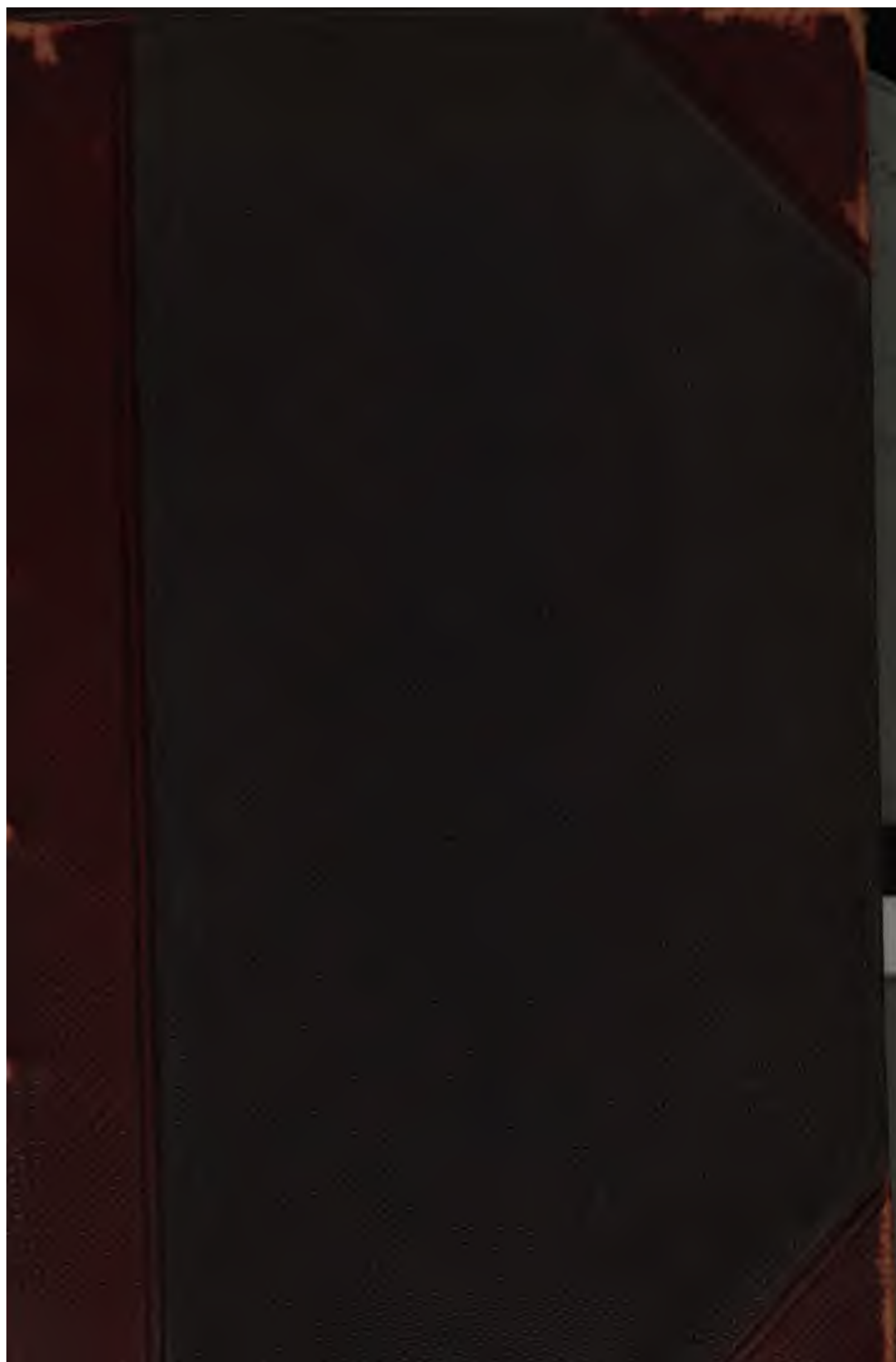





600039397.



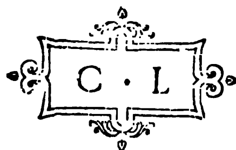





BIBLIOTHEQUE CONTEMPORAINE

COMTE DE LA FERRIÈRE

# LES
# ROJETS DE MARIAGE
# DE LA REINE
# ÉLISABETH




PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1882

LES

# PROJETS DE MARIAGE

## DE LA REINE ÉLISABETH

Paris. — Imprimerie Ph. Bosc, 3, rue Auber

LES

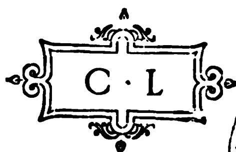
# PROJETS DE MARIAGE

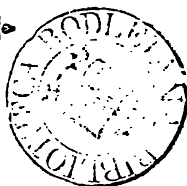
DE LA REINE

# ÉLISABETH

PAR

H. DE LA FERRIÈRE



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1882



LES

# PROJETS DE MARIAGE

## D'ÉLISABETH

---

### I

**Portrait d'Élisabeth par Lucas de Heere. — Son caractère, son éducation. — L'Écossais Melvil, sa mission en Angleterre. — Élisabeth fait Dudley comte de Leicester. — Élisabeth et Melvil.**

Dans une des salles les plus retirées de ce palais de Hampton Court que le cardinal Wolsey bâtit au temps de sa faveur, et que lui reprit Henri VIII, mes yeux se sont arrêtés plus d'une fois sur un petit tableau du peintre Lucas de Heere [1], dont voici le sujet : Élisabeth est debout sur la première marche du perron d'un de ses palais ; un globe est dans sa main droite, une ample robe de brocart, aux plis majestueux, fait ressortir la finesse de sa taille ; d'un œil hautain

1. Lucas de Heere, né à Gand en 1534, mort en 1584 (Descamps, *Vie des peintres flamands*, t. I, p. 152).

et dédaigneux, elle regarde trois femmes nues qui lui font face, ce sont les trois déesses Junon, Minerve et Vénus, sous la forme épaisse de trois robustes Flamandes. Dans une légende en latin, placée au bas du cadre, le peintre a traduit l'étonnement des trois déesses : Junon baisse les yeux, Minerve est atterrée, Vénus rougit. Leicester, sous les traits du berger Pâris, n'avait point à figurer dans ce tableau, son rôle eût été inutile, les trois immortelles s'avouant vaincues.

Si exagérée que fût la flatterie du peintre flamand, Élisabeth ne dut pas la trouver trop au-dessus de l'opinion qu'elle s'était faite de sa propre personne. Si elle s'est laissé si facilement diviniser, la faute en est à cette foule d'adulateurs et de galants intéressés qui l'accablaient de leurs hommages et l'encensaient à qui mieux mieux. Sir Walter Raleigh, l'aventureux marin, le brillant littérateur qui, un jour, étendit devant elle son manteau de cour pour ne pas la laisser marcher dans la fange, Raleigh écrivait en souvenir d'elle : « J'avais la douce habitude de la voir monter à cheval comme Alexandre, chasser comme Diane, jouer de la lyre comme Orphée [1]. » C'est aussi

1. Drake, *Shaksp.*, vol. II, p. 91.

par les plus outrées protestations qu'Essex s'attira et retint si longtemps sa faveur. Ni Arundel, qui se ruina pour elle ; ni l'ambassadeur sir William Pickering[1], dont elle prisait la belle mine et les grandes manières ; ni Hatton[2], dont elle s'éprit comme danseur un jour de bal et fit plus tard un chancelier ; ni le brillant comte d'Oxford, auquel elle défendait tout commerce avec sa femme[3] ; ni le jeune Tremaine, tué au siège du Havre et dont Warwick, qui commandait l'armée d'Angleterre, lui reprocha de pleurer la mort[4] ; ni même Leicester, son éternel poursuivant, ne surent comme Essex captiver et maîtriser ce cœur fantasque : avec Essex seul elle perdit ce qu'elle ne perdit avec aucun autre : sa raison. « Les deux fenêtres de votre chambre privée, lui écrivait-il durant sa campagne en Normandie[5], sont les deux pôles de ma sphère ; tant qu'il plaira à Votre Majesté, je resterai inchangeable ; quel que soit votre pouvoir comme reine, il ne peut

1. Camden.

2. *Memoirs of the Life and Times of Christopher Hatton*, London, Richard Bentley, 1848.

3. Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. VI, p. 151.

4. *Calendar of State papers* (année 1563).

5. *Life and Letters of Essex*, London, Murray, 1858.

aller jusqu'à m'empêcher de vous aimer. » « Vous voir, lui écrivait le naïf Hatton, qu'elle appelait son *mouton*, c'est pour moi le ciel ; ne pas vous voir, c'est pour moi l'enfer et ses tourments[1]. » Elle ne sut jamais vieillir, et jusque dans l'âge où l'on ne doit plus croire aux paroles d'amour, elle s'y laissait encore prendre. Henri IV, le plus fin diplomate de son temps, connaissait son faible, et, voulant lui arracher quelque mince subside, feignait d'éprouver un tendre sentiment pour elle. M. de Beauvoir, qu'il envoya en Angleterre en 1590, — Élisabeth à cette date avait cinquante-sept ans, — raconte qu'au sortir d'une audience elle le conduisit dans sa chambre à coucher, où elle lui montra un beau portrait du roi avec des gestes si expressifs et une si vive démonstration qu'il lui sembla « qu'elle aimeroit mieux le vif »; et en l'écrivant à Henri IV, il ajoute: « Elle ne se courrouça point trop, Sire, lorsque je lui dis que vous l'aimiez[2]. »

A son avènement, elle avait été acclamée : le peuple anglais se sentait si heureux d'être délivré de la tyrannie de la sombre Marie Tudor que, dans ce premier moment d'allégresse, on

1. *Life of Hatton*, by sir Nicolas : *Letter to the queen*, p. 27.

2. Record Office, *State papers : France.*

avait fait d'elle un grand nombre de portraits : ne les trouvant pas à son gré, elle intima l'ordre de les détruire. Dans la proclamation qui fut répandue dans tout le royaume, il était dit que, « aucun portrait n'ayant réussi jusqu'à ce jour à reproduire la physionomie et les grâces de la reine, Sa Majesté avait daigné consentir à ce que le peintre le plus habile qu'on pourrait trouver fût désigné pour faire d'elle un portrait, qui seul serait reproduit[1] ». En dépit de sa proclamation, ses traits étaient assez fortement accusés pour qu'il fût facile d'en saisir la ressemblance. Son front était élevé et large, ses yeux noirs, vifs et perçants, son nez aquilin et dans le milieu légèrement arqué, ses cheveux de ce blond ardent qui tire sur le roux, ses lèvres minces et impérieuses, son menton court et fin, sa peau blanche comme celle de toutes les rousses. De grandeur ordinaire, elle se rehaussait par les talons élevés de ses chaussures; sa taille était mince mais raide et sans souplesse, son pied petit; — elle tenait à ce qu'on l'admirât, et, pour le faire valoir, dans beaucoup de ses portraits, elle le voulait chaussé d'une étroite mule de velours bleu, recouvert

1. Nichol's *Progresses of Queen Elizabeth*, Londres, 1823 t. I, préf. xv.

d'un semis de perles. Elle avait de très belles mains; lorsqu'elle se faisait peindre, elle exigeait qu'on les plaçât d'une manière apparente, et sans bagues aux doigts pour ne pas en altérer la finesse et le modelé; jusqu'à la fin de sa vie elle en fut fière. Son port était noble et, dans l'ensemble, on ne lui pouvait refuser un certain air de grandeur; mais il lui manqua la grâce, le charme, cette irrésistible séduction qu'elle a toujours enviée à Marie Stuart.

Comme caractère, c'était bien la digne fille d'Henri VIII; elle tenait de lui sa violence et ses emportements. Elle jurait à l'occasion, et se servait de gros mots [1]. « J'ai des colères de lionne, » disait-elle d'elle-même; elle souffleta un jour sir Henri Killegrew, qui revenait sans Hatton, qu'il avait ordre de lui ramener; elle souffleta aussi miss Bridges, qu'Essex regardait de trop près; elle brisa le doigt de miss Skedmur, l'une de ses filles d'honneur [2]. Perrenot de Champagney, envoyé en mission en Angleterre en 1550, écrivait à Messieurs des États : « Elle fut si grigne (désagréable) hier soir qu'elle battit une ou deux de ses femmes [3]. »

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 2.
2. Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. VI, p. 151.
3. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 857.

Son éducation avait été très soignée, très forte ; des mains de Grindall, son premier précepteur, elle avait passé dans celles du savant Roger Ascham, qui, dans ses lettres à Sturmius, parle avec admiration de son élève : « Elle possédait, disait-il, une force virile d'application, une mémoire prompte et sûre ; » elle avait lu avec lui tout Cicéron et une partie de Tite-Live, et commençait invariablement sa journée par la lecture du Nouveau Testament en grec et de saint Cyprien, son théologien favori. Lors de la réception splendide qu'on lui fit à Cambridge, en 1594, elle répondit en latin aux discours des graves professeurs de cette université : elle parlait avec facilité le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand [1]. L'ambassadeur vénitien Jean Michel, qui la vit à l'âge de vingt-trois ans, avait bien deviné ce qu'elle deviendrait un jour : « Elle est, disait-il, d'un esprit et d'une habileté admirables, comme elle l'a fait voir du vivant de Marie Tudor, en sachant si bien se gouverner au milieu des soupçons dont elle était l'objet et des périls qui l'entouraient. Son jugement fin et pénétrant, son application profonde, son caractère hautain et adroit, son

1. Nichol's *Progresses*.

active ambition, la destinent à être une grande reine[1]. » Moins d'un mois après qu'elle eut succédé à Marie Tudor, l'ambassadeur d'Espagne écrivait à Philippe II : « Elle ordonne et fait ce qui lui plaît, aussi absolument que Henri VIII son père [2]. »

Telle est la femme dont les trois fils de Catherine de Médicis sollicitèrent tour à tour la main. Cette longue comédie dura dix huit-ans, Élisabeth y joua jusqu'au bout le rôle de jeune première, tenant à justifier la devise qu'elle s'était donnée sur le tard : *Semper eadem*, (toujours la même). Mais elle avait cela de particulier et qui la rend si différente des femmes de son temps, c'est que, attirée par l'esprit et en goûtant le charme, elle admettait facilement et retenait dans son intimité les hommes distingués qu'un hasard heureux mettait sur son chemin. De ce nombre et au premier rang figure l'Écossais Jacques Melvil, qui s'est fait un nom par son dévouement et sa fidélité à Marie Stuart.

Ce ne sera pas trop nous écarter de notre sujet que nous attarder un peu aux longs

1. Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, t. I, p. 5.

2. Mignet, *Hist. de Marie Stuart*; t. I, p. 62. D'après une dépêche de Quadra à Granvelle, 30 décembre 1560, Archives de Simancas, lig. 815.

entretiens qu'il eût avec elle, et qu'il nous a racontés dans ses curieux mémoires[1]. De tous ceux qui la virent de près et sans que le monde ait rien eu à en dire, c'est lui sans aucun doute qui a le mieux saisi, le mieux rendu, ce qu'il y avait en elle à côté d'une intelligence vraiment supérieure, de puérile et inconsciente vanité; c'est par ce petit côté que cette reine, qui a fait l'Angleterre si grande, s'est un peu amoindrie; le marquis de Salisbury a pu dire d'elle, avec quelque raison: « C'était souvent plus qu'un homme, et quelquefois moins qu'une femme. »

Melvil était presque un Français; élevé en France par le plus habile diplomate de son temps, Jean de Monluc, évêque de Valence, il avait été attaché pendant deux ans à la maison du grand connétable de Montmorency. Plus tard, quittant la France, il était allé en Allemagne, où l'électeur palatin l'avait gardé trois ans. Revenu en France pour traiter du mariage de Charles IX avec l'une des filles de Maximilien, roi des Romains, mariage dont le cardinal de Lorraine avait porté les premières paroles et que l'électeur palatin favorisait de tout son

1. *Mémoires de Melvil,* trad. Paris, 1745, 3 vol. in-12.

pouvoir, il plut à Catherine, qui voulut se l'attacher; mais le mal du pays l'avait pris, il partit pour l'Écosse au premier appel que lui fit Marie Stuart. Assurée de son dévouement et de longue date connaissant son habileté, elle voulait avoir recours à ses conseils et à ses services; car elle se trouvait dans ce moment critique de la vie où la destinée dépend de la décision que l'on va prendre. Après avoir refusé l'archiduc Charles, le frère de Maximilien, ce prétendant sans fortune et sans royaume [1]; après avoir dédaigné le duc d'Anjou pour ne pas déchoir du rang qu'elle avait tenu en France [2]; après avoir enfin longtemps aspiré à la main de don Carlos [3] ou, à son défaut, à celle de Charles IX [4], elle était

1. Labanoff.

2. Dans un entretien que Marie Stuart eut avec Castelnau de Mauvissière, que Catherine de Médicis lui avait envoyé, elle passa en revue les divers princes qui avaient aspiré à sa main, l'archiduc Charles, le duc de Nemours, le duc de Ferrare, les rois de Danemark et de Suède. De son côté, Castelnau lui insinua qu'elle pouvait rentrer en France en épousant le duc d'Anjou ; mais elle écarta cette proposition. Voy. Gauthier, *Hist. de Marie Stuart*, t. I, p. 187; Froude, *History of England*, t. VIII, p. 76; Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. I, p. 201.

3. Labanoff, t. I, p. 244 et suiv. *Mémoires de Castelnau.*

4. « Quant au mariage du roy monsieur mon fils avec

réduite à choisir entre Robert Dudley, que lui offrait perfidement Élisabeth, et l'efféminé Darnley, de la maison des Stuarts, que la comtesse de Lennox, sa mère, lui faisait secrètement proposer, et vers lequel fatalement déjà inclinait son imprudente préférence.

Dès que Melvil fut auprès d'elle, après lui avoir exposé les difficultés et les dangers de sa position, elle le fit partir sans retard pour l'Angleterre, voulant savoir à quoi s'en tenir sur les véritables intentions d'Élisabeth à son égard.

Ce fut vers la fin du mois de septembre 1564 que Melvil arriva à Londres; Élisabeth l'avait déjà vu à son passage lorsqu'il se rendait en Écosse, chargé par l'électeur palatin de lui parler de son fils, le duc Casimir, et de lui en montrer le portrait; à la manière dont elle l'avait regardé, il avait bien compris qu'il n'y avait aucune chance pour ce nouveau prétendant, et s'était bien gardé d'en dire un mot à la reine. Dès cette première rencontre, Élisabeth avait apprécié son esprit cultivé, sa fine et charmante

la reine d'Écosse, écrivait Catherine de Médicis à l'évêque de Rennes, le 7 juin 1564, tant s'en fault qu'il soit vray qu'il ne m'en a jamais esté parlé ne mis chose en avant qui en approche. Vous pouvez le dire à tous ceux qui vous en parleront. » (Bibl. nat., *Cinq cents Colbert*, n° 390, p. 295.

causerie ; pour le voir plus souvent et l'avoir sous sa main, elle le fit loger chez sa dame d'honneur, lady Stafford. C'est là que Hatton et Randolph, l'ambassadeur d'Angleterre en Écosse, vinrent le prendre pour le conduire à Westminster, où Élisabeth lui avait assigné sa première audience. Il était huit heures du matin et déjà elle se promenait dans les jardins; elle l'y reçut, et, tout en causant, continua sa promenade. Sa première question fut pour lui demander s'il rapportait la réponse de Marie Stuart à l'offre qu'elle lui avait faite de Dudley. Melvil ne lui cacha pas que sa maîtresse y semblait peu disposée, que néanmoins elle attendait l'arrivée des ambassadeurs anglais qui devaient discuter cette proposition et les autres affaires intéressant les deux couronnes. Marie Stuart, ajouta-t-il, se proposait d'envoyer Murray et Lethington et elle verrait avec plaisir que la reine de son côté voulût bien désigner pour cette conférence lord Bedford et Robert Dudley. Pourquoi le nommez-vous le second? reprit-elle vivement; dans peu de jours, je le ferai plus grand et plus puissant que l'autre; c'est mon meilleur ami; si j'avais pu me résoudre à me marier, je n'aurais pas pris d'autre époux. Je voudrais que ma sœur fît tomber son choix

sur lui; il n'y a personne que je serais plus heureuse de voir partager avec elle ma succession; que ma sœur ne le dédaigne pas, je vais le faire comte de Leicester, baron de Dembich.

En effet, à quelques jours de là, la cérémonie eut lieu à Westminster avec le plus grand apparat; Élisabeth plaça la couronne de comte sur la tête de son favori à genoux devant elle, le flattant de la main, lui prodiguant ses caresses. La cérémonie achevée, se tournant du côté de Melvil: « Que pensez-vous, dit-elle, de lord Robert? » Il répondit qu'il était heureux avec tous ses mérites de servir une princesse qui savait si bien récompenser. Puis lui désignant du doigt Darnley, qui, en sa qualité de premier prince du sang, portait l'épée royale: « Je sais, ajouta la reine faisant une insidieuse allusion au secret désir de Marie Stuart, que *cette grande perche* vous plaît davantage. »

Melvil avait mission de s'aboucher secrètement avec lady Lennox; il répondit habilement que sa maîtresse avait trop d'esprit et de prudence pour choisir un mari qui ressemblait plus à une femme qu'à un homme et n'avait pas de barbe.

Appréciant de plus en plus la fine causerie de Melvil, prenant plaisir à lui faire raconter

ses voyages ou à parler de la cour de France, Élisabeth en usait familièrement avec lui. Un jour, elle le fit entrer dans son appartement privé, et, devant lui, tira de son secrétaire divers portraits soigneusement enveloppés et ayant chacun leur étiquette particulière. Melvil tenait la lumière; lisant sur l'un d'eux le nom de Leicester, il témoigna à la reine le désir de le voir; elle se fit un peu prier; puis, défaisant elle-même l'enveloppe elle le lui montra. Melvil le demanda pour Marie Stuart; elle le refusa, prétendant que c'était le seul qu'elle eût de lui. Cecil et Leicester causaient dans le fond de l'appartement, Melvil désignant du doigt son favori à la reine : « Vous avez l'original, lui dit-il tout bas, vous n'avez pas besoin de la copie. »

Marie Stuart, qui connaissait bien Élisabeth, avait recommandé à Melvil de ne pas être trop sérieux avec elle, une conversation un peu légère étant loin de lui déplaire; il se le tint pour dit et, de propos en propos, il en vint un jour à lui parler des buscs des corsets. Elle lui dit qu'elle avait des costumes de tous les pays, s'habillant tantôt à l'anglaise, tantôt à l'espagnole et à l'italienne, et quelquefois à la française. Melvil lui répondit que jamais elle ne lui avait

semblé mieux mise qu'en Italienne, la coiffure de cette nation faisant valoir ses beaux cheveux; elle lui demanda qui, d'elle ou de Marie Stuart, avait les plus beaux; il s'en tira en courtisan, et dit qu'il n'y avait pas en Angleterre de femme qui lui fût comparable, et en Écosse de femme plus belle que Marie Stuart. Cette réponse ne la satisfaisant qu'à demi, elle lui demanda quelle était la plus grande des deux; il répliqua que c'était Marie. « Il faut donc qu'elle le soit trop, reprit-elle aigrement, car je suis de la bonne taille. » Puis elle l'interrogea sur les amusements ordinaires de Marie Stuart; il répondit qu'elle partageait son temps entre la chasse, la lecture et le clavecin. Élisabeth voulut savoir si elle en jouait bien. — « Pas mal pour une reine, répondit Melvil. » L'entretien en resta là; mais, par grande faveur, elle admit Melvil à sa table. Après le dîner, lord Hunsdon, resté seul avec lui, le mena dans une galerie qui touchait aux appartements de sa maîtresse; elle était à son clavecin. Hunsdon pria Melvil de ne pas faire de bruit, et, levant doucement une portière, il le fit entrer un peu de force dans la pièce où se trouvait la reine; elle avait le dos tourné et continua à jouer; lorsqu'elle se retourna, apercevant Melvil, elle quitta brus-

quement son clavecin, et, venant à lui, le frappa légèrement de la main. « Je ne joue jamais devant les hommes, dit-elle ; comment êtes-vous entré ici ? » Il répondit qu'étant à causer avec lord Hunsdon et ayant entendu une si charmante musique, il n'avait pu résister à la tentation de l'entendre de plus près ; qu'à la cour de France ces familiarités n'étaient pas déplacées, et qu'il était prêt à subir le châtiment qu'il méritait. Il était à ses genoux, elle lui offrit un coussin, faveur très marquée ; car Cecil est le seul homme qui eut jamais la permission de s'asseoir devant elle, et encore quand il était vieux et goutteux.

C'était pour lui demander si la reine d'Écosse jouait mieux du clavecin qu'elle ; Melvil répondit que non, ce qui était vrai. L'entretien continuant, Élisabeth le complimenta sur sa manière de parler le français, et lui demanda s'il parlait italien ; sur sa réponse qu'il n'avait passé que deux mois en Italie et que le temps lui avait manqué pour l'apprendre, elle se mit à lui parler en allemand, mais il savait moins cette langue que l'italien. Elle lui demanda encore quels étaient ses auteurs favoris ; s'il préférait les histoires d'aventures aux livres d'histoire et de théologie. Il lui dit

que tous lui plaisaient. En la quittant, il lui annonça son prochain départ ; mais elle exigea qu'il le retardât de deux jours pour qu'il la vît danser et qu'elle sût de lui qui, de Marie Stuart ou d'elle, dansait le mieux. Après le bal, Melvil avoua que Marie dansait moins noblement. Dans leurs entretiens de chaque jour, à plusieurs reprises, elle avait affirmé à Melvil que son intention était de rester une reine vierge, à moins que Marie Stuart ne la forçât à se marier en ne se rendant pas à ses conseils et en manquant à ses devoirs. Ce dernier mot touchait à la menace ; pourtant, au départ, elle dit à Melvil : « Assurez votre maîtresse que je l'aime tendrement ; dites-lui bien que je veux que nous vivions désormais meilleures amies que nous n'avons été jusqu'ici, et que j'éloigne à jamais de mon cœur toute jalousie et tout soupçon. » Sur ces rassurantes paroles, elle donna congé à Melvil, qui repartit le lendemain pour l'Écosse.

## II

Liste des prétendants à la main d'Élisabeth. — Le duc de Nemours le plus séduisant de tous.— Le prince de Condé a le premier l'idée de marier Charles IX à Élisabeth. — Conférence de Paul de Foix et de Cécil. — Catherine s'entretient de nouveau avec Smith du projet de mariage. — Élisabeth revient à l'idée d'épouser l'archiduc Charles. — Elle refuse définitivement Charles IX. — Leicester reste seul prétendant. — Son portrait. — Catherine l'appuie auprès d'Élisabeth. — La Forest remplace Paul de Foix. — Conversation de Vulcob, neveu de La Forest, avec Leicester. — Le médecin d'Élisabeth engage Vulcob à penser à Charles IX pour la reine. — La question du mariage de la reine portée à la Chambre des communes. — Élisabeth ne revient pas sur le refus qu'elle a fait de Charles IX.

Avant d'en arriver aux trois fils de Catherine de Médicis, la liste des prétendants à la main d'Élisabeth est bien longue. Si nous laissons de côté le duc de Savoie, dont elle ne voulut pas du temps de Marie Tudor, Philippe II parmi les princes étrangers est le premier en tête; elle avoua à notre ambassadeur La Mothe-Fénelon qu'elle l'avait refusé par motif de conscience, ne voulant pas épouser son beau-frère;

puis se présentèrent les deux rois de Suède et de Danemark; elle prétendit plus tard n'avoir pas attendu plus de huit jours pour décliner leur offre. Celui qu'elle traîna d'année en année, c'est le pauvre archiduc Charles, le fils cadet de l'empereur Ferdinand, qui ne réussit pas mieux auprès de Marie Stuart.

Gardons-nous d'oublier le plus séduisant de tous ceux qui se mirent sur les rangs, Jacques de Savoie, duc de Nemours. « Il était de très bonne grâce, dit Brantôme, s'habillant des mieux, fort aimé des dames, desquelles, au dire d'aucuns, il a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il ne vouloit ». Élisabeth se plaisait à se faire raconter tout ce qui se passait à la cour de Catherine de Médicis, « le paradis du monde », comme l'appelle ce grand courtisan de Brantôme. Élisabeth savait donc par cœur son duc de Nemours, et elle avait une envie folle de le connaître. Le comte de Randan, Charles de Larochefoucauld, qui deux ans plus tard fut tué au siège de Rouen, traversant Londres pour se rendre en Écosse, elle le reçut au passage et mit l'entretien sur le duc; Randan en fit un portrait si flatteur, que, « s'entendant, nous dit Brantôme, en amours aussi bien qu'en armes, il connut en elle et en son visage quelque étin-

celle d'amour[1] ». Il n'eut donc pas grand peine à lui faire avouer qu'elle désirait le voir; il en conclut que, si le duc venait, il pourrait peut-être bien l'épouser. A son retour en France, il en fit part à Nemours, et en parla à François II.

C'était une belle et séduisante occasion de rapprochement entre les deux cours si hostiles alors, et se disputant l'influence en Écosse. L'aventure était tentante, une couronne était au bout; mais, avant tout, il était prudent de s'assurer d'un bon accueil. Nemours envoya à Londres Lignerolles, son plus dévoué serviteur, trop mêlé déjà à ces intrigues de cour qui devaient plus tard lui coûter la vie. La réponse rapportée par Lignerolles fut encourageante. Tenant à maintenir sa réputation d'élégance, le duc prodigua l'or pour ses vêtements, ses armes, ses chevaux; François II l'aida de sa bourse. La fleur de la jeune noblesse, que le fol Treguier appelait « la fleur des fèves » brigua l'honneur de suivre celui qui lui servait de modèle; mais, au dernier moment, le voyage « se rompit et demeura court[2] ».

1. Brantôme, édit. de L. Lalanne, t. IX, p. 367.

2. Brantôme.

Brantôme, à qui nous empruntons ces détails, croit que « d'autres amours serroient le cœur du duc et le tenoient captif ».

On se demande avec étonnement qui eut le premier la singulière idée de marier Charles IX, ayant à peine quatorze ans, avec une femme âgée de plus de trente. Ce fut le prince de Condé, et voici dans quelles circonstances. Au sortir de la première guerre civile, injurié par Calvin, qui l'accusait d'avoir trahi la cause protestante en signant la paix d'Amboise, harcelé par l'ambassadeur d'Angleterre, sir Thomas Smith, qui lui réclamait opiniâtrément les sommes avancées à Coligny et à lui pour soutenir leur parti, et dont le Havre, que les Anglais détenaient encore, avait été la garantie, Condé, pour sortir de cette situation difficile, eut recours à cet expédient. Un jour que Smith était trop pressant, il lui demanda brusquement s'il était vrai que les lords et les principaux membres des communes invitassent la reine à épouser Robert Dudley ; elle n'en avait pas encore fait un comte de Leicester, car c'était au mois d'avril 1563 qu'avait lieu cet entretien[1]. Smith répondit qu'en effet le mariage de la

1. *Calendar of State papers* (1563).

reine était unanimement désiré par la nation, mais qu'aucun prétendant, soit étranger, soit Anglais, n'avait été jusqu'ici désigné. Condé, poussant plus loin ses questions, lui demanda s'il n'y avait pas quelque promesse secrète échangée entre la reine et Dudley. Smith répondit qu'elle avait beaucoup d'affection pour Dudley, mais qu'elle ne s'abaisserait jamais à épouser un de ses sujets. Enhardi par cette réponse, Condé n'hésita plus et lui proposa à brûle-pourpoint Charles IX, et, avec sa faconde si habile et si colorée, il passa en revue rapidement tous les avantages de cette union : la reine deviendrait la plus puissante princesse du monde; elle pourrait faire la loi à tous les papistes. Smith lui objecta l'inégalité d'âge : le roi serait à peine un homme qu'elle serait déjà une vieille femme; on pourrait dire d'elle ce qu'on disait de la reine Marie, sa sœur, qu'elle était la grand'mère du prince d'Espagne; puis il appuya sur les répugnances et les préjugés des Anglais à l'endroit des étrangers. A cette objection Condé répondit que l'on pourrait convenir que tous les emplois seraient réservés aux Anglais; que, si la reine n'avait qu'un enfant, il séjournerait en Angleterre, et s'il y en avait deux, la couronne d'Angleterre appartiendrait

au second. L'entretien en resta là, et Condé ne le reprit plus ; mais, quelques mois plus tard, le Havre ayant été repris sur les Anglais, au cri de « Vive la France ! » et une paix glorieuse ayant été conclue avec l'Angleterre au mois d'avril 1564, Catherine de Médicis revint à l'étrange projet de Condé. Lors du séjour qu'elle fit à Marseille, au mois de novembre 1564, en se rendant à l'entrevue de Bayonne, elle apprit de source certaine qu'Élisabeth venait d'envoyer en Allemagne Mundt, un de ses plus habiles agents, pour renouer la négociation de son mariage avec l'archiduc Charles. En flattant la vanité d'Élisabeth, toujours satisfaite quand on lui faisait des propositions de mariage, voulait-elle entraver celui de l'archiduc? L'orage protestant, depuis qu'elle s'approchait de Bayonne, commençant à se reformer derrière elle, voulait-elle neutraliser le mauvais vouloir d'Élisabeth et, en cas d'une nouvelle prise d'armes, enlever par avance aux chefs protestants l'appui de l'Angleterre? voulait-elle enfin, par cette diversion, exercer une pression sur Philippe II et le rendre moins défavorable aux projets de mariage qu'elle se réservait de mettre en avant à l'entrevue de Bayonne?

Quel que fût son but, Catherine se décida

à s'en ouvrir d'une manière détournée à sir Thomas Smith, qui la suivait dans ce long voyage. Dans un de ces entretiens familiers qu'elle avait souvent avec lui, elle demanda si la reine Élisabeth avait choisi ceux qu'elle devait désigner pour recevoir le collier de l'ordre de Saint-Michel. Smith ayant répondu que la reine voulait réfléchir encore avant de choisir Robert Dudley et un autre : « A quand son mariage, répliqua-t-elle, et pourquoi n'épouse-t-elle pas Dudley ? » A la première question, Smith répliqua qu'il n'en savait rien ; à la seconde, qu'il ne pouvait dire ni oui ni non. A diverses reprises, les membres du Parlement avaient invité la reine à se marier, mais sans lui désigner personne, s'en remettant uniquement à son choix. « La raison en est bien simple, reprit Catherine : ils préfèrent un Anglais à un étranger. » Smith observant qu'il y avait des raisons pour et contre et que les opinions étaient partagées : « Quelle est la vôtre ? » lui dit-elle. Et, comme il ne répondait pas : « On voit bien, ajouta-t-elle, que vous aimez bien Dudley ; si cela ne dépendait que de vous, ce ne serait pas long. » Il répondit qu'en effet il aimait Dudley et qu'en tout temps il était prêt à lui rendre service. Au moment

où il allait la quitter, elle lui dit à mots couverts qu'elle serait heureuse de voir la reine agréer le roi son fils; mais elle laissa encore passer deux mois avant d'en écrire à notre ambassadeur à Londres et de le charger officiellement de la proposition. Pour lui en faciliter la tâche, elle fit écrire à Élisabeth par madame de Crussol, sa plus intime confidente, une de ces lettres ambiguës dont il faut chercher le sens à travers les lignes.

Madame de Crussol passait pour à demi protestante, c'était la langue la plus affilée de la cour; le jeune roi l'appelait *sa vieille lanterne* et se disait son *jeune falot*. Catherine ne pouvait choisir une plus fine interprète de sa pensée. Après force protestations des sentiments d'amitié que Catherine portait à la plus parfaite sœur qu'elle eût au monde et force compliments « sur les grâces et les perfections que Dieu avoit mises en Élisabeth », madame de Crussol terminait ainsi sa lettre : « Je vous dirai davantage, madame, que, si mes souhaits avaient lieu, vous ne seriez, avec une bonne occasion, sans espérance de vous voir un jour; si j'étois une des poupines que Sa Majesté vous envoie présentement, je vous en dirois davantage[1]. »

1. Record office, *France*. vol. X, l. VIII ; *Le Seizième siècle et les Valois*, Plon, 1859, p. 184.

Le choix que Catherine avait fait de Paul de Foix [1] pour négociateur du mariage de Charles IX était des plus heureux. Arrêté en plein Parlement avec Dubourg et du Ferrier, dans la mémorable séance présidée par Henri II et qui précéda de si peu de jours sa mort, de Foix, mis à l'écart sous François II pour ses opinions religieuses, était rentré en faveur sous la régence de Catherine, et il devait à sa tolérance en fait de religion la haute situation qu'il s'était faite en Angleterre. C'est dans les premiers jours de février 1565 que lui parvint la lettre de Catherine. Sans perdre une heure, il sollicita une audience qui fut remise au dimanche 14 février.

Élisabeth le reçut dans la salle de présence et s'excusa de ce retard sur une légère indisposition; après quelques paroles insignifiantes échangées de part et d'autre, de Foix lui dit qu'il avait quelque chose de plus particulier à lui communiquer, mais qu'il désirait l'entretenir dans un lieu plus secret [2].

1. Son ambassade à Rome en 1581 a été imprimée à Paris chez Chapelain, en 1628. Elle est précédée de sa harangue funèbre en latin par Marc-Antoine Muret.

2. Bibl. nat., Fonds français, n° 15888, p. 234.

Élisabeth l'emmena dans sa chambre; là, après quelques mots de préambule, il lui lut la dépêche qu'il avait reçue. Catherine, dans sa lettre, après force compliments sur les vertus et les grâces d'Élisabeth, se disait la plus heureuse des mères si, de l'un de ses enfants, elle avait une fille de sa bien-aimée sœur. Puis, connaissant bien toutes les exigences d'Élisabeth sur le physique, elle se hâtait d'ajouter « qu'elle trouveroit tant au corps qu'à l'esprit du roi son fils de quoi la contenter. » En écoutant cette lettre fort inattendue, Élisabeth changea plusieurs fois de couleur. La lecture finie, elle remercia Foix avec effusion du grand honneur que la reine mère lui faisait, soupirant toutefois de n'être pas plus jeune de dix ans. Elle regrettait une si grande différence d'âge; elle en redoutait les inconvénients, et pour elle et pour le jeune roi; elle risquait d'être bientôt délaissée, comme l'avait été sa sœur Marie par le prince d'Espagne. Paul de Foix chercha à la rassurer; la reine mère savait très bien son âge et elle espérait d'elle de nombreux enfants. Mais, insistant, Élisabeth ajouta qu'elle aimerait mieux mourir que d'être méprisée et abandonnée; du côté de ses sujets, elle n'avait à craindre aucune opposition, ils

se conformeraient toujours à ses intentions, quoiqu'ils désirassent pourtant qu'elle épousât un Anglais. En Angleterre, il n'y avait que le comte d'Arundel à qui elle pût se marier; mais il en était plus éloigné qu'il n'y a de distance de l'Orient à l'Occident. Quant au comte de Leicester, elle avait toujours estimé sa vertu; mais elle avait trop le sentiment de son honneur et de sa grandeur pour l'admettre et le souffrir comme son compagnon et son mari. Paul de Foix lui ayant demandé de tenir cette affaire secrète, elle répondit « qu'elle avait assez fait preuve de savoir se taire au temps de la reine Marie; si elle se fût en rien découverte, il lui en eût coûté la vie ». Elle demanda quelques jours pour réfléchir et lui promit de le faire appeler prochainement[1].

Elle consulta d'abord Cecil, son confident habituel. Le dogmatique et prudent ministre, pour plus de clarté, rédigea ses observations en latin : la première objection était relative à l'âge, celui de la reine étant double de celui du roi; la seconde concernait la succession :

1. Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix*, n° 15888, p. 235 et suiv.

l'Angleterre pouvait un jour se trouver subordonnée à la France; la troisième avait trait aux situations respectives des deux royaumes : la France, en contestations perpétuelles avec le roi d'Espagne pour l'Italie, avec l'empereur d'Allemagne pour Metz, entraînerait fatalement dans ses luttes l'Angleterre, qui par sa position semble providentiellement destinée à la paix. Il ajouta quelques réflexions sur le danger pour le peuple anglais de compromettre ses libertés dans cette aventure. Comme conclusion, ce mariage présentait, selon lui, beaucoup d'inconvénients pour l'Angleterre, aucun pour la France, et lui semblait suspect.

Élisabeth fit appeler Paul de Foix le 17 février; elle lui dit qu'elle avait cru rêver en se rappelant ce qu'il avait proposé. Elle n'en avait parlé à aucun de ses conseillers, ce qui n'était pas exact, car elle reprit toutes les objections de Cecil, y ajoutant qu'elle ne pouvait se marier sans l'assentiment du Parlement. Paul de Foix ne resta pas sans réponse : « Il y avait grande différence entre les mariages des rois et ceux des particuliers; ceux-ci peuvent en tout temps trouver des partis convenables, mais les rois doivent oublier leur propre personne pour assurer le bien de leurs sujets. Charles IX ap-

portait à la reine la fleur de sa jeunesse; les inconvénients, s'il y en avait, seraient de son côté. Ils auraient certainement des enfants, et, quand ils n'en auraient pas, la reine demeurerait toute-puissante, comme elle l'est aujourd'hui; elle n'aurait pas à s'absenter de l'Angleterre, le roi viendrait l'y voir. Et, quant à l'assentiment du Parlement, il lui rappela que, trois jours auparavant, elle lui avait dit que son mariage dépendait d'elle seule. Du reste, il serait facile de prévenir, par de bonnes conventions, tous les inconvénients qu'elle paraissait redouter. « Mais, si le roi y contrevient, qui l'appellera en justice? » répliqua-t-elle. De Foix, prenant cela pour un refus, répondit que la reine mère, encouragée par les propos qu'il lui avait mandé que la reine Élisabeth avait tenus du roi son fils, avait eu d'elle-même cette pensée, mais qu'il voyait bien que l'affection de la reine avait pris place ailleurs et que peut-être même elle était engagée. Elle reprit que ce n'était pas un refus, qu'elle le priait de soumettre à la reine mère les difficultés qu'elle entrevoyait; dès qu'elle aurait reçu sa réponse, elle examinerait plus à fond son offre; c'était la première fois qu'on lui en parlait, elle ne pouvait en dire plus, ni faire mieux. L'ambas-

sadeur était debout; elle fit approcher un siège et le remercia longuement du rapport flatteur qu'il avait fait d'elle au roi et à la reine mère; et sur ces bonnes paroles, elle lui donna congé, lui promettant de lui envoyer Cecil dans un ou deux jours [1].

En effet, le lendemain, il reçut la visite de Cecil, qui lui dit qu'il venait de la part de la reine pour causer avec lui des propos qu'il avait eus la veille avec elle. Avant d'entrer en matière, de Foix lui dit qu'il désirait savoir si c'était vraiment l'intention de la reine d'y donner suite; à plusieurs reprises, elle lui avait déclaré qu'elle ne se marierait jamais à l'un de ses sujets. Avec de grands serments, Cecil affirma qu'il en était ainsi et qu'elle n'épouserait jamais un Anglais, pas même Leicester, qu'elle aimait pour ses vertus, non comme un sujet, mais comme un frère; puis, sous une forme adoucie, il reprit une à une toutes les objections qu'il avait suggérées à Élisabeth. De Foix plaida de nouveau sa cause et proposa ce qu'avait proposé Condé, de faire régner l'aîné des fils en France, le second en Angleterre; ajoutant que l'appui de

1. Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix*, nº 15888, p. 236 et suiv.

la France préserverait à jamais l'Angleterre de toute menace d'invasion. Cecil répliqua fièrement que l'Angleterre n'avait rien à redouter; de Foix se borna à lui rappeler les diverses invasions qu'elle avait déjà subies. En le quittant, Cecil lui promit de mettre par écrit ses observations; cependant, à quelques jours de là, de Foix les ayant réclamées, il s'y refusa; avant d'aller plus loin, la reine voulait avoir la réponse de Catherine[1]. Paul de Foix fit donc partir sur-le-champ son secrétaire, afin de rendre compte à la reine mère de l'état des choses et rapporter la lettre qu'exigeait Élisabeth. De Foix avait fait promettre à Élisabeth de garder le secret de sa négociation; mais elle n'en tint pas compte et raconta tout à Guzman de Silva, l'ambassadeur d'Espagne. « On prétend, lui dit Silva, que Votre Majesté épouse le roi de France. » Elle baissa un peu la tête et se mit à rire; puis elle ajouta : « Je veux bien me confesser à vous, puisque nous sommes en carême et que vous êtes mon ami. Il a été traité de mon mariage avec le roi catholique, avec le roi de France, avec les rois de Suède et de Danemark.

1 Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix*, n° 15888, p. 240 et suiv.

— Et avec l'archiduc Charles aussi? reprit Silva. — C'est vrai, répondit-elle. Votre prince royal est le seul qui ne m'ait pas été proposé. — La raison en est claire, dit Silva, en l'interrompant : notre roi a dû croire que vous ne vouliez pas vous marier; lui, qui est le plus grand prince de la terre et auquel vous avez de grandes obligations, Votre Majesté me l'a dit, vous a offert sa main et vous ne l'avez pas acceptée. — Cela n'est pas aussi clair pour moi, répliqua Élisabeth; dans ce temps-là, je pensais beaucoup moins à me marier, et même, aujourd'hui, si je pouvais désigner un successeur, je ne me marierais pas, je n'y ai jamais été bien portée; mais mes sujets m'en pressent tant que je ne pourrai m'en dispenser. Une femme qui ne se marie pas est exposée aux propos du monde; on lui suppose ou des imperfections ou de vilains motifs. On disait de moi que je ne me mariais pas parce que j'étais attachée au comte de Leicester et que je ne pouvais l'épouser parce qu'il avait une femme. Aujourd'hui, il est veuf, et je ne l'épouse pas davantage. Dieu connaît ma pensée et mon âme, qui sont bien différentes de ce qu'on suppose; mais enfin, si j'épousais le roi de France, qu'en penseriez-vous? — Que le chemin, répondit Silva, n'est ni bon ni court, et que, même dans

un chemin large, il y a toujours de mauvais pas[1]. »

Le 3 mars, de Foix, ayant été prévenu par une dépêche que le jour de l'arrivée de la reine d'Espagne à Bayonne était enfin fixé, se servit de ce prétexte pour revoir Élisabeth ; elle répondit qu'elle était très aise de ce que ni les fatigues de ce long voyage, ni les rigueurs de ce rude hiver n'eussent altéré en rien les santés de Leurs Majestés ; qu'elle s'associait à la joie qu'elles en ressentaient et regrettait de n'avoir pas la bonne fortune d'y assister comme une troisième reine[2] ; puis, passant au projet de son mariage, elle dit à de Foix que, si elle n'avait pas voulu que Cecil mît par écrit les objections qu'il lui avait faites, c'est qu'en réalité il n'y en avait qu'une, celle de l'âge, et elle demanda si Castelnau de Mauvissière, en allant en Écosse, apporterait enfin la réponse de Catherine. De Foix lui dit qu'il l'attendait de jour en jour. La conversation, venant alors naturellement sur Charles IX, elle ajouta que Smith lui avait dernièrement écrit que le jeune roi croissait merveilleusement et qu'après une absence de trois semaines à

1. Archives de Simancas, *Guzman de Silva à Philippe II*, leg. 818. Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, t. I, p. 199.

2. Bibl. nat., Fonds français, nº 6613, p. 2.

peine l'avait-il reconnu, tant il avait grandi et qu'il parviendrait à la hauteur de son père. Ce jour-là, le chancelier avait invité de Foix à souper avec la reine ; elle fit asseoir notre ambassadeur à côté d'elle ; elle paraissait toute joyeuse ; elle but à la santé du roi. Après le souper, on joua devant elle la tragédie de *Sophonisbe*, qui fut suivie par des mascarades ; elle avait gardé de Foix auprès d'elle et lui parla du royaume de France, de sa grandeur, des passe-temps accoutumés de la cour et du grand nombre de dames qui en faisaient l'ornement, « comme personne, écrit de Foix, qui se délecteroit de choses qu'elle espère posséder un jour [1] ».

Tandis que de Foix poursuivait son illusoire négociation, Catherine, durant le séjour qu'elle fit à Bordeaux au mois d'avril 1565, avait de son côté un nouvel et long entretien avec Smith. De prime abord, elle lui dit qu'il n'y avait que trois objections sérieuses. La première, c'était l'âge de son fils ; mais, si la reine s'en accommodait, elle s'accommoderait de l'âge de la reine. Charles IX, qui était là, appuya sur ces dernières paroles. « Je voudrais bien, dit-il,

1. Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix*, n° 6613, p. 2 et suiv.

que votre maîtresse se contentât de mon âge comme je me contente du sien. » La seconde difficulté, c'était l'obligation pour la reine de résider en France. Smith en convint. « Mais ne pourrait-elle trouver dans son entourage, reprit Catherine, un lieutenant pour gouverner en son absence? — Le peuple anglais n'obéit pas si facilement, observa Smith, et les lieutenants deviennent souvent fort insolents. » Catherine tint cela pour peu de chose; d'ailleurs, son fils pourrait résider de temps en temps en Angleterre. La troisième difficulté, c'était le mécontentement du peuple et de la noblesse que la reine semblait redouter; mais, réunies, les deux nations seraient si fortes, qu'aucun trouble n'était à craindre, que pas un souverain n'oserait aller contre. Smith fit observer que ses instructions, très limitées, ne lui permettaient pas de répondre. « Si le roi avait trois ou quatre ans de plus, ajouta-t-il, s'il avait vu la reine et si vraiment il avait de l'amour pour elle, je m'étonnerais moins de cet empressement. — Mais, en vérité, je l'aime! s'écria vivement le jeune roi. — A votre âge, lui répondit Smith, on ignore encore ce que c'est que l'amour; mais bientôt vous passerez par là; c'est bien la chose la plus folle, la plus impa-

tiente et la moins respectueuse qu'il se puisse. » A ces mots, le roi rougit et Catherine répondit pour lui : « Ce n'est point un fol amour. — J'en conviens, reprit Smith, mais c'est parce qu'il doit reposer sur de sérieuses raisons, de grandes et dignes considérations qu'il ne faut s'y engager qu'après de mûres délibérations. [1] » Pour atténuer ces dernières paroles, il dit que la reine, jusqu'à ce qu'elle eût pris une détermination définitive, ne prêterait l'oreille à aucune autre proposition, mais qu'elle entendait rester libre de dire oui ou non. En donnant congé à Smith, Catherine insista pour qu'on abrégeât le délai de la réponse ; car le roi comptait être à Bayonne le 12 mai. Smith se rejeta sur la longueur de la distance et sur le désir exprimé par Élisabeth de consulter les chefs de sa noblesse. Catherine dit que, d'après ce que lui avait mandé Paul de Foix, la reine les aurait tous sous sa main le 23 avril, jour de la fête de saint George. L'entretien en resta là ; mais, le lendemain, pour répondre à l'objection de Smith sur l'âge du roi, elle lui opposa l'exemple de Cecil, qui avait eu un fils à l'âge de quinze ou seize ans.

Le secrétaire de Paul de Foix arriva à Lon-

1. *Calendar of State papers* (1564-1565), p. 335.

dres le 20 avril; il apportait une lettre de Catherine; Paul de Foix alla sur-le-champ la mettre sous les yeux d'Élisabeth. Catherine, dans sa lettre, rappelait qu'il lui serait bien difficile d'attendre plus longtemps la décision d'Élisabeth; car, sans aucun doute, des propositions de mariage pour le jeune roi seraient faites à Bayonne, et, pour les écarter, il faudrait avoir quelques bonnes raisons à alléguer. Si la reine lui faisait connaître ses intentions, elle ne tiendrait aucun compte de tous les avantages qui lui seraient offerts ailleurs [1]. A cette mise en demeure, Élisabeth ne répondit que par de banales protestations d'amitié. Paul de Foix se plaignant de ce qu'elle ne s'en était encore ouverte qu'à Norfolk, elle s'excusa sur le retard de la fête de saint George, remise à huit jours; la cérémonie passée, elle promit d'en parler à ses principaux conseillers. De Foix insistant pour avoir une réponse avant le 12 mai, elle se plaignit à son tour de ce que Catherine la pressait trop; l'entrevue de Bayonne ne devait avoir lieu que le 20 mai, il n'était donc pas nécessaire d'avoir une réponse avant le 12. Tous ces retards, toutes ces ré-

1) Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix*, n° 6613, p. 14 et suiv.

serves tenaient à ce qu'Élisabeth attendait un ambassadeur de Maximilien, qui venait de nouveau lui proposer la main de l'archiduc Charles. Il arriva en effet le 3 mai et se nommait Adam Swetkowitz; il venait soi-disant pour rapporter les insignes de l'ordre de la Jarretière, dont feu l'empereur Ferdinand était chevalier [1].

Durant tout le mois de mai, les pourparlers continuèrent aux objections de Paul de Foix; étaient opposées les mêmes répliques. Pour gagner du temps, Élisabeth élevait des doutes sur la sincérité de Catherine, qui, à l'entendre, en lui offrant son fils, ne voulait qu'écarter l'archiduc; elle était dans le vrai, toutes les deux jouaient leur jeu. Catherine traitait, dans le moment même, du mariage de Charles IX avec une des filles de Maximilien. Le cardinal de Lorraine en avait porté les premières paroles lors de son voyage à Inspruck, en 1563, et la réalisation de ce projet ne dépendait plus que de l'accueil que Philippe II y ferait. De son côté, Élisabeth faisait semblant d'avoir pris en sérieuse considération la proposition de l'archiduc Charles. Norfolk et Sussex, ennemis déclarés de Leicester, l'appuyaient chaudement. Cecil

1. Bibl. nat., *Dépêches de Paul de Foix,* n° 6613, p. 20 et suiv.

avait de fréquentes entrevues avec Swetkowitz et lui avait même communiqué le contrat de mariage qui, dix ans auparavant, avait été passé entre la reine Marie et le prince d'Espagne.

Élisabeth invitait Swetkowitz à dîner dans ses appartements privés; elle jouait du luth et de l'épinette devant lui, la plus haute marque de sa faveur. De Foix, croyant la négociation sérieusement engagée, tint à s'en expliquer; il profita d'une invitation qu'il avait reçue pour assister à un tournoi à Greenwich; mais, ce jour-là, il ne put obtenir de la reine aucune réponse positive. Quelques jours plus tard, il lui en parla de nouveau. Cette fois, elle affirma qu'elle n'avait donné aucune espérance à l'archiduc, et, pour couper court à l'entretien, elle prétendit avoir reçu des lettres d'Espagne qui la prévenaient que le roi cherchait à prendre parti ailleurs; elle avait tout dernièrement envoyé en France Somers, un des négociateurs de la paix signée à Troyes, en 1564; Somers devant rejoindre la cour à Bayonne, elle manifesta le désir de l'attendre avant de donner une réponse définitive; dans ses paroles se trahissait de plus en plus un refroidissement marqué. De Foix s'en rendit bien compte,

sans en deviner la véritable cause [1]. Tout en faisant si bon accueil à l'envoyé de Maximilien, Élisabeth ne pensait nullement à l'archiduc Charles; elle avait reporté toutes ses vues sur Leicester; mais comment concilier cette nouvelle évolution avec la proposition que tout récemment elle avait faite à Marie Stuart d'épouser son favori, lui promettant, si elle y consentait, de la désigner pour son héritière? C'est qu'en réalité ce n'était qu'un moyen d'écarter les autres prétendants à la main de la reine sa sœur; elle ne lui aurait jamais cédé Leicester. Randolph, son ambassadeur en Écosse, ne s'y était pas trompé : « Quand bien même la reine Marie, écrivait-il à Cecil, serait disposée à oublier sa dignité au point d'écouter cette proposition, il resterait une plus grande difficulté : Sa Majesté voudrait-elle se séparer de Leicester [2]? » Elle avait avoué à de Foix qu'elle « ne pouvait laisser passer un jour sans le voir, au moins une fois ». « C'était son petit chien; dès qu'il entrait quelque part, on disait qu'elle allait venir. »

1. *Dépêches de Paul de Foix*, n. 6613, p. 32 et suiv.

2. *Calendar of State papers: Randolph to Cecil*, 24 février 1564, p. 54; Gauthier, *Histoire de Marie Stuart*, t. 1, p. 183.

Marie Stuart ayant un instant paru prêter l'oreille plus sérieusement à cette offre, Élisabeth en prit sur-le-champ ombrage, et ce fut elle, Cecil le dit, qui encouragea et favorisa secrètement le départ de Darnley pour l'Écosse, comptant sur le charme de ce gentil étourneau, ainsi qu'elle l'appelait, dont Marie-Stuart en effet ne sut pas se défendre. Melvil et Castelnau de Mauvissière, notre envoyé en Écosse, l'affirment également. En fait de dissimulation, Élisabeth n'avait donc rien à envier à Catherine. Quelques jours après le départ de Darnley pour l'Écosse, de Foix, la trouvant qui jouait aux échecs dans une grande galerie, lui dit, entre autres propos, qu'à ce jeu-là la perte d'un pion entraînait souvent celle de la partie. « Cela est vrai, répondit-elle ironiquement, Darnley n'est qu'un pion; mais il pourra bien faire mat la reine d'Écosse. » Et elle affecta de se plaindre de lady Lennox, la mère de Darnley, « se promettant de lui faire du pire qu'elle pourrait, ainsi qu'à son fils ». De Foix lui fit observer qu'il n'y avait rien en Écosse que l'on redoutât plus que son mariage avec Charles IX et que Lethington, l'envoyé de Marie Stuart pendant son séjour à Londres, avait tenu les pires propos pour le faire trouver mauvais.

Il ajouta: « Vous avez sous la main un véritable bouclier, Charles IX ; pourquoi ne le prenez-vous pas? » — Elle répondit qu'elle ne se sentait pas digne d'un semblable bien. Sa décision était bien arrêtée, elle n'avait jamais voulu de Charles IX, elle n'en voulait pas davantage ; mais, vis-à-vis de Catherine, il lui répugnait de se donner le grief d'un refus, il fallait en rejeter la responsabilité sur ses conseillers ; c'était sa manière de procéder.

Elle invita donc Paul de Foix à se rendre, le 12 juin, à Westminster, pour assister à la séance du conseil : il y trouva réunis Leicester, le grand chambellan Howard, Cecil et le marquis de Northampton. Cecil parla le premier et demanda à de Foix ce qu'il avait à leur proposer. — De Foix répondit qu'il n'avait rien à proposer, qu'il n'était venu que pour entendre leurs objections et y répondre. Alors Northampton, au nom de tous, prit la parole. Sa principale objection fut l'âge de Charles IX et le peu de chances qu'avait la reine d'en avoir des enfants. De Foix lui répondit qu'il pensait autrement, le roi venant d'entrer dans sa seizième année. Northampton répliqua gravement que d'ordinaire, avant vingt ans, on n'avait pas d'enfants. Aucune autre objection ne

fut mise en avant. Au sortir de cette conférence, de Foix se rendit auprès d'Élisabeth, qui trouva fort étrange que ses conseillers n'eussent pas soulevé d'autres difficultés. Ne voulant pas répondre directement, elle dit qu'elle attendait le retour de Somers. Ce n'était qu'un prétexte; elle ne l'avait envoyé à Bayonne que pour tout observer. Pris de dégoût, découragé, de Foix se plaignait amèrement de cette cour, où il n'avait rencontré que pièges et dissimulations. Le seul service qu'il croyait avoir rendu, c'était d'avoir, avec l'aide de Leicester, écarté l'archiduc Charles; mais Leicester n'avait travaillé que pour sa propre fortune; Charles IX et l'archiduc Charles mis de côté, il demeurait seul à prétendre à la main d'Élisabeth.

Après Cecil, Leicester est la plus grande personnalité du règne d'Élisabeth. Dans les projets de mariage de la reine, il a joué le principal rôle; il y a donc intérêt à rechercher les causes d'une faveur qui s'est invariablement soutenue. Il était né la même année, le même jour qu'Élisabeth, et, dans un temps où l'on croyait à l'influence de la conjonction des astres, on attribuait à cette singulière coïncidence la sorte d'attraction qui attira toujours la reine vers lui. Mis à la Tour sous la terrible Marie

Tudor pour avoir suivi avec son père la fortune de la pauvre Jane Grey, il y trouva Élisabeth, prisonnière comme lui. C'est là que commença leur intimité. Depuis la sortie d'Élisabeth de la Tour, il lui avait envoyé de l'argent à plusieurs reprises; alors elle en manquait souvent. Le premier, avec Cecil, il vint lui annoncer la mort de Marie; elle était assise dans le parc de Hatfield, sous un grand chêne dont le vieux tronc mutilé est encore debout. « Sois le bienvenu, Robert, lui dit-elle; je puis maintenant faire bonne mine à mon compagnon de la Tour. » De Cecil, elle fit son premier ministre; de Dudley, son premier écuyer. Quelques jours plus tard, elle le nommait chevalier de l'ordre de la Jarretière, l'associant dans cette faveur aux plus grands noms d'Angleterre, lui, l'homme nouveau, comme l'appelle l'historien Camden, qui ne remontait qu'à deux générations, et dont le père et le grand-père avaient été décapités, le premier sous Henri VIII, le second au commencement du règne de Marie Tudor [1].

Comme homme, Leicester devait lui plaire :

1. *The Life of Robert, earl of Leicester*, drawn of original writers and records, London 1727, in-12. Voy. *Secret Memoirs of Robert Dudley, earl of Leicester*, London, 1700.

grand et bien fait, la tête belle et nullement déparée par la hauteur disproportionnée de son front; très soigné dans sa personne, la barbe et les cheveux toujours parfumés, il s'habillait avec une royale magnificence, affectant de porter à sa toque de velours noir une plume de cygne, allusion équivoque à la soi-disant pureté virginale de la reine. Mais ce n'est pas à ses avantages extérieurs qu'il dut uniquement sa haute fortune et sa persistante faveur; il la dut surtout à son habileté, à sa profonde dissimulation et à son audace. Sa force, il le dit lui-même à notre envoyé Vulcob, c'était de connaître mieux que personne Élisabeth et d'obéir passivement à son premier ordre, assuré qu'il était de ramener plus tard à ce qu'il voudrait cette nature tout à la fois violente et variable. Lorsqu'elle lui proposa d'épouser la reine d'Écosse, il accepta le rôle, mais secrètement il s'en fit excuser par Melvil auprès de Marie, se disant indigne d'elle et mettant cette hardiesse sur le compte de Cecil, son ennemi mortel. Lors des conférences qui eurent lieu à Berwick pour arranger ce mariage, il écrivit à Bedford, l'un des négociateurs, pour le prier d'en faire échouer

1. *The Life of Leicester*, London 1727, p. 16.

le projet. Afin de parvenir à épouser Élisabeth, il ne recula devant aucun moyen; il chercha d'abord à la compromettre en plaçant sa chambre tout à côté de la sienne et en se permettant avec elle des familiarités si publiques et si audacieuses, que les principaux de la cour vinrent lui en faire reproche et lui intimèrent l'ordre d'être plus prudent à l'avenir, et il s'y soumit. Lui, le chef des puritains, promit à Philippe II de se faire catholique et de ramener l'Angleterre à la vraie religion s'il voulait favoriser son mariage. C'était le but unique de son ambition, et, violemment ou par ruse, il écarta sur sa route tout ce qui lui fit obstacle. Sa femme, Amy Robsart, le gênait; il la fit tuer par des subalternes. Cecil eut beau dire que cette mort l'avait déshonoré [1], il porta la tête haute et brava ses adversaires. Throckmorton, son plus intime confident, en savait peut-être trop sur sa vie; il mourut au sortir de table. Le comte d'Essex, dont plus tard il épousera la veuve, expira subitement en revenant d'Irlande. Ce ne sont point d'obscurs pamphlétaires qui l'accusent : c'est Melvil dans ses Mémoires; c'est Camden, l'historien le plus autorisé de l'époque. Le loyal Sussex, qui, jusqu'à la dernière heure, combattra sa funeste

1. Voy. *Burghley papers*, t. II, p. 30.

influence, et qu'il tenta d'empoisonner, disait aux amis qui entouraient son lit de mort : « Je m'en vais ; gardez-vous du *Bohême :* il est trop rusé pour nous ; vous ne connaissez pas la bête comme je la connais. » Quand Leicester crut avoir enlevé ses dernières chances à l'archiduc, il vint trouver Cecil, qui passait pour le plus opposé à son mariage avec la reine. Comme entrée en matière, il lui dit qu'il l'avait toujours tenu pour un ministre sage et prudent et qu'il l'avait toujours aimé, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il avait voulu marier la reine à un étranger ; puis, jetant le masque, il déclara ouvertement qu'il prétendait épouser la reine et qu'il lui semblait qu'*elle n'était bonne que pour lui.* Si Cecil le secondait, il tiendrait la main non seulement à ce qu'il restât dans sa charge, mais il le ferait monter plus haut encore, l'invitant à venir le voir plus fréquemment. Au sortir de cet entretien, Cecil raconta tout à Paul de Foix ; mais Leicester, pour favoriser ses prétentions, allait avoir un autre appui sur lequel il ne comptait guère : c'était celui de Catherine de Médicis. Elle en était toujours à redouter l'archiduc Charles ; elle invita donc de Foix à prendre parti pour Leicester et à servir sa cause auprès d'Élisabeth. Mais, après avoir tant insisté en

faveur de Charles IX, comment aborder un pareil sujet? A sa première audience, Paul de Foix ayant amené la reine à lui parler de son mariage, insinua qu'elle ferait peut-être mieux de choisir un grand seigneur anglais. C'était, sans le nommer, lui désigner Leicester. Épouser un prince étranger, ce serait faire maintenant une grave injure au roi de France. Élisabeth lui répondit qu'elle comptait trop sur l'amitié du roi pour qu'il pût jamais douter d'elle, mais qu'elle ne savait vraiment pas encore qui elle prendrait; un grand seigneur anglais, n'eût-il par lui-même aucune importance, pourrait devenir assez puissant pour être plus tard un danger; elle était, au reste, bien décidée à n'abandonner rien de ses biens, rien de son pouvoir; elle ne voulait « s'aider d'un mari que pour laisser un héritier à ses sujets; quand elle pensait à se marier, il lui semblait qu'on lui arrachait les entrailles ». Le roi de Suède s'était tout récemment remis sur les rangs; elle attendait sa sœur, la margrave de Bade, mais ce n'était pas un rival bien dangereux. La margrave de Bade, dont la grossesse était très avancée lorsqu'elle vint en Angleterre, accoucha à Londres. Leicester lui fit donner une pension par Élisabeth, et elle ne parla plus de son frère.

Le champ était donc libre. Leicester demanda à la reine de l'épouser aux fêtes de Noël. Elle le lui promit; les fêtes venues, elle le pria de lui accorder jusqu'à la Chandeleur, tout en disant pour le rassurer que Catherine de Médicis approuvait son mariage et que cela lui suffisait. A la fin de janvier, elle était toujours dans les mêmes dispositions. Rambouillet, envoyé en Écosse, étant venu la saluer à Windsor, elle lui dit formellement qu'elle ne se marierait jamais à un prince étranger; car les conditions qu'elle exigerait ne seraient point acceptées, et qu'elle était décidée à épouser Leicester. Mais, le mois suivant, l'influence de Cecil reprit le dessus. D'après ses conseils, sir Richard Sackville fut désigné pour aller à Vienne renouer les négociations avec l'archiduc Charles. Cecil écrivit à Leicester, et, faisant appel à son patriotisme, il l'invitait à sacrifier son ambition au bien et au repos de l'Angleterre. Pour le forcer à ce désistement, il fut même question de reprendre l'enquête commencée après la mort de sa femme. Cecil n'avait pas mesuré l'étendue de l'affection qu'Élisabeth portait encore à son favori. Elle ne voulut pas signer

1. *Dépêches de Paul de Foix.*

les instructions de Sackville, que Leicester, alors absent, ne fût de retour; mais, avant même qu'il fût rentré à la cour, la mission de Sackville était abandonnée, et Élisabeth, revenue à l'idée d'épouser son favori, ne voyait plus que par ses yeux. Un événement forcément attendu allait la rejeter dans de nouvelles incertitudes. Au milieu d'un bal qu'elle donnait à Greenwich, on lui apporta la nouvelle de la naissance de Jacques Stuart, dont Marie Stuart était accouchée dans la matinée du 19 juin. Ce fut comme un coup de foudre; les danses cessèrent aussitôt, tous les invités se retirèrent; restée seule, Élisabeth s'affaissa dans un fauteuil et se tournant vers ses dames d'honneur : « La reine d'Écosse, leur dit-elle, est accouchée d'un beau garçon, et, moi, je reste comme un tronc stérile. »

Paul de Foix avait souvent demandé à rentrer en France. Catherine se rendit à son désir et le remplaça par Bochetel de la Forest, qui avait longtemps représenté la France dans les Pays-Bas. Dans une lettre du 26 juillet 1566, elle trace au nouvel ambassadeur sa conduite, en tout conforme à celle que de Foix avait suivie jusqu'alors. « Faites, lui disait-elle, tout ce que vous pourrez pour le comte de Leicester, après lui avoir toutefois fait entendre

ce que vous désirez faire en faveur de sa cause et avoir eu sur ce son avis. » Puis, venant à lui parler de l'ambassadeur qu'Élisabeth envoyait à Vienne pour porter à l'empereur Maximilien l'ordre de la Jarretière : « Mettez-vous en peine, ajoutait-elle, de savoir si cette présentation ne sera pas accompagnée d'autre charge pour renouer le fait du mariage avec l'archiduc. » C'était son idée fixe; elle avait toujours cette crainte.

Tous les ans, Élisabeth faisait dans les provinces un voyage d'un ou deux mois; cette année, elle devait visiter le Lancashire et rentrer à Londres par Oxford. Invité par la reine à la suivre dans cette excursion, notre nouvel ambassadeur, La Forest, s'en excusa et se fit remplacer par son neveu Vulcob, attaché à son ambassade. La cour devait s'arrêter à l'une des résidences de Cecil, qui touchait à Stamfort; mais la fille de Cecil ayant été prise de la petite vérole, Élisabeth, qui en avait déjà été atteinte et qui en avait grand'peur, renonça à ce projet et séjourna forcément quelques jours à Stamfort. Vulcob profita de ce temps d'arrêt pour lui demander une audience qu'il obtint pour le 5 août. Il attendait, dans la salle de présence, l'heure d'être introduit, quand Leicester sortit de la

chambre de la reine. Vulcob l'aborda et lui fit entendre tout ce que l'ambassadeur son oncle l'avait chargé de dire pour lui à la reine. Leicester s'en montra très reconnaissant; mais moitié riant, moitié soupirant, il avoua à Vulcob qu'il était plus que jamais dans l'incertitude sur les intentions d'Élisabeth à son égard; elle était recherchée par tant de princes, et notamment par l'archiduc Charles, qu'il ne savait vraiment qu'en penser. Vulcob lui ayant répondu que Leurs Majestés ne croyaient pas qu'elle choisît un prince étranger : « Je suis de cet avis, reprit-il; mais je crois aussi qu'elle ne se mariera jamais; je la connais mieux que personne, la connaissant depuis l'âge de huit ans; dès ce temps-là et depuis, lorsqu'elle a été en âge d'être mariée, elle a persévéré dans cette volonté. Toutefois, si d'aventure elle prenait un mari, elle n'en prendrait pas d'autre que moi. » Sur ces entrefaites, Élisabeth fit appeler Vulcob. Elle le garda près d'une heure et parut beaucoup regretter que La Forest ne l'eût pas accompagné; elle lui aurait donné le plaisir de la chasse, il l'aurait vue tuer des cerfs. Puis elle lui demanda des nouvelles de Charles IX, s'étonnant de ce qu'il avait si bien supporté les fatigues d'un voyage de deux ans; c'était l'indice d'une forte com-

plexion; elle s'enquit minutieusement de sa taille et de son physique. Vulcob la confirma dans l'opinion qu'elle avait de la bonne constitution du roi et à son tour la flatta par les compliments les plus exagérés. En parlant ainsi de Charles IX, avait-elle l'intention de revenir sur le refus qu'elle en avait fait? Vulcob le crut un moment, et ce qui le fit entrer plus encore dans cette idée, ce fut l'étrange confidence que venait de lui faire le médecin d'Élisabeth. Après avoir rappelé les éloges que la reine faisait de Charles IX, il avait dit que, pour resserrer le lien d'amitié entre les deux royaumes, il n'y avait pas de meilleur moyen que de marier le jeune roi à Élisabeth. Vulcob objectant l'âge et les craintes de stérilité que la reine elle-même semblait partager, il lui avait répondu : « Votre roi a dix-sept ans, la reine trente-deux seulement ; ne vous arrêtez pas à ce qu'elle dit ; ce sont propos qu'elle tient suivant les fantaisies qui lui viennent de se marier ou de ne pas se marier. Si le roi l'épouse, je réponds de dix enfants ; il n'y a homme au monde qui connaisse mieux son tempérament que moi [1]. Si vous voulez, vous et

1. Le médecin d'Élisabeth en savait probablement plus sur son tempérament et sa conformation que le duc de Nevers et Brantôme. Consulté sur le mariage du

moi, nous mènerons secrètement cette affaire. Votre roi est jeune, dispos, accoutumé aux voyages; il peut venir de Boulogne voir cette belle dame [1].»

La Forest, en faisant part à Catherine de cette conversation, suivie d'autres démonstrations qui semblaient plus significatives, l'invita à donner des instructions précises à Castelnau de Mauvissière, qu'elle se disposait à renvoyer en Écosse, afin que, lors de son passage à Londres, il fût bien fixé sur ce qu'il aurait à répondre dans le cas où une ouverture plus sérieuse lui serait faite; mais Catherine ne s'y trompa pas, elle ne prit ces nouvelles avances que pour ce qu'elles valaient : « Le roi mon fils, lui écrivit-elle, vous faisant une ample réponse sur le contenu de votre dernière lettre, il ne me reste qu'une chose à vous dire sur l'affaire que vous savez, qui est que, si l'on vient en quelque propos, que vous vous y gouverniez de tout en tout suivant ce que je vous

duc d'Alençon par Catherine, le duc de Nevers lui écrivait: « Je ne dirai rien de l'empêchement que, peut-être, la nature apporte à notre satisfaction (*Mém. du duc de Nevers*, t. I, p. 477). » Voy. Brantôme, pour la difformité secrète d'Élisabeth, édit. L. Lalanne, t. VI, p. 54; t. IX, p. 268, 719 ; Ambassadeurs vénit., t. II, p. 139.

1. Bibl. nat., *Fonds Clairambault*, n° 355, p. 607.

en ai déjà écrit et la résolution que, suivant cela, en avez prise, qui est le mieux qu'il se peut faire en un tel commencement; et de quelque part que ces propos vous ont été ouverts ou à votre neveu, ne craignez pas de nous en avertir particulièrement, non pour vous dire à la vérité que je ne m'en veuille rien promettre, mais je serai bien aise d'entendre clairement la façon et l'artifice dont ils procéderont. » La Forest, avant même d'avoir reçu cette lettre, était déjà revenu sur sa première impression, car le médecin d'Élisabeth, son rôle une fois joué, n'avait plus reparu. « Cecil et Leicester, répondit-il à Catherine, quand ils parlent du mariage de la reine, s'en moquent; depuis huit ou dix ans, elle leur a fait assez connaître comment elle veut vivre et passer le reste de ses jours. La dite dame pense qu'il lui est expédient d'avoir toujours quelqu'un sur les rangs; elle s'aime tant et se connaît si grande, qu'elle se persuade qu'elle est recherchée de tous les princes chrétiens qui sont à marier, et que le moindre mot mis en avant est un leurre pour les faire incontinent venir. Quiconque connaîtra bien le vent de ce royaume, la disposition et affection des sujets, l'inclination de la reine et sa façon de vivre, verra bien vite que de tels marchés ne

sont favorables, mais qu'on s'en veut aider pour profit et avantages [1]. »

C'est à la fin de septembre que La Forest adressait cette lettre à Catherine; à cette date, Élisabeth était rentrée à Londres pour assister à la première séance du Parlement fixée au 30 du mois. La question de son mariage et de la succession à la couronne devaient y être débattues; elle n'en était pas à l'ignorer; et ce qui lui semblait plus grave, c'est que, sur la question de sa succession, la majorité des lords était acquise à Marie Stuart, et la majorité des communes à Catherine Grey, mariée au comte d'Hertford. Le Parlement s'ouvrit le 30 septembre; durant quinze jours, aucune motion ne fut proposée; les membres des deux Chambres se concertaient secrètement. Dans la séance du 17 octobre, Cecil déposa une demande de subsides pour solder les dépenses de l'Irlande. Le lendemain, à l'ouverture de la séance de la Chambre des communes, un avocat nommé Molyneux prit la parole et, avec l'assentiment unanime de l'assemblée, demanda qu'on mît à l'ordre du jour la question du mariage de la reine et de la succession à la couronne. C'est en vain que Cecil

1. Bibl. nat., *Fonds Clairambault*, n° 335.

chercha à étouffer la discussion en déclarant que la reine était disposée à se marier et que son mariage rendait inutile le choix d'un successeur; les deux Chambres convinrent de nommer des commissaires chargés de la rédaction d'une adresse à la reine. Pour détourner l'orage, Élisabeth fit appeler les chefs de la majorité dans les deux Chambres; mais elle n'était pas dans un état d'esprit propre à la conciliation, le sang de Henri VIII bouillonnait dans ses veines. Norfolk fut le premier introduit; au nom de tous, il lui rappela que, dans la dernière séance du Parlement, elle avait obtenu que la question de son mariage et celle de sa succession fussent ajournées à une autre session. Sans le laisser continuer, elle lui demanda qui les poussait à la presser ainsi. Jusqu'ici, Dieu merci, ils n'avaient pas eu à se plaindre d'elle; elle entendait régler seule la question de sa succession; elle ne voulait pas, comme sa sœur Marie, être enterrée toute vive, et, quant à son mariage, ils savaient bien qu'elle n'en était pas éloignée; puis, s'échauffant peu à peu, elle traita Norfolk de traître et de conspirateur. Qui sait? son arrêt de mort date peut-être de ce jour. Norfolk ainsi congédié, elle reçut Leicester, Northampton, Pembroke et William Howard. Pembroke s'étant

plaint de l'accueil fait à Norfolk, le plus fidèle serviteur de la couronne, et ayant osé lui dire que, si elle ne se rendait pas à leurs conseils, ils agiraient d'eux mêmes, elle le traita de soudard et d'imbécile qui ne savait ce qu'il disait. Apercevant Leicester à ses côtés : « Et vous aussi, lui dit-elle, m'abandonnerez-vous? — Je suis prêt à mourir pour vous, s'écria-t-il. — Qui vous le demande? reprit-elle. Est-ce qu'il s'agit de cela? » A Northampton, elle reprocha le scandale de son récent divorce, et, en définitive, ne voulant rien entendre, elle les congédia brutalement [1].

Au sortir de cette entrevue, les lords allèrent trouver l'ambassadeur d'Espagne, don Guzman de Silva, et le supplièrent d'agir sur la reine pour la décider à épouser l'archiduc Charles. De son côté, elle fit appeler l'ambassadeur et se plaignit amèrement de l'ingratitude de Leicester; en lui accordant une faveur trop marquée, elle avait compromis sa réputation, et il mériterait d'être exilé pour ne plus donner d'ombrage à l'archiduc.

Le conflit resta aussi animé, aussi violent que le premier jour. Le 2 décembre, l'adresse fut

1. Froude, *History of England*, t. VIII, p. 312 et suiv.

votée et portée à Élisabeth par vingt-cinq pairs, trente membres des communes et les deux évêques de Durham et de Londres. Elle se contint vis-à-vis des pairs, s'emporta contre les membres des communes et injuria les deux évêques, leur reprochant de l'avoir traitée de bâtarde; puis, répondant à Bacon, qui avait porté la parole pour tous, elle affirma que ceux qui prétendaient qu'elle ne voulait pas se marier en avaient menti; quant à sa succession, elle leur répondit par une de ces phrases ambiguës et inintelligibles dont elle avait le secret. Ils s'étaient bien avancés pour se contenter de si peu; mais elle avait plus de fermeté qu'eux; elle leur enjoignit de passer à l'ordre du jour et, dans la séance du 15 décembre, ils reculèrent et obéirent. Dans celle du 2 janvier suivant, elle réduisit fort habilement sa première demande de subsides, y glissa quelques mots heureux en faveur de leurs privilèges et de leurs libertés qui flattèrent leur amour-propre. Le subside fut voté, l'accord se rétablit, et, le Parlement ayant été prorogé le 5 janvier, elle recouvra toute sa liberté [1].

A la fin d'octobre, au plus fort de sa lutte contre le Parlement, M. de Brienne, en allant en Ecosse,

1. Froude, *History of England*, t. VIII, p. 315 et suiv.

fut reçu par la reine. Une heure durant. elle l'entretint de Charles IX, s'informant de son genre de vie, de ses passe-temps et de ses chasses; mais elle ne fit aucune allusion au passé, elle ne revint pas sur la réponse décisive qu'elle avait faite tout récemment à Castelnau de Mauvissière: « Votre roi est trop grand et trop petit[1] ! »

1. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. I, p. 178.

## III

**Le cardinal de Châtillon et le vidame de Chartres pensent au duc d'Anjou pour Élisabeth. — Cavalcanti intermédiaire autorisé de ce mariage. — Walsingham remplace Norris en France. — Portrait du duc d'Anjou. — Le duc d'Anjou détourné de ce projet de mariage. — Lord Buckhurst en France. — Élisabeth manifeste l'envie de voir le duc d'Anjou. — La Mothe-Fénelon fait la demande officielle de la main d'Élisabeth.— Conditions du mariage.— Walsingham s'entretient avec Catherine de la mission de Cavalcanti.**

Cinq années se sont écoulées depuis le refus définitif de la main de Charles IX par Élisabeth, années dures à passer pour la France et presque entièrement remplies par la seconde guerre civile. Dans ce court espace de temps, les morts, les événements tragiques se sont rapidement succédé : le vieux connétable Anne de Montmorency n'a pas survécu aux blessures reçues à la bataille de Saint-Denis ; Condé a été tué de sang-froid à Jarnac par Montesquiou ; d'Andelot est mort de la fièvre ou du poison ; Élisabeth de

Valois, la reine d'Espagne, a succombé en couches à la fleur de l'âge ; Darnley a été assassiné; Marie Stuart, échappée de la prison de Lochleven, a livré aux lords confédérés sa dernière bataille et est venue se remettre aux mains d'Élisabeth, sa plus mortelle ennemie. Nos relations avec l'Angleterre s'en ressentent : les yeux fixés sur Calais, Élisabeth guettait l'occasion d'une revanche. En 1567, lors de la conspiration qui fut découverte au Havre, une flotte anglaise était en vue[1]. La connivence d'Élisabeth avec les chefs protestants était certaine ; son appui, ses subsides ne leur firent jamais défaut. Coligny écrivait à Cecil, en 1568 : « Je vous ferois tort si je cherchois à augmenter votre bonne volonté ; ce seroit comme si je voulois ajouter de la chaleur au feu [2]. » Si Élisabeth ne déclara pas ouvertement la guerre à la France, c'est que les premiers revers des protestants l'en détournèrent; mais ses préparatifs étaient faits, toutes les lettres de notre ambassadeur à Londres, La Mothe-Fénelon, en témoignent. Dans un message qu'elle fit présenter à Charles IX par sir Henri Norris, son ambassadeur, elle déclarait

1. Masseville, *Histoire de Normandie*, t. V, p. 194 ; voy. notre livre, *la Normandie à l'étranger*, p. 190.

2. Record office, *State papers : France*.

que, si les persécutions pour cause de religion ne cessaient pas, elle interviendrait pour la propre sûreté de ses états. La réponse de Catherine fut digne et fière, et, cette fois encore, Élisabeth recula; elle excusa son message sur la sollicitude que devait éprouver la reine sa sœur en voyant la France, qui lui était si chère, divisée entre tant de partis [1].

La paix de Saint-Germain (août 1570) — également désirée des deux côtés, car la lassitude avait gagné aussi bien les protestants que les catholiques, — mit fin à cette situation. Tant que la guerre avait duré, les chefs protestants avaient eu en Angleterre deux agents pour servir leur cause auprès d'Élisabeth, tous les deux remuants et habiles: l'un, c'était le vidame de Chartres, celui qui en 1562 avait livré Le Havre aux Anglais; l'autre, le cardinal de Châtillon. Les portes de la France leur étaient rouvertes; à la veille d'y rentrer, se cachant l'un de l'autre, car ils se détestaient cordialement, ils eurent l'idée de proposer à la reine Élisabeth le jeune duc d'Anjou. Elle avait alors trente-sept ans, le duc en avait vingt. Avant de suivre cette négociation entamée en partie double, retournons en arrière et

1. Record office, *State papers : France.*

voyons en quels termes Élisabeth était avec l'archiduc Charles. En 1567, sous la pression de Cecil et des lords qui suivaient son parti, elle avait consenti à l'envoi de Sussex à Vienne; mais, irrésolue comme elle l'était toujours, elle avait longtemps fait attendre les instructions qu'il devait emporter; ce n'est qu'à la mi-juillet, Marie Stuart étant encore prisonnière à Lochleven, qu'elle les avait enfin signées. Sussex arriva à Vienne le 7 août. Sa haute situation, sa réputation établie de loyauté lui permirent d'aplanir rapidement toutes les difficultés, et tout portait à croire qu'il ramènerait l'archiduc à Londres. Cette fois encore et pour la dernière, l'influence de Leicester fut plus forte que celle de Cecil. Élisabeth y céda et introduisit dans sa réponse une clause qui annulait toutes les concessions que Sussex avait faites. Le projet de mariage fut donc de nouveau laissé de côté, sans que les chances de Leicester s'en fussent accrues. Son rôle d'épouseur était bien fini.

Uniquement préoccupé de la guerre civile de France, le Parlement anglais n'avait plus insisté auprès d'Élisabeth pour son mariage et sa succession. Elle ne pensait donc plus ni à Charles IX, ni à l'archiduc Charles, ni même à Leicester ; mais, chose inattendue, au moment où elle

apprit que le mariage de Charles IX était décidé avec la seconde fille de l'empereur Maximilien, elle en conçut un extrême déplaisir. Faisant un triste retour sur le passé, sur son isolement, elle en prit un tel chagrin, que Leicester, qui avait renoncé à tout espoir de l'épouser, lui proposa de reprendre la négociation avec l'archiduc Charles et de faire partir pour Vienne Henri Cobham, dont c'était le début dans la carrière. Il était si jeune, qu'il n'avait pas encore de barbe. Venant après la mission de Sussex, dont le nom seul était une autorité, ce choix sembla étrange. Cobham fut reçu courtoisement; mais l'empereur répondit que, depuis trois ans, aucune communication ne lui avait été faite, et que maintenant il était trop tard, son frère s'étant engagé avec une princesse de Bavière. Ce refus formel fut très mal pris par Élisabeth. Elle ne put s'empêcher de dire: « L'empereur me fait injure, et, quand je le voudrai, je trouverai un aussi bon parti. »

Voyons également où en était Catherine.

L'entrevue de Bayonne avait été pour elle une vraie déception: le duc d'Albe et la reine d'Espagne, « devenue toute Espagnole », n'avaient voulu prêter l'oreille a aucune de ses propositions de mariage; ils avaient exigé avant tout

la repression immédiate du protestantisme et son anéantissement[1]. C'était donc en pure perte que Catherine avait excité la défiance des réformés. La fille aînée de Maximilien, qu'elle désirait pour Charles IX, Philippe II l'avait prise, et tout récemment le roi de Portugal venait de refuser la main de Marguerite de Valois, se disant trop jeune et ne voulant à aucun prix se marier sans l'assentiment de Philippe II. Le terrain était admirablement préparé pour un rapprochement entre la France et l'Angleterre, qui toutes deux avaient à se plaindre de l'Espagne. Le cardinal de Châtillon et le vidame de Chartres en jugèrent ainsi, et l'un et l'autre se mirent en campagne. Le vidame de Chartres engagea le premier la négociation avec Cecil et prit pour confident en France le maréchal François de Montmorency, se réservant d'en écrire plus tard à Catherine [2]. Le cardinal, qui avait été longtemps le confident et le conseil de Catherine, s'adressa directement à elle, et en même temps crut devoir en parler à la Mothe-Fénelon, notre nouvel ambassadeur, avec lequel il avait repris, depuis la paix, des relations amicales.

1. Voy. *Papiers du cardinal de Granvelle*, t. VII.

2. Record office, *State papers : France*. Voy. notre livre, *Le seizième siècle et les Valois*, p. 268. Paris, Plon, 1879.

C'est à la fin de novembre qu'il vint le trouver. Il lui demanda où en était le mariage du duc d'Anjou avec la princesse de Portugal, et lui fit entendre qu'il avait quelque raison de croire que le duc, se présentant, serait agréépar Élisabeth. La Mothe-Fénelon répondit : « Votre reine a toujours déclaré qu'elle ne vouloit point se marier ; mais, si, ajouta-t-il, elle trouvoit bon d'épouser le duc, il en reviendroit plus de conciliation au monde, plus de paix en France et plus de terreur à ses ennemis que de nulle chose qui se pût aujourd'hui mettre en avant. » Il promit d'en écrire à Catherine, ce qu'il fit sans perdre de temps [1].

Le vidame de Chartres et le cardinal de Châtillon se croyaient seuls à négocier ce projet de mariage ; mais il y avait dans la coulisse un troisième intermédiaire qui, à lui seul, avait plus de crédit à la cour d'Angleterre que tous les deux réunis ; c'était Guido Cavalcanti, bien vu de Catherine de Médicis, un de ces rusés Italiens du XVI[e] siècle qui s'étaient formés à l'école de Machiavel. La Mothe-Fénelon, légèrement indisposé, gardait la chambre depuis quelques jours ; sous prétexte de savoir de ses

1. *Correspondance de La Mothe-Fénelon.*

nouvelles, Cavalcanti vint le visiter, et, faisant tomber la conversation sur le ressentiment si vif que la reine avait éprouvé en apprenant le mariage de l'archiduc Charles, lui demanda s'il n'entrevoyait pas là une bonne occasion de penser pour elle au duc d'Anjou. « Je ne sais, répondit La Mothe-Fénelon, dans quelles dispositions peut se trouver ma souveraine, mais elle a toujours dit que le plus grand parti pour l'un de ses fils, c'étoit la reine d'Angleterre. » Trois jours après, Cavalcanti revint lui dire qu'il en avait causé avec Leicester, qui avait très bien accueilli ce propos, mais qui, se disposant à se rendre auprès de la reine à Hampton Court, lui avait promis de reprendre cet entretien à son retour. La Mothe-Fénelon crut y voir une invitation d'aller à Hampton Court. Dès le lendemain, il s'y rendit ; mais, avant de se présenter à la reine, il fit une visite à Leicester. Après quelques propos insignifiants, il dit qu'un personnage de qualité, qu'il ne pouvait nommer, lui avait fait une ouverture pour le mariage de Monsieur, c'est ainsi qu'on appelait le duc d'Anjou ; il ajouta qu'il ne voulait y donner suite qu'après avoir pris son conseil, le roi et la reine mère le considérant comme le meilleur ami de la France, et, si ce

projet devait réussir, voulant le devoir à sa seule influence. Leicester répondit qu'en effet le vidame de Chartres et le cardinal de Châtillon avaient entamé ce propos et parlé du duc d'Anjou dans les meilleurs termes; que, quant à lui, il avait toujours été opposé à l'alliance avec l'Autriche, quoique en apparence avantageuse à la reine, et que, puisqu'elle était résolue à n'épouser aucun de ses sujets, il voulait se sacrifier pour conduire à bonne fin son mariage avec le duc. Il ajouta que la reine était plus mal que jamais avec l'Espagne; qu'au surplus, une fois de retour à Londres, on pourrait en parler plus au long, mais qu'en attendant l'ambassadeur ferait toujours bien de lui en dire quelques mots, et il s'offrit pour l'introduire dans ses appartements. Évidemment tout cela était arrangé à l'avance. Élisabeth était plus parée que de coutume, comme si elle s'attendait à la visite de notre ambassadeur. La Mothe-Fénelon rappela que bien des fois elle avait exprimé son regret de ne pas s'être mariée de bonne heure, et qu'elle lui avait dit aussi qu'elle ne s'allierait qu'à une maison royale, ce qui lui avait fait penser qu'elle l'invitait à lui

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. dipl.*, t. III, p. 417.

parler du duc d'Anjou, le prince le plus accompli qui fût aujourd'hui à marier. « Je croyais que les pensées du duc étaient logées plus haut », répondit Élisabeth. Je suis déjà bien vieille, et, sans la considération de laisser des héritiers, j'aurais honte de parler d'un mari, étant déjà de celles dont on veut bien épouser le royaume et non la personne. Les princes de la maison de France ont la réputation d'être bons maris et de fort bien honorer leurs femmes, mais de ne guère les aimer. » Pour une première ouverture, le propos ne pouvait aller plus loin. La Mothe-Fénelon en fit part à Catherine, mais sans répondre de la conclusion ; car la reine, qui avait souvent promis au Parlement de se marier, avait toujours trouvé le moyen d'éluder sa promesse. Néanmoins, selon lui, ce serait une faute de ne pas y donner suite, et de laisser échapper un si grand parti ; il invitait donc Catherine à y disposer le duc d'Anjou et attendait des instructions formelles, puisque c'était à eux de faire les premiers pas. La réponse de Catherine fut prompte: « Nous avons pensé, dit-elle, que cette ouverture se faisoit par l'intelligence et peut-être la menée de la reine d'Angleterre, beaucoup plus en intention de se servir du temps et de

nous pendant que ceci se négocieroit, qu'elle feroit conduire à la longue, que par volonté qu'elle eût de se marier. Nous avons donc écrit au cardinal de Châtillon que, si Élisabeth avait quelque femme ou fille à marier qu'elle pût désigner comme héritière de son trône, ce serait beaucoup plus convenable. » La prudence commandait ces précautions, mais l'offre lui avait été au cœur, et, à la fin de sa lettre à La Mothe, elle s'étendait complaisamment sur tous les avantages de cette union, le chargeant de bien s'assurer de ce qui en était en réalité, et, s'il y entrevoyait quelque chance, d'en parler comme de lui-même et de faire en sorte que les lettres qu'il lui écrirait à ce sujet n'arrivassent qu'à elle seule, sans passer par d'autres mains [1].

Élisabeth s'étant laissée aller à quelques confidences avec les dames de son entourage, le bruit du mariage se répandit bien vite à la cour; mais La Mothe-Fénelon répondit à tous ceux qui l'interrogèrent qu'il n'en était pas question. Le bruit persistant, il s'en plaignit au cardinal de Châtillon, qui en rejeta la faute sur les indiscrétions du vidame de Char-

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. dipl.*, t. VII, p. 143.

tres; il s'en plaignit également à Leicester, qui en attribua la cause au vif désir que l'on avait à la cour d'une alliance si convenable. A l'entendre, la reine y était on ne peut mieux disposée, objectant seulement que le duc, quoique parvenu à l'âge d'homme, serait toujours plus jeune qu'elle. « Ce n'en sera que mieux pour vous, » avait-il répliqué en riant. En quittant La Mothe-Fénelon, Leicester l'engagea à en parler de nouveau à la reine, ce qu'il fit le jour même. L'entretien commença par quelques mots sur la façon de vivre de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche. La Mothe-Fénelon lui dit que le roi se sentait tout heureux de la douce et intime privauté qu'il avait avec sa jeune femme et qu'il conseillerait à toute princesse désireuse d'avoir un parfait bonheur en ménage de prendre un mari dans la maison de France. « Je vous avoue, reprit-elle, que madame d'Étampes et madame de Valentinois me font un peu peur; je veux que mon mari ne m'honore pas seulement comme reine, mais qu'il m'aime pour moi. » La Mothe répliqua que celui dont il voulait parler avait cette qualité toute particulière de savoir bien aimer et de se rendre parfaitement aimable[1]. Élisabeth reprit qu'elle

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. dipl.*, t. III, p. 439.

n'avait jamais entendu parler du duc qu'avec de grands éloges. A ce moment, on annonça le cardinal de Châtillon et La Mothe se retira. Resté seul avec Élisabeth, le cardinal s'avança un peu plus qu'il n'avait fait jusqu'alors et se hasarda à lui poser plusieurs questions. Était-elle libre de toute promesse? Voulait-elle épouser un Anglais ou un étranger? En cas qu'elle préférât un étranger, voudrait-elle accepter M. le duc d'Anjou? — Elle répondit qu'elle ne voulait point épouser un de ses sujets, et que, si le duc lui était proposé, elle l'accepterait sous certaines conditions à débattre. Sur ce, le cardinal, prétendant avoir un pouvoir du roi, la pria de soumettre cette proposition à ses conseillers. Elle ne dépendait nullement d'eux, répondit-elle; c'étaient eux qui dépendaient d'elle. Leurs vies étaient entre ses mains. Le cardinal insistant et lui représentant les inconvénients que la reine Marie Tudor avait éprouvés en voulant traiter avec le prince d'Espagne la question de son mariage sans l'avis de ses conseillers, Élisabeth se rendit à cette dernière raison, et, dès le lendemain, elle rassembla les membres de son conseil [1]. En entendant de sa

1. Record office, *State papers: France.*

bouche cette communication inattendue, tous baissèrent la tête sans dire un mot. Un seul fit observer que le duc d'Anjou semblait bien jeune pour la reine. « Comment ! dit-elle prenant le mot dans un autre sens, ne suis-je pas encore pour le satisfaire ? » Puis elle remit à Cecil le soin d'en conférer avec le cardinal. Le 31 janvier suivant, La Mothe-Fénelon fut invité à un grand dîner et eut l'honneur d'accompagner Élisabeth. Il profita de cette bonne occasion pour reprendre l'entretien au point où il l'avait laissé. Élisabeth, de son côté, revint sur son thème ordinaire, disant que, pour complaire à ses sujets, elle était forcée de se marier, mais manifestant toujours la crainte de ne pas être assez aimée de celui qu'elle épouserait. La Mothe lui répondit qu'il en connaissait un par qui elle serait à la fois honorée et aimée, et qu'il espérait bien qu'au bout de neuf mois elle serait mère d'un beau garçon. Le mot la fit sourire et elle en parla librement encore. La conversation ayant pris ce tour enjoué, La Mothe-Fénelon ne crut pas devoir, ce jour-là, s'engager plus avant[1].

Des propos de toute sorte continuaient à

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. III, p. 554.

courir à la cour d'Angleterre et revenaient chaque jour aux oreilles de La Mothe-Fénelon : lady Clinton, femme de l'amiral, consultée par Élisabeth sur son mariage avec le duc d'Anjou, passait pour le lui avoir conseillé, ce dont la reine s'était montrée très satisfaite. Tout au contraire, lady Cobham, également consultée par elle, avait répondu que les meilleurs mariages étaient ceux où l'âge était assorti ; à quoi Élisabeth avait répliqué : « Il n'y a que dix ans entre moi et le duc ; j'espère qu'il se contentera des autres avantages. » Un des adversaires de l'alliance avec la France, voulant exciter la jalousie d'Élisabeth, lui avait parlé en pleine cour d'un voyage que venait de faire à Rouen le duc d'Anjou, à la poursuite d'une jeune Flamande très belle, dont le père, dans la crainte qu'elle ne suivît le duc, avait ordonné le départ précipité pour Dieppe, où elle n'attendait que le vent pour se réfugier en Angleterre. Une des dames d'honneur ayant répondu que « cela prouvoit que le duc n'étoit pas paresseux pour aller vers les dames et qu'il ne craindroit pas de passer la mer », Élisabeth avait ajouté : « Ce ne seroit point à mon profit qu'il fût si diligent [1]. »

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. III, p. 467.

Dans tous ces racontages habituels des cours, il n'y avait rien qui pût sérieusement inquiéter notre ambassadeur. Ce qui était plus grave, c'est qu'on vint lui affirmer que Leicester était parvenu à se faire proposer de nouveau à la reine par les membres de son conseil, et que la pensée d'épouser son favori, avec l'assentiment de ceux qui jusqu'ici l'en avaient dissuadée, l'avait beaucoup refroidie à l'égard du duc d'Anjou. Cela méritait un éclaircissement. Leicester, venant de lui-même au-devant d'une explication, s'invita à dîner chez La Mothe, en compagnie de Northampton, de Sussex et du comte d'Oxford; il aborda le premier ce sujet délicat. « C'était, dit-il, une menée de Cecil et des partisans de l'Espagne, qui voulaient empêcher le mariage du duc d'Anjou. Ils avaient en effet vivement sollicité la reine de l'épouser; mais, chargé par elle de les en remercier, il les avait tous vus et leur avait dit que : lorsque le temps lui était propice, il les avait eus pour adversaires et qu'aujourd'hui que le temps ne lui servait plus à rien, leur dessein, en faisant mine de lui aider, n'était que d'écarter le duc d'Anjou, qu'il ne leur en savait donc aucun gré. »

Ce langage était-il sincère? La Mothe fit

semblant de le croire, mais en conservant tous ses doutes [1].

Du moment qu'Élisabeth pensait sérieusement au duc d'Anjou, sir Henri Norris, son ambassadeur actuel en France, n'était plus l'homme de la situation; il s'était trop compromis durant la dernière guerre civile. Elle le comprit et le remplaça par sir Francis Walsingham. De tous ceux qui servirent sa politique à l'étranger, c'était le plus habile. Il devait beaucoup à l'étude, encore plus à ses voyages; il avait parcouru toute l'Europe, en savait presque toutes les langues et parlait bien le français. Sur tous les autres ambassadeurs d'Élisabeth, il avait cet avantage d'être l'allié de Leicester et l'ami de Cecil, les deux grandes influences d'alors. Écrivain distingué, il a laissé un livre de maximes politiques. De son temps, on lui reprochait de pratiquer un peu trop souvent celle qu'il mettait au-dessus de toutes: « Il n'en coûte jamais trop à un homme d'État pour savoir ce qui ce passe. » Arrivé à Paris, Walsingham fut conduit par Lansac, le 5 février 1571, au château de Madrid et reçu successivement par Charles IX, Catherine et les ducs d'Anjou et

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. III, p. 462.

d'Alençon; l'étiquette le voulait ainsi [1]. Aucune allusion ne fut faite au projet de mariage entre le duc d'Anjou et lui. Au nom d'Élisabeth, il l'invita à faire maintenir le dernier édit de pacification. Le duc se borna à protester de son dévouement et de son affection pour la reine. Au moment de son départ, Walsingham avait promis à Leicester de lui faire connaître ses propres impressions sur le duc d'Anjou. Après l'avoir observé avec beaucoup d'attention, voici comment il le dépeint : « Il est plus grand que moi de deux doigts, un peu pâle, bien fait de corps, les jambes longues, fines, mais bien proportionnées. Si tout ce que l'on voit est aussi bien que ce que l'on ne voit pas, il paraît assez sain. Au premier aspect, il a l'air hautain; mais, dès qu'on l'aborde, on le trouve plus courtois et d'humeur plus facile que ses frères. On s'attache plus volontiers à sa personne, en raison de l'affection que lui porte la reine mère, qui l'aime à lui seul plus que tous ses autres enfants. Il souffrait d'une fistule et on l'a mis au régime de l'eau; il s'y est si habitué, qu'il ne peut plus se remettre au vin [2]. » L'ambas-

1. Walsingham, *Lettres et négociations* (Amsterdam 1700. traduct.), *Lettre à la reine Élisabeth*, p. 11.

2. Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 29.

sadeur vénitien, Jean Correro, complète ce portrait : « Sa taille est plus haute que celle du roi, mais il n'a pas les jambes plus fortes; son teint est meilleur, sa figure plus agréable. Il s'amuse à une chasse de palais et se tient volontiers parmi les dames. S'il en attaque une, il n'en démord pas de si tôt [1]. » Son début dans la vie avait été brillant, et, comme dit Marguerite de Valois dans ses Mémoires, « les lauriers de deux batailles gagnées ceignoient déjà son front [2] ». Mais il se laissa bien vite amollir par la vie facile et oisive de la cour. Le Vénitien Jean Michel écrivait : « Il s'est adonné aux voluptés, elles le dominent; il se couvre d'odeurs et de parfums; il porte à ses oreilles un double rang d'anneaux et de pendants; il dépense des sommes folles pour ses chemises et ses vêtements; il charme et séduit les femmes en leur prodiguant les bijoux et les futilités les plus coûteuses [3]. » Voilà bien Henri de Valois tel qu'il fut dans sa première jeunesse; mais c'est une physionomie si étrange, une nature si curieuse à étudier et si insaisissable, que nous ajouterons au jugement des

1. *Relations des ambassadeurs vénit.* t. II, p. 16.
2. *Mémoires de Marguerite*, édit. Charpentier, p. 19.
3. Armand Baschet, *La Diplom. vénit.*, p. 569.

Vénitiens ce qu'un grand seigneur de la cour de France écrivait de lui à Walsingham, pour être mis sous les yeux de la reine Élisabeth [1] : « Il a ce malheur, c'est que tous ses portraits ne sont pas à son avantage. Janet lui-même n'a pas rendu ce je ne sais quoi qu'il tient de la nature. Ses yeux, ce pli si gracieux de sa bouche quand il parle, cette douceur qui lui gagne ceux qui l'approchent, ne peuvent être reproduits ni par la plume ni par le pinceau. Il a la main si belle, que, faite au tour, elle ne seroit d'un modèle plus fini. Ne me demandez pas s'il a été aimé ; il a remporté des victoires partout où il a voulu attaquer, et il ignore la centième partie des conquêtes qu'il a faites. L'on a voulu vous faire croire qu'il a été instruit par des personnes qui penchoient du côté de la religion nouvelle et qu'il y avoit beaucoup d'apparence qu'il y pouvoit être porté. Détrompez-vous : Monsieur est né catholique ; il a vaincu en se déclarant protecteur du catholicisme ; croyez qu'il vivra et mourra dans cette religion. Je lui ai vu dans les mains les Psaumes de Marot et d'autres livres de cette sorte ; mais c'était pour plaire à une grande dame hugue-

1. *Mémoires de Nevers,* t. I, p. 541.

note, dont il étoit extrêmement amoureux. Si la reine votre maîtresse ne se contente pas d'un si digne sujet, elle ne sera jamais mariée, elle n'a, dès à présent, qu'à faire vœu d'une perpétuelle virginité. »

A son arrivée à la cour, Walsingham fut interrogé de bien des côtés; on voulait savoir s'il était ou non favorable au mariage du duc. Il éluda toutes les questions en répondant invariablement qu'il avait laissé derrière lui en Angleterre toutes ses opinions, bien résolu à suivre uniquement et à la lettre ses instructions. Si Dieu inspirait à la reine la pensée de ce mariage, il manquerait à tous ses devoirs en ne l'approuvant pas, et en ne l'appuyant pas de son mieux. Élisabeth loua la prudence de ses réponses; mais, faisant un pas de plus : « S'il vous semble, lui écrivait-elle, qu'on puisse aller plus loin et qu'on agisse de bonne foi, nous voulons non seulement que vous continuiez comme de vous-même, mais que, si l'occasion s'en présente, vous parliez de notre part; car nous regardons la chose comme si avantageuse, que nous craignons bien plutôt qu'il ne survienne quelque contre-temps qui la traverse que la diligence avec laquelle on peut la pousser. Vous n'en parlerez pourtant

qu'autant que vous le jugerez nécessaire pour y disposer le roi. » Si, malgré ce plein pouvoir, Walsingham resta sur la réserve, c'est qu'il arrivait juste au moment où les plus grands efforts étaient faits pour détourner le duc d'Anjou de cette union. Le nonce, l'ambassadeur d'Espagne, ne cessaient de lui répéter que la reine Élisabeth était hérétique, trop vieille pour lui et incapable d'avoir des enfants. Pour flatter son amour-propre et l'attirer de leur côté, ils lui offraient tantôt d'être le chef d'une ligue contre les Turcs, tantôt de l'aider à s'emparer de l'Angleterre, facile conquête, à les entendre ; il valait mieux gagner glorieusement ce royaume par les armes que de l'acquérir honteusement par un mariage si mal assorti. De jour en jour, le duc prêtait une oreille plus favorable à leurs avances. Walsingham n'eut pas grand'peine à s'en apercevoir. « Le duc, écrivait-il, le 15 février, à Cecil, a dit à ceux qui l'approchent qu'il ne se soucie pas beaucoup d'épouser la reine. C'est l'œuvre de l'ambassadeur d'Espagne et des Guise, qui emploient certaines raisons malhonnêtes pour l'en dissuader. Ils pensent peut-être à la reine d'Écosse pour lui [1].»

1. Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 45.

Parmi les opposants les plus violents, il y en avait un que Walsingham ne nomme pas, c'était le cardinal de Pellevé, l'un des futurs chefs de la ligue. Voici ce qu'il en écrivait : « Quant au mariage de la reine d'Angleterre avec Monsieur, qui est la pratique de notre apostat le cardinal de Châtillon, je vous assure que le duc n'en a nulle volonté; tenez cela pour résolu. Le roi d'Espagne, avec toutes les qualités que l'on peut désirer et avec une princesse si catholique, vous savez le peu de crédit et de pouvoir qu'il avoit pour le gouvernement de cette nation par trop soupçonneuse; Monsieur n'eût *point été le roy*, *mais le mari de la royne* [1]. » Tout à l'opposé des catholiques, les chefs protestants désiraient vivement le mariage du duc avec Élisabeth. Espéraient-ils se ménager son appui et assurer leur propre sécurité, qu'ils jugeaient très compromise? Toujours est-il que Téligny, en leur nom, vint trouver le roi et s'en expliqua très nettement, ne lui cachant pas que l'on trouvait étrange que le duc, depuis le commencement de la négociation, se montrât de plus en plus défiant. Charles IX lui répondit qu'il était assez maître de son frère pour qu'il n'y

1. Record office, *State papers*, *France*.

eût pas d'autre obstacle à craindre que celui de la religion. Il ajouta qu'il emmènerait son frère hors de la cour pour l'arracher à l'influence de certains moines qui lui soufflaient une « exagération de religion ». Mais la pression était plus forte que Charles IX ne le pensait, et les répugnances du duc ne tardèrent pas à être suivies d'un refus formel de la main d'Élisabeth[1]. « Mon fils m'a fait dire par le roi, écrivait Catherine à La Mothe-Fénelon, qu'il ne la veut jamais épouser, d'autant qu'il a toujours ouï mal parler de son honneur par tous les ambassadeurs qui y ont été; qu'il penseroit être déshonoré et perdre toute la réputation qu'il a acquise. J'ai grand regret de l'opinion qu'il a; je voudrois qu'il m'eût coûté beaucoup de sang que je la lui puisse ôter; mais je ne puis le gagner, encore qu'il me soit obéissant. Or, monsieur de La Mothe, vous êtes sur le point de perdre un tel royaume pour mes enfants[2]. » Elle avait sous la main Guido Cavalcanti; elle le fit venir et l'interrogea sur tout ce qu'on disait d'Élisabeth. Cavalcanti, un des familiers de sa cour, ne pouvant parler d'elle que dans les meil-

1. *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 494.
2. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VII, p. 179.

leurs termes, affirma que, depuis son avènement à la couronne, la reine était l'objet de l'estime et du respect de toute l'Angleterre. Catherine, qu'elle le crût ou non, l'invita à le répéter au duc d'Anjou. De son côté, elle travailla si habilement l'esprit de son fils, qu'elle le ramena à ses propres idées : « J'ai tant fait, écrit-elle, le 18 février, à La Mothe-Fénelon, que mon fils d'Anjou s'est condescendu à l'épouser, si elle le veut, et qu'il le désire à cette heure infiniment[1]. »

Sur ces entrefaites, lord Buckhurst arriva en France. Il venait en mission extraordinaire pour complimenter Charles IX, à l'occasion de son mariage. Il était parent éloigné d'Élisabeth. A ce titre, on lui ménagea une pompeuse réception. Après avoir séjourné trois jours à Saint-Denis, en compagnie de Walsingham, du comte de Rutland et des seigneurs de sa suite, il se rendit le 20 février à Paris. A moitié chemin, le marquis de Trani et M. de Saluces, qui l'attendaient, le conduisirent à l'hôtel préparé pour le recevoir, où le roi avait fait transporter les plus beaux meubles de la couronne et où il fut défrayé de toute dépense. Le 23, lui et sa suite furent conduits à l'audience royale dans douze

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VII, p. 179.

coches et carrosses avec une forte escorte de cavalerie. Le roi le reçut entouré de tous les princes du sang, de plusieurs cardinaux et des principaux dignitaires de la cour. On n'échangea que les compliments habituels. De chez le roi, Buckhurst fut mené chez Catherine, où se renouvelèrent les protestations mutuelles de bonne amitié. Le 25 février, une grande fête fut donnée en son honneur à l'hôtel de Lorraine. Le roi, le 1er mars, l'emmena à une chasse à courre à Vincennes; enfin, le 4 mars, le duc de Nevers l'invita à un concert qui fut suivi d'une comédie jouée par des acteurs italiens. Cette réception toute d'apparat n'avait pas permis à Catherine de s'entretenir en particulier avec lord Buckhurst; elle y tenait pourtant et chargea Cavalcanti de lui proposer une entrevue. Le lieu choisi fut le jardin des Tuileries, dont Catherine était très fière. Lord Buckhurst, devant partir le lendemain, prétexta le désir de voir ce jardin. Catherine l'y attendait; en l'apercevant, elle feignit l'étonnement. Il se rapprocha d'elle et l'entretien s'engagea. Elle lui dit qu'elle aurait regretté qu'il fût parti sans qu'elle lui exprimât toute l'amitié que le roi et elle portaient à la reine, sa maîtresse, et leur désir de la fortifier, quand l'occasion s'en présenterait. « Votre Majesté,

dit Buckhurst, fait sans doute allusion au mariage de la reine et du duc d'Anjou. » Elle répondit que si le roi et elle étaient assurés qu'Élisabeth le voulût et qu'elle ne se moquât pas de son fils comme des autres, elle le désirerait, mais à la condition toutefois qu'elle prît soin de leur honneur. Buckhurst reprit que la reine l'avait chargé de dire, en cas qu'on entrât en ce propos, qu'elle était résolue de se marier hors de son royaume et à un prince *de même aile;* mais que, n'étant l'honneur des filles de rechercher les hommes, elle n'en pouvait dire davantage; que, quand elle en serait requise, elle répondrait et que nulle moquerie n'était à craindre. Puis, venant à exprimer sa propre opinion: « Elle est comme forcée de se marier, ajouta-t-il, car tous les grands le lui conseillent; tous les autres prétendants, le roi de Suède, le frère du roi de Danemark, l'archiduc Charles, sont pauvres et éloignés de l'Angleterre. Tout au contraire, le duc d'Anjou, son plus proche voisin, s'appuie sur un grand roi. Des deux côtés, ce mariage présente de grands avantages. » Avant de prendre congé, Buckhurst demanda à Catherine ce qu'elle désirait qu'il écrivît à Élisabeth. Elle se borna à lui dire que, si la reine voulait vraiment se marier, le roi et

elle étaient tout disposés à entrer en pourparlers. Le lendemain, elle envoya à Buckhurst un projet de mariage.

Lors du retour de Norris en Angleterre, Élisabeth l'avait longuement questionné sur le duc d'Anjou ; toutes ses réponses avaient été favorables ; il avait vanté sa belle taille, sa vigueur, sa grâce, sa beauté. Elle en avait été si vivement impressionnée, qu'elle avait chargé Leicester de demander à La Mothe-Fénelon si, dans quelques mois, lorsqu'elle s'approcherait des côtes de France, le duc ne pourrait pas profiter d'une marée pour venir la voir. La Mothe avait répondu que, tant que rien ne serait arrêté, cette entrevue lui semblait difficile. En revenant de France, Buckhurst confirma tout ce que Norris avait dit de flatteur sur le duc, et donna les meilleures assurances de la sincérité de Catherine [1]. Encouragée par tant de témoignages, Élisabeth se décida à se prononcer plus ouvertement qu'elle ne l'avait fait jusqu'àors. Le 29 mars, elle écrivit à Walsingham « qu'elle était résolue à se marier et à accepter l'offre qui lui avait été faite du duc d'Anjou ; mais qu'elle voudrait, pour s'épargner une

1. La Mothe-Fénélon, *Corresp. diplom.*, t. IV, p. 42.

réponse trop directe, trop précise, que la reine mère, ayant une grande expérience des négociations de ce genre, se chargeât de faire seule et d'elle-même tout ce qui était convenable et d'usage en pareil cas ». Quant à la question de religion, elle déclarait qu'elle n'en permettrait pas au duc l'exercice public.

Au moment même où Élisabeth et Catherine se montraient si bien disposées, de nouvelles oppositions se produisaient dans les deux cours et de nouvelles intrigues étaient nouées. En Angleterre, les partisans de l'Espagne, l'archiduc Charles leur manquant, avaient eu la pensée de mettre en avant le prince Rodolphe, fils de l'empereur Maximilien. Son portrait avait été envoyé de Vienne et remis à Élisabeth. De son côté, le duc d'Anjou semblait revenir à ses premières et fâcheuses impressions. « Ces jours passés, » écrivait Walsingham à Cecil, il a dit à M. de Foix : « Vous et les autres, vous m'avez porté à consentir à ce mariage, mais je crains bien d'apprendre, dans les premières lettres, que la reine d'Angleterre n'a d'autre but que de nous *divertir*, et nous serions au regret de nous être avancés si avant. A moins d'une réponse décisive, je ne veux pas faire un pas de plus. » Walsingham jugea bien que le moment n'était pas opportun

pour faire connaître la résolution si formellement exprimée par Élisabeth de ne pas permettre ouvertement au duc l'exercice de sa religion. Dans l'état d'esprit où il était, tiraillé en sens contraire par le nonce et les chefs catholiques, il y trouverait un prétexte pour rompre sur-le-champ. Laissant donc de côté le point essentiel de ses instructions et comptant un peu sur le temps, Walsingham déclara simplement à Catherine que la reine sa maîtresse était disposée à accepter la main du duc d'Anjou. Catherine devina qu'il lui cachait quelque chose. Elle lui dit qu'elle aurait désiré une réponse moins laconique, non pas tant à cause d'elle que pour donner satisfaction à certains scrupules. C'était une allusion indirecte à la question de la religion. Elle ajouta que, si on agissait de bonne foi, l'amitié entre les deux cours resterait la même, quel que fût le résultat. Walsingham répondit qu'il était autorisé à en conférer avec M. de Foix, mais que, pour éviter les inconvénients d'une négociation à distance, il serait peut-être préférable d'envoyer en Angleterre un personnage de confiance, muni de pleins pouvoirs; et que sous ce rapport personne ne pourrait être plus agréable que M. de Foix. Catherine en convint et promit de l'envoyer, mais un peu

plus tard. Elle voulait auparavant faire sonder le terrain par Cavalcanti, *un neutre*, comme elle l'appelle, très en faveur auprès d'Élisabeth et lié avec ses principaux conseillers. Elle se décida à le faire repartir pour Londres ; mais elle lui enjoignit de s'en tenir à des communications verbales, et de ne remettre aucune note écrite dont Élisabeth pourrait se servir et s'armer plus tard.

L'arrivée de Cavalcanti ayant été officiellement annoncée, un guide vint l'attendre à Douvres, et, le 11 avril, jour de son arrivée, le conduisit tout droit à l'hôtel de Cecil, où Élisabeth se rendit de son côté. Rien ne transpira de ce premier entretien. Cavalcanti ne s'en ouvrit même pas à la Mothe-Fénelon, qui, le lendemain, alla seul trouver Élisabeth et, au nom de Catherine, lui proposa le duc d'Anjou, ce prince « professant pour elle, de longue date, une grande admiration et une sincère affection ». Élisabeth répondit que le cardinal de Châtillon lui en avait parlé le premier, que tout récemment Téligny lui en avait écrit, et qu'à la suite du favorable rapport de lord Buckhurst, elle s'en était expliquée plus ouvertement par l'entremise de Walsingham. Du moment qu'une demande officielle lui était faite, on n'aurait pas à se

plaindre de sa lenteur ; elle n'avait refusé Philippe II que par conscience ; elle n'avait pris que huit jours pour sa réponse aux deux rois de Suède et de Danemark ; en vérité, elle ne pouvait être accusée de longueur que vis-à-vis de l'archiduc Charles ; mais cela tenait aux troubles qui, à cette époque, agitaient l'Europe. Elle promettait le secret ; puis, venant à aborder la question de la religion, elle rappelait qu'elle en avait toujours refusé l'exercice à l'archiduc, et priait La Mothe-Fénelon d'être le moins exigeant possible [1]. La Mothe répondit que déjà bien des mariages avaient eu lieu entre personnes de culte différent, et que l'on avait toujours cherché à respecter la conscience des deux époux. — « J'ai été, répliqua-t-elle, sacrée et couronnée par un évêque catholique, sans toutefois avoir assisté à la messe ; il me serait pénible de voir le duc abandonner sa religion ; car, s'il délaissait Dieu, il ne tarderait pas à me délaisser moi-même. » Sur ces dernières paroles, la reine donna congé à La Mothe, l'invitant à voir Cecil et Leicester, auxquels elle avait remis le projet de mariage rapporté de France par Buckhurst. Les articles qui allaient être

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. IV, p. 64.

l'objet de la discussion étaient au nombre de huit. — Le mariage serait célébré suivant les cérémonies de l'Église catholique. — Le duc en aurait pour lui et ses domestiques le libre exercice. — Le mariage fait, il prendrait le titre de roi et administrerait conjointement avec la reine. — Il serait couronné. — Il prélèverait chaque année 60,000 livres sur les revenus de l'Angleterre. — Ses enfants succéderaient aux biens paternels et maternels. — En cas de prédécès de la reine, il retiendrait le titre de roi et administrerait le royaume. — Si la reine ne laissait aucun enfant, il continuerait à toucher les 60,000 livres. — Enfin, entre les deux royaumes serait établie une perpétuelle ligue et union.

Dans la conférence qui suivit l'entretien de La Mothe avec Élisabeth, Cecil se montra intraitable : la reine ne pouvait rien autoriser qui pût devenir la cause d'un scandale et de troubles dans le royaume. La Mothe répliqua que la reine venait de lui dire, tout au contraire, qu'elle n'estimerait pas le duc s'il renonçait à sa religion. Lui en refuser l'exercice, ce serait donner l'occasion de douter de tout le reste. Aussi mal engagé, ce premier entretien ne pouvait se prolonger. Les jours suivants, La Mothe

se rendit encore auprès de Cecil et de Leicester; il revit la reine, mais sans pouvoir obtenir d'elle aucun adoucissement. Élisabeth et ses conseillers se flattaient que le duc finirait par se soumettre aux conditions qu'ils entendaient lui imposer. Cavalcanti avait remis à la reine une lettre du duc. La Mothe, pour la faire avancer un peu plus, la pria de vouloir bien y répondre: elle s'en défendit longtemps, prétextant que « la plume tomberoit de ses mains et qu'elle ne sauroit que dire au duc, n'ayant jamais écrit à aucun des princes qui avoient prétendu à sa main, à l'exception de l'archiduc Charles et en termes fort éloignés du mariage ». Elle céda pourtant et écrivit la lettre sollicitée par La Mothe. Il y avait en elle un singulier mélange de raison pratique et de naïve légèreté. Tout en discutant en homme d'État les côtés sérieux de ce mariage, elle parlait volontiers de la beauté du duc d'Anjou, de sa main, une des plus belles de France. « D'ici à sept ou huit ans, il gagnera encore, disait-elle à la Mothe-Fénelon, et, moi, je serai bien vieille; pour cette heure, j'espère de ne pas trop lui être désagréable. » Et elle demandait à La Mothe, si l'on avait parlé au duc de son pied, de son bras, et d'autres choses encore qu'elle ne nommait pas. Elle avoua tout bas

qu'elle trouvait le duc *très désirable*. La Mothe Fénelon répliqua, avec une pointe de raillerie gauloise, « que tous deux étoient *très désirables* et qu'à ses yeux leur seul défaut, c'étoit qu'ils ne se rendoient pas assez tôt possesseurs des perfections l'un de l'autre ». Mais elle était de nature si fantasque, si variable, que, le lendemain, La Mothe la trouva tout autre ; d'une voix sèche, elle s'écria qu'elle venait d'apprendre une étrange nouvelle : « Un homme haut placé à la cour de Charles IX aurait dit, en nombreuse compagnie, qu'elle avait un mal à la jambe dont elle ne guérirait jamais ; que ce serait là un excellent prétexte pour lui donner plus tard un *breuvage* de France et pour en débarrasser le duc, qui, veuf, pourrait épouser Marie Stuart et devenir maître de cette île. » La Mothe repoussa énergiquement cet indigne propos et lui demanda qui l'avait tenu, afin que Charles IX et Catherine pussent justement le punir. — « Il n'est pas temps de le nommer, répondit-elle ; mais informez-vous si le propos a été vraiment tenu, et je vous en dirai davantage. » Dans le premier moment de sa colère, elle ne parlait de rien moins qu'envoyer Sidney en Espagne et de renouer ses relations avec Philippe II. Elle finit par se radoucir, mais ce propos lui

resta longtemps sur le cœur. Revoyant La Mothe, elle lui dit que « elle regrettait qu'il ne fût pas venu au bal donné par le marquis de Northampton ; il l'aurait vue danser et aurait pu assurer au duc qu'il n'était pas en danger d'épouser une boiteuse ».

Son jeu, pour le moment, c'était de se montrer beaucoup plus conciliante que ses conseillers. Chaque fois qu'elle se retrouvait avec La Mothe, elle se plaignait des exigences de sa situation; elle lui faisait dire secrètement par Leicester qu'elle ne voulait imposer au duc rien de contraire à sa conscience ; elle fermerait les yeux, s'il voulait se contenter de l'exercice privé de sa religion. Ce qui la préoccupait, c'était de savoir comment se réglerait et se passerait la cérémonie du mariage ; elle était très superstitieuse et craignait que le duc, s'il trouvait quelque chose dans la cérémonie blessant sa conscience, ne la laissât là, et surtout que l'anneau du mariage ne tombât à terre. Toutes ces réserves tant de fois soumises à La Mothe montrent assez combien la mission de Cavalcanti avait été difficile et le peu d'espoir qu'il emportait d'une solution favorable.

C'est le 24 avril qu'il rentra à Paris. Le même jour, il remit à Walsingham les lettres d'Élisa-

beth. Après les avoir lues, Walsingham l'engagea à aller voir Catherine à Monceaux, ce qu'il fit ; mais Catherine ajourna tout entretien jusqu'à son retour très prochain à Paris. Elle quitta en effet Monceaux le 26 : n'ayant eu, ce jour-là, aucune heure de liberté, elle fit dire à Walsingham de venir le lendemain matin à Saint-Cloud, où il se rendit. Sa première parole fut pour demander si elle était satisfaite de la réponse d'Élisabeth. Elle dit que cette réponse ne s'appliquait pas directement aux articles qui lui avaient été adressés, à l'exception toutefois de celui relatif à la religion, si dur et touchant de si près à l'honneur de son fils ; que, s'il s'y soumettait, la reine aurait sa part de blâme en acceptant pour époux un homme qu'un si brusque changement de religion ferait passer à juste titre pour être sans conscience et sans piété. La reine, répondit Walsingham, n'entend pas que le duc change si brusquement de religion, ni que lui et les siens soient contraints de pratiquer les rites de l'Église anglicane, mais elle ne peut, sans violer les lois du royaume, lui accorder l'exercice de son culte ; ce serait s'exposer aux mêmes troubles qui tout récemment ont déchiré la France. Catherine répliqua que « n'avoir pas le

libre exercice de sa religion étant la même chose que d'en changer, aucune considération ne pourrait déterminer son fils à une pareille concession. La meilleure garantie contre les troubles qu'on semble craindre, ce serait l'appui et le secours du roi son fils ». — « Il en résulterait, reprit Walsingham, plus de bien que de mal. Les discordes civiles sont, en Angleterre, soudaines et sanglantes ; mais de peu de durée, car il n'y a ni places fortes ni villes murées pour prolonger la guerre. » Catherine, changeant de terrain, insinua que le duc avait plus de zèle que de savoir pour défendre sa religion, qu'il se laisserait bientôt et facilement vaincre par les bonnes persuasions de la reine, et qu'ainsi ce scandale, dont il s'effrayait, durerait bien peu de temps. Elle alla jusqu'à dire que, ce mariage pouvant amener de grands changements dans la chrétienté, les catholiques le redoutaient ; c'était plaider la cause de l'anglicanisme. Walsingham demanda si elle consentait à ce qu'il fît part de cet entretien à Élisabeth ; Catherine l'en pria.

## IV

**Walsingham va trouver le duc d'Anjou. — Larchant en Angleterre. — Portrait du duc d'Anjou. — M. de Foix en Angleterre. — Impressions de Charles IX sur la mission de Paul de Foix. — Smith à Amboise. — Son entretien avec Paul de Foix. — Audience de Smith.— Smith demande les dernières conditions du duc. — Catherine réclame celles indiquées par de Foix. — Élisabeth profondément blessée du refus de sa main. — Catherine tient en réserve le duc d'Alençon.**

Jusqu'à ce jour, le duc d'Anjou n'avait pas pris part personnellement à la négociation de son mariage, Walsingham, qui le savait très prévenu, très résistant, se décida à aller le trouver à Gaillon, où la cour était alors. Entrant sans préambule dans le vif de la question, il dit qu'il avait ordre de la reine de lui représenter les graves inconvénients qu'amènerait la libre pratique de son culte, dont il faisait une condition [1]. La reine n'entendait nullement le

1. Walsingham, *Lettres et Négociations*, Amsterdam. 1700, p. 112.

contraindre à changer de religion, et, souhaitant seulement qu'il se passât de messe, elle le priait d'examiner de plus près s'il ne pourrait pas servir Dieu dévotement avec le formulaire des prières de l'Église anglicane. Le duc répondit que son désir était plutôt de prévenir des inconvénients que d'en être la cause. Quoique bien jeune encore, on lui avait fait, depuis cinq ans, plusieurs ouvertures de mariage qu'il avait toutes repoussées; mais il avait entendu dire tant de bien de la reine, la femme la plus accomplie pour son esprit et pour le charme de sa personne que l'on ait vue depuis des années, qu'il n'avait pu se défendre du désir d'être tout à elle. L'exercice de sa religion touchait à son âme; c'était d'ailleurs un privilège limité à lui seul, dont il n'userait qu'en particulier; il n'y avait donc là ni scandale ni troubles à craindre. Walsingham demandant au duc s'il ne pourrait pas au moins, de temps en temps, assister au service de l'Église anglicane, il répondit ne savoir comment Dieu disposerait son cœur à l'avenir, mais que, pour le moment, il priait la reine de considérer combien il était pénible de faire quelque chose de contraire à sa conscience. Walsingham, en quittant le duc, vit Charles IX et dit que la reine lui saurait gré d'amener son

frère à ne pas demander d'une manière trop absolue une tolérance qui, en Angleterre, pourrait avoir des suites très dangereuses. Charles IX lui promit qu'il obligerait son frère à aller aussi loin que l'honneur et sa conscience le pourraient permettre. Au sortir de chez le roi, Walsingham fut reçu par Catherine, qui le pria d'écrire à la reine de ne pas trop faire attendre sa réponse et d'en modérer les conditions autant que possible. Il apprit à la cour qu'il était question d'envoyer en Angleterre le maréchal de Montmorency, qu'en tout cas M. de Foix l'y précéderait [1].

Obtenir d'Élisabeth une résolution était toujours l'obstacle sérieux, la grande difficulté. Cecil, néanmoins, à force d'instances, arracha l'autorisation de dresser les articles de sa réponse. Ce premier travail à peine terminé, Élisabeth l'invita à y intercaler la demande de la restitution de Calais; c'était forcément un cas de rupture. Cecil et Leicester lui représentèrent tous deux qu'il n'était plus temps de tergiverser, qu'il ne s'agissait pas ici d'un roi de Suède ou d'un roi de Danemark, mais d'un puissant voisin, et qu'en cas d'un refus injurieux, une invasion

1 Walsingham, *Lettres et Négociations*, p. 114.

pouvait être à craindre. Elle fit semblant de se rendre à leurs raisons et Cecil put reprendre son travail. Pour gagner du temps, elle prétexta qu'elle avait de graves inquiétudes sur les suites de son mariage. Son médecin l'avait effrayée : elle craignait de n'être ni assez saine, ni assez bien disposée pour se marier. Elle voulait attendre qu'elle fût dans un meilleur état. Catherine commençait à s'inquiéter de ces lenteurs. « Je me doute, écrivait-elle à La Mothe-Fénelon, qu'elle nous laisse là, quand elle aura fini ses affaires. » Tout en mettant en avant l'excuse de sa santé pour retarder sa réponse, Élisabeth cherchait à se maintenir dans les bonnes grâces de Catherine et ne lui ménageait pas les protestations dans ses lettres. Toutefois, les inquiétudes de Catherine persistant, elle se décida à faire partir pour l'Angleterre Larchant, capitaine des gardes du duc d'Anjou. Charles IX, dans une lettre à La Mothe-Fénelon, précise bien le but de cette mission : « Avant d'envoyer des gens de plus grande qualité en Angleterre, nous voulons voir clair en cette négociation. »

Larchant emportait des lettres du maréchal François de Montmorency pour Cecil et Leicester et une du duc d'Anjou pour Cecil. Cette

dernière lettre dut singulièrement flatter la vanité du ministre d'Élisabeth : « Je vous écris, disait le duc, plus pour suivre mon naturel qui ne peut endurer que je reçoive plaisir d'aucun qu'à tout le moins je l'en mercie, d'autant que je sais que vous n'avez été poussé à ce que vous avez fait pour acheminer l'affaire qui est entre la reine d'Angleterre et moi que du seul zèle de son service et de son bien, ce qui m'induit tant plus à vous aimer et estimer [1]. »

Cavalcanti, qui était de toutes les ambassades, fut encore de celle-ci. Le 20 juin, il écrivait à Cecil : « La reine mère m'a dit que nous ne pourrions pas être expédiés avant samedi. La cause de ce retard est bonne. J'espère que quelque chose de bon sortira de notre mission. Je dois emporter un portrait du duc d'Anjou tel quel, si je puis l'avoir [2]. » Janet, à qui Catherine l'avait demandé, au lieu d'un en avait commencé deux. Dans l'un, le visage était seul fini et très réussi, très ressemblant ; dans l'autre, on ne pouvait avoir qu'une juste idée de la taille. Catherine n'étant ainsi qu'à demi satisfaite en

1. Record office, *State papers, France;* voy. *Le XVIe siècle et les Valois,* p. 283.

2. La Mothe-Fénelon, *Corresp.*, t. VII, p. 228.

commanda un troisième plus en grand, mais qui ne pouvait être achevé de sitôt. Cavalcanti emportait un autre portrait, celui de Marie de Clèves, pour Leicester. Leicester, n'ayant plus aucun espoir d'épouser Élisabeth, avait jeté ses vues sur cette riche héritière ou sur quelque autre grande dame de France, et il comptait un peu sur l'appui de Catherine. C'est à cette occasion que Tavannes, avec le ton soldatesque qu'il affectait, dit au duc : « Leicester veut vous faire épouser sa bonne amie ; faites-lui épouser Châteauneuf, qui est la vostre, vous lui rendrez le panache qu'il veut vous donner [1]. » Larchant et Cavalcanti n'arrivèrent à Londres que le 30 juin ; ils jouaient de malheur: la nuit précédente Élisabeth, en se déshabillant, s'était donné une entorse. Elle ne put donc les recevoir qu'au bout de huit jours.

Leur mission était très limitée ; ils n'avaient qu'à préparer les voies à une grande ambassade et à solliciter un sauf-conduit pour Montmorency, qui devait en être le chef. La première fois qu'ils en firent la demande, Élisabeth leur fit observer que, tant que la question de la religion

1. *Mémoires de Tavannes*, édit. du *Panthéon littéraire*, p. 390.

ne serait pas vidée, ce serait inutile. Le choix d'un ambassadeur de si haut rang ne pourrait qu'aggraver les inconvénients d'un refus, si l'on ne parvenait pas à se mettre d'accord. De nombreuses conférences eurent lieu entre nos deux envoyés et Cecil et Leicester, mais sans résultat. Loin de se prêter à la moindre concession, Élisabeth ne voulait même plus accorder au duc l'exercice secret de sa religion, qu'elle avait un instant offert. Pour sortir de ces interminables préliminaires, nos deux envoyés proposèrent de laisser de côté l'article de la religion. Élisabeth y accéda et se hâta d'écrire à Walsingham : « S'ils croient mettre ainsi à couvert l'honneur du duc, on ne le leur refusera pas, et faites semblant d'accepter. » En réalité, cette nouvelle mission n'avait pas fait avancer d'un pas la négociation ; ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que les conseillers d'Élisabeth lui arrachèrent le présent d'une chaîne de 60 livres pour Larchant. Leicester, dans une lettre du 7 juillet à Walsingham, lui avoue que la reine ne s'y est pas portée avec un grand empressement, mais avec une sorte de résignation. Les résolutions d'Élisabeth étaient, la plupart du temps, subordonnées à une question de vanité. Comme on savait qu'elle était toujours très dé-

sireuse de connaître sur elle l'opinion de la cour de France, on vint lui répéter qu'une grande dame, et des plus vertueuses, avait dit au duc d'Anjou : « Monseigneur, lorsque vous passerez en Angleterre, n'en usez pas comme tous les princes français, qui vont toujours faisant l'amour aux dames. » Elle en fut très favorablement impressionnée. Le portrait du duc lui ayant été remis presque au même moment par Cavalcanti, ce simple présent fit plus sur son esprit que toutes les instances des ambassadeurs. Dès qu'elle l'eut reçu, elle fit appeler La Mothe-Fénelon, à qui elle avait hâte d'en parler. Ce n'était qu'un simple crayon ; elle dit à La Mothe que, quoique le teint fût un peu charbonné, le visage lui semblait d'une grande beauté et annonçait beaucoup de prudence et de dignité ; qu'elle était tout heureuse de reconnaître dans le duc la maturité d'un homme, car elle ne voulait pas être menée à l'église par un homme aussi jeune qu'en avait l'air le comte d'Oxford, de crainte que l'âge ne parût par trop inégal. Elle avoua à La Mothe avoir trente-cinq ans ; elle en dissimulait au moins deux. La Mothe lui répondit que les années n'avaient rien pu lui enlever de sa beauté et de ses perfections. Son orgueil étant ainsi surexcité, elle écrivit spon-

tanément au duc une lettre qu'elle remit à Larchant au moment de son départ. « Monseigneur, lui disait-elle, combien que ma dignité excède ma personne et que mon royal rang me fait douter que mon royaume est plus recherché que moi-même, si est-ce que la réputation que j'ai entendue par mon ambassadeur et aussi par votre gentilhomme *que avez conçue de quelques grâces miennes,* me fait croire que la règle de notre affection se tirera par la force de choses plus excellentes qu'oncques ai connues en moi résider, et pourtant me fâche en pensant que mon insuffisance ne pourroit satisfaire à une telle opinion que M. de Larchant m'a déclaré que déjà en avez conçue, espérant que vous n'aurez occasion de vous repentir de cet honneur que de jour en autre me faites [1]. »

Larchant et Cavalcanti rentrèrent à Paris le 16 juillet. Catherine et le duc d'Anjou y étaient venus de leur côté sous le prétexte de l'achat de quelques costumes pour Élisabeth [2]. Le duc les vit le premier; il se plaignit des difficultés que lui opposait Élisabeth, et qui lui semblaient bien dures; il se refusait à croire que la reine

1. Record office, *State papers*, *France; Le* seizième *siècle et les Valois*, p. 289.

2. *Ibid.*

voulût épouser un mari ne pratiquant pas sa religion. Sur ces dernières paroles, il les congédia et les invita à se rendre chez la reine mère qui les attendait. Catherine se plaignit également des restrictions imposées à son fils pour l'exercice de la religion ; tant que rien ne serait relâché de ces conditions, il serait impossible d'aller plus avant. Elle parut regretter qu'on eût répété les paroles de la reine au duc dont les défiances pourraient s'en accroître. Cavalcanti ne tarda pas à le reconnaître : « Le duc est si troublé, écrivait-il à Cecil, qu'il a fallu de chauds encouragements pour le remettre au point où il semble revenu. » Walsingham s'en était également aperçu. « On remue beaucoup, » ajoutait-il, « pour entraver ce mariage. Le nonce, les ambassadeurs d'Espagne et de Portugal sont tous les jours en mouvement pour en détourner M. le duc. » Catherine, qui alors désirait encore ce mariage, se montrait très mécontente de toutes ces menées : « L'humeur en laquelle est mon fils, confiait-elle à La Mothe, me fait beaucoup de peine. Nous soupçonnons fort que Villequier, Lignerolles et Sarret, possible tous les trois, sont les auteurs de ces fantaisies. Si nous pouvons en avoir l'assurance, je vous assure qu'ils s'en repen-

tiront[1]. » Charles IX ne se montrait pas moins irrité; l'inimitié, plus tard si violente, entre les deux frères commençait à se faire jour. Ils eurent une discussion très aigre à l'occasion d'une dépêche venue de Londres, discussion à laquelle assistait Catherine. « Mon frère, dit vivement Charles IX au duc, vous auriez dû être plus franc avec moi et ne pas me mettre dans le cas de tromper la reine Élisabeth, que j'estime et que j'honore. Vous alléguez toujours votre conscience; il est un autre motif que vous n'avouez pas, c'est l'offre d'une forte somme que le clergé vous a faite, parce qu'il tient à vous garder ici comme le champion de la foi catholique; je vous le dis franchement, je ne veux pas admettre ici d'autre champion que moi-même. Quant au clergé, puisqu'il a tant de superflu, et moi tant de besoins, les bénéfices étant à ma disposition, je m'en souviendrai et j'aviserai. Quant à ceux qui s'en font les entremetteurs, j'en raccourcirai quelques-uns de la tête[2]. » A cette rude apostrophe le duc ne répondit rien, mais se retira dans ses appartements, où il pleura le reste du jour.

1. La Mothe-Fénelon, *Correspondance dipl.*, t. VII, p. 234.
2. *Calendar of State papers, Walsingham to lord Burghley* (1571-1572), p. 497.

Walsingham, en transmettant à Cecil le récit de cette scène, ajoute : « On a fait ce qu'on a pu pour me la cacher, mais la reine mère, sachant bien que j'en étais avisé, m'a prié de continuer mes bons offices et de ne pas communiquer ce que j'en avais appris. Je lui ai dit que si elle prévoyait une rupture, il serait mieux de terminer les choses amiablement sans les pousser trop loin. » Elle le promit, mais déjà elle s'était mise du côté du duc d'Anjou et était devenue aussi intraitable que lui sur l'article de la religion. Walsingham, si perspicace d'ordinaire, crut tout au contraire que de Foix emporterait des instructions l'autorisant à céder sur la question religieuse plutôt que de rompre. Il en énumère ainsi les motifs : la mésintelligence entre la France et l'Espagne qui s'accentue ; la jalousie entre le roi et le duc d'Anjou parvenue à un état si aigu, qu'il ne se passera pas six mois qu'ils n'en viennent aux mains ; enfin le roi ne se souciant pas d'avoir son frère près de lui et le duc ayant peur d'y rester. « Depuis la mort d'Henri II, disait-il encore, la reine mère n'a jamais tant pleuré. » Il comptait donc sur la mission de Paul de Foix. Aussi engagea-t-il Cecil à agir auprès d'Élisabeth, afin qu'elle le reçût avec de grands égards. Si

par son entremise l'on n'arrivait ni au mariage, ni à une alliance, les affaires des protestants de France lui semblaient comme désespérées, les chefs le lui avaient dit, les larmes aux yeux. Nous ne sommes qu'à une année de distance de la Saint-Barthélemy, et déjà se font jour de sinistres pressentiments.

De Foix allait trouver Élisabeth dans les dispositions les plus favorables. Tout récemment, en envoyant à La Mothe-Fénelon un panier d'abricots de ses jardins, elle lui avait fait dire par Leicester que c'était pour le convaincre que l'Angleterre produisait de beaux fruits. « Je n'en doute pas, avait répondu La Mothe, mais ils seraient encore plus beaux, si l'on se servait de greffes de France. » La réception faite à de Foix, ainsi que l'avait demandé Walsingham, fut donc exceptionnelle : le comte d'Oxford et le marquis de Northampton eurent la charge de l'accompagner; il obtint huit audiences de la reine, il eut huit entretiens avec ses conseillers, et pourtant sans aucun résultat appréciable. « En nos conférences, écrivait Cecil à Walsingham, il y a eu autant de changements et de variations qu'il y a eu de jours. » Élisabeth en explique la cause à son ambassadeur : « Nous n'avons rien fait jusqu'ici, parce que M. de Foix, n'étant pas

satisfait de notre réponse, a tenté par toutes sortes de moyens à nous amener à la faire telle qu'il la désire ; il a demandé une tolérance pour la religion, nous l'avons refusée. » Un des articles présentés par de Foix pour régler la situation du duc portait qu'il ne serait pas contraint d'assister à des *cérémonies contraires à l'Église catholique.* Une assez vive discussion s'engagea à ce sujet. Élisabeth, y prenant part, voulait, d'après les conseils de lord Buckhurst, substituer à la rédaction de Paul de Foix celle-ci : *contraires à la parole de Dieu.* C'était ergoter sur des mots. De guerre lasse, elle consentit à ce que l'on mît simplement *contraires à l'Église de Dieu.* La suppression de la qualification de catholique, ôtait à la rédaction de Paul de Foix sa véritable signification. Cette obscurité allait mieux à Élisabeth; mais, comme si elle se repentait de cette apparente concession, elle prévenait en même temps La Mothe qu'en aucun cas elle ne permettrait au duc l'exercice de sa religion, et elle invitait Walsingham à le lui dire [1].

Dans les jours qui précédèrent le retour de Paul de Foix, on vint prévenir Charles IX et Cathe-

1. Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 146.

rine que les chefs protestants, par l'entremise de leurs amis d'Angleterre, cherchaient à entraver le mariage du duc et faisaient secrètement proposer à Élisabeth le jeune roi de Navarre. La pensée, il est vrai, leur en était venue, et nous en trouvons la trace dans les curieux *Mémoires* de la Huguerie [1]; mais Charles IX, croyant cette négociation beaucoup plus avancée qu'elle ne l'était en réalité et s'en inquiétant plus vivement que la chose ne le méritait, écrivit à La Mothe-Fénelon :

« Bien que le feu cardinal de Châtillon eût fait l'ouverture et démonstration bien affectionnée et ceux de la religion aussi de désirer le mariage de mon frère avec la reine d'Angleterre, néanmoins c'étoit chose que ledit cardinal et les plus grands d'entre eux ne vouloient pas, n'étant ce qu'ils faisoient que pour nous amuser [2]. » Pour déjouer ces intrigues, Charles IX pria La Mothe-Fénelon, si on lui parlait du prince, de dire que son mariage avec Marguerite de Valois était chose conclue, et recommanda à La Mothe et à de Foix d'avoir les yeux très ouverts. De Foix quitta Londres le 6 septembre ; la veille de son départ, les conseillers d'Élisabeth lui

1. De Ruble, *Mémoires de La Huguerie*, t. I, p. 30.
2. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomatique*.

touchèrent quelques mots d'une alliance intime avec la France. Ses pouvoirs étaient restreints; il avait ordre, si la question de l'exercice de la religion n'était pas décidée, de se retirer de la négociation et de n'accepter de discussion sur aucun autre point. N'ayant qu'à se retrancher derrière ces instructions, il engagea les conseillers d'Élisabeth à envoyer en France un personnage de crédit pour traiter à la fois du mariage et de l'alliance qu'ils semblaient si vivement désirer. Il leur désigna sir Thomas Smith, l'un des négociateurs de la dernière paix signée à Troyes, comme celui qui serait le plus favorablement accueilli.

La mission de Paul de Foix avait donc laissé la question du mariage dans la même situation et plus embrouillée encore. « Je suis persuadé, écrivait Leicester à Walsingham, qu'à l'heure qu'il est la reine n'a aucun penchant au mariage, car nous avons porté l'affaire aussi loin que nous pouvions; mais elle n'a jamais voulu se relâcher de l'article de la religion. A vous dire ce que j'en pense, je crois qu'elle aimeroit mieux qu'on ne la pressât pas et que les difficultés, au lieu de s'aplanir, allassent en augmentant. » Walsingham, aussitôt que de Foix fut revenu, se rendit auprès de Charles IX pour

savoir quelle impression il avait ressentie de ce que de Foix avait pu lui rapporter. Tout en se louant beaucoup de la réception faite à son envoyé, Charles IX répondit simplement que « la reine lui ayant fait dire qu'elle ne consentirait jamais à ce que le duc pût avoir la messe, il lui avait semblé que c'était un prétexte de rupture; que pourtant il attendrait, pour y voir plus clair et asseoir son jugement, l'ambassadeur annoncé [1]. »

Pendant les quatre mois qui s'écoulèrent entre le départ de Paul de Foix de Londres et l'arrivée de Smith en France, la situation de l'Angleterre s'était très aggravée. « Nous manquons d'alliances, écrivait Cecil à Walsingham, l'état est chancelant ; si l'on n'y met la main, le mal est incurable. » Il y avait, en effet, de quoi s'effrayer : à l'intérieur, la prise d'armes des nobles du Nord sous la conduite des comtes de Northumberland et de Westmoreland, chefs catholiques des vieilles et grandes maisons de Percy et de Neville ; la conspiration de Norfolk, qui s'était perdu pour Marie Stuart, dont il s'était épris sans jamais l'avoir vue ; les troubles de l'Irlande ; la guerre d'Écosse, où l'Angleterre

1. Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 156.

appuyait le jeune roi, tandis que la France soutenait Marie Stuart. Au dehors, la rupture avec l'Espagne, dont l'ambassadeur venait d'être congédié; la bataille de Lépante, qui, en relevant la fortune de Philippe II, lui aurait permis, avec un peu plus de hardiesse, de secourir à la fois les rebelles de l'Irlande et les catholiques de l'Angleterre. Une alliance avec la France était donc devenue une impérieuse nécessité et le mariage du duc d'Anjou le meilleur moyen de l'obtenir dans de bonnes conditions. Mais comment reprendre une négociation morte, suivant l'expression de Cecil. Depuis le départ de Paul de Foix, La Mothe-Fénelon était resté muet. Une seule fois Élisabeth avait abordé avec lui ce sujet, disant qu'il lui semblait que le duc ne comptait plus sur ce mariage et le tenait pour rompu, et La Mothe n'avait rien répondu. Dans des circonstances aussi difficiles, le choix de l'ambassadeur à envoyer en France était embarrassant. Élisabeth avait d'abord pensé à Leicester ou à Cecil, mais dans l'état grave où était l'Angleterre, ils ne pouvaient s'éloigner. A leur défaut, elle avait jeté les yeux sur Henri Kobham, mais Henri Kobham s'était trouvé compromis dans la conspiration de Norfolk. Elle s'arrêta définitivement à Smith, que de

Foix à son départ avait indiqué. Cette nouvelle mission avait un double but : reprendre la négociation du mariage avec le duc d'Anjou, si cela était encore possible, et en tous cas traiter d'une ligue avec la France [1]. « J'étais et je suis encore, écrivait Cecil à Walsingham, pour que la reine se marie, parce que c'est pour elle le seul moyen de régner avec sécurité et d'assurer après elle le repos de ses sujets. Elle me paraît aujourd'hui résolue à ne pas refuser les conditions convenables qui seraient offertes par le roi de France. L'intention de la reine est si manifeste que, si l'affaire est bien conduite, elle doit réussir [2]. » Smith, avant toute nouvelle ouverture, devait trouver quelque personnage de confiance pour l'envoyer tout communiquer à Coligny et surtout pour bien le renseigner sur les causes qui avaient amené la rupture. Montgommery, alors en Angleterre et auquel Élisabeth s'en était confiée, avait hâté son départ pour aller lui-même s'en entendre avec Coligny. Rien n'avait été laissé de côté de ce qui pouvait faciliter la négociation ; mais Smith allait re-

1. Lettres et dépêches de Walsingham, *Instructions données à Smith*, p. 177.
2. Dépêches de Walsingham, *Lettre de lord Burghley*, p. 176.

trouver une tout autre France que celle qu'il avait laissée en 1566, lors de sa dernière ambassade. Toutes les influences tendaient à se déplacer : Charles IX, si l'on en croit Walsingham, « reconnaissant l'insuffisance de ses conseillers habituels », avait rappelé Coligny à la cour, il lui avait rendu sa place au conseil et fait remettre 100,000 livres pour l'indemniser des pertes subies par lui pendant la guerre [1]. Il avait fait plus encore ; il s'était associé et de tout cœur au noble et grand dessein de Coligny d'arracher les Flandres aux Espagnols et de les donner à la France. Un événement tragique avait précédé de quelques semaines à peine l'arrivée de Smith. Lignerolles, que peu de mois auparavant Catherine avait menacé de sa colère pour avoir détourné le duc d'Anjou de son mariage avec Élisabeth, ce même Lignerolles, qui à bon droit passait pour l'agent des Guise et de l'Espagne, avait été assassiné en plein jour, presque à la porte de la cour, par le neveu de Villequier et quelques autres gentilshommes [2].

1. Dépêches de Walsingham, *Lettre à lord Burghley*, p. 137.

2. Lignreolles fut tué à Bourgueil, en Anjou, par sept ou huit gentilshommes. (*Brantôme*, édit. du *Panthéon littéraire*), t. II, p. 69 ; lettre de Killegrew à lord Burghley, dans le *Calendar of State papers* (1572-1574), p. 576.

Le lendemain, Charles IX, sur la demande de Tavannes, avait octroyé le pardon aux meurtriers. « Ce n'est pas un médiocre avancement pour notre cause, » écrivait Cecil à Walsingham. Étrange et triste temps où un assassinat était considéré comme un indice favorable à un projet de mariage! Voilà toutes les raisons qui pouvaient faire bien augurer de la mission de Smith; mais il y avait un obstacle auquel il ne devait pas s'attendre. Catherine, qu'il croyait encore favorable à cette union, ne s'en souciait réellement plus; elle s'était arrêtée à d'autres idées pour ce fils, « son idole », comme disait Marguerite de Valois. Dès le mois d'octobre 1571, elle avait pensé pour lui à la fille du roi de Pologne, alors âgée de vingt-cinq ans. Après avoir formellement déclaré à l'ambassadeur de Florence, Petrucci, que son fils n'épouserait jamais qu'une princesse catholique, elle l'avait chargé de demander à Cosme de Médicis d'écrire au pape, afin qu'il donnât l'ordre à son légat de Pologne de favoriser ce projet; dans le cas où il n'y aurait aucune chance de le faire réussir, elle espérait que le pape, qui traitait le duc avec une affection toute paternelle, voudrait bien s'employer à obtenir pour lui une des parentes du roi de Pologne d'un âge plus conve-

nable [1]. Tels étaient la situation et l'état des esprits au moment où Smith arrivait à Amboise, le 1er janvier 1572; il était accompagné par Henri Killegrew, qui momentanément remplaçait Walsingham, assez gravement malade [2].

Castelnau de Mauvissière avait été envoyé à leur rencontre, et Tristan de Rostaing les attendait à l'arrivée pour les conduire au logis que le roi leur avait destiné. Paul de Foix vint le lendemain rendre visite à Smith. Sa première parole fut pour lui demander s'il avait sollicité une audience. Smith répondit : « Je suis bien inquiet du résultat de ma mission, et avant tout je suis désireux de savoir quel est le point délicat, quel est l'obstacle. » De Foix lui dit que le duc se tenait toujours ferme sur la question religieuse. » — Smith répliqua que, si c'était un prétexte, ce serait des deux côtés le moyen le plus honorable d'en sortir ; qu'il ne pensait pas pourtant que ce fût le dernier mot, et qu'il n'était pas pressé de demander audience, voulant avoir le temps de s'aider de Coligny et du maréchal de Montmorency. De Foix, après

1. *Négociations avec la Toscane*, dépêche de Petrucci, t. III, p. 722.

2. *Calendar of State papers, Smith to lord Burghley*, (1572-1573), p. 3.

avoir bien laissé parler Smith, revint sur l'obstination du duc, qui était comme affolé sur l'article de la religion, il lui conseilla de presser la négociation du mariage avant l'arrivée du cardinal Alexandrin, qu'on attendait d'Espagne et qui ferait tout au monde pour l'entraver. « Si je m'aperçois, reprit Smith que le duc soit ainsi buté, je partirai sur-le-champ pour sauvegarder l'honneur de ma maîtresse. » La conversation en resta là ; mais Smith sut par d'autres sources, que *la religion du duc, après s'être d'abord fixée sur mademoiselle de Châteauneuf, s'était portée sur une autre* [1]. Il apprit aussi que les Guises et ceux de l'entourage du duc, intéressés à ce qu'il ne quittât pas la France, cherchaient à l'effrayer sur les dangers qui l'attendaient en Angleterre, en raison de la haine de tous les Anglais contre les Français. Selon eux, il valait mieux être le maître en France avec le titre de lieutenant général, que le sujet de la reine Élisabeth, et le second en France que le second en Angleterre. Les catholiques, ne cessant de lui répéter qu'il y laisserait son honneur, lui proposaient de le faire

1. *Calendar of State papers*, *Smith to lord Burghley* (1572-1574), p. 3.

duc des Flandres ou bien roi de Naples, ou bien encore chef sur terre de la ligue catholique, comme don Juan d'Autriche l'était des forces maritimes. Il y avait là de quoi séduire le duc, et Walsingham l'en excusait.

Smith se décida pourtant à demander une audience ; elle lui fut accordée pour le 6 janvier. Il y avait ce soir-là bal à la cour. Catherine le reçut dans sa chambre ; Charles IX, seul, était présent. La première, elle prit la parole et lui affirma que l'unique cause de la difficulté tenait à la religion. Le duc y était si attaché, qu'il se croirait damné s'il ne la pratiquait pas [1]. — « Cette question tranchée, répondit Smith, est-ce tout ? » — « Il y en a bien quelques autres concernant l'honneur et la dignité du duc, reprit Catherine, mais celle-là est la principale. » — Smith répliqua que le plus honorable motif de rupture, et pour la reine et pour le duc, serait la religion. — « Nous ne voulons pas rompre, s'écria Catherine, je n'ai jamais rien tant désiré, mais je n'ai aucun empire sur mon fils, tant sa tête est troublée par l'idée de n'avoir pas la pratique de son culte. » Après avoir échangé

1. *Calendar of State papers, Smith and Killegrew to the Queen* (1572-1574), p. 8 et suiv.

quelques banales protestations sur le désir réciproque d'arriver à un accord, Smith finit par demander ce que le duc exigeait en fait de religion, car l'exercice secret lui en avait déjà été concédé, sauf quelques parties de la messe qui ne concordaient pas avec la parole de Dieu. Catherine répondit que « son fils avait été élevé en catholique et que, s'il n'entendait pas la messe, il se croirait damné ». — « Mais, ne pourrait-il pas, pour quelque temps, reprit Smith, et pour éviter tout scandale, se contenter d'entendre la messe dans un oratoire ou une chapelle particulière ? » — « Il est devenu si dévot, reprit Catherine, qu'il entend deux ou trois messes par jour, et il observe si scrupuleusement les jeûnes, qu'il en est tout pâle ; c'est à ce point que j'aimerais mieux qu'il fût huguenot que de le voir ainsi compromettre sa santé. Il ne se contentera pas d'une messe basse, il veut la grand'messe avec toutes les cérémonies de l'Église catholique et une chapelle ou église avec tous les prêtres attitrés, et le cérémonial à la romaine. » — « Pourquoi, s'écria vivement Smith, ne demande-t-il pas les quatre ordres de frères, les canons, les pèlerinages, les reliques et autres momeries ? » — « Mais c'est ce qu'a demandé Paul de Foix, répondit Cathe-

rine. » — Smith objecta les troubles inévitables qui s'ensuivraient : « Mettez-vous, Madame, à la place de la reine, lui dit-il ; que feriez-vous ? » — « J'avoue, répondit-elle, que je serais en grand'-peine. » — Smith revenant sur les dangers que venait de faire courir à la reine la conspiration de Norfolk, qui s'était mis d'accord avec les catholiques d'Angleterre pour tuer leur reine, rappela à Catherine qu'elle-même avait chargé La Mothe de la prévenir de ce complot. — « C'est dans leurs habitudes, dit Killegrew, le capitaine Colburn ne vous a-t-il pas dit, Madame, que la reine d'Espagne, votre fille, serait tuée ? » Au moment de se retirer, Smith demanda une dernière fois à Catherine quelles étaient les conditions du duc : — « Toutes celles qu'a exigées de Foix, répondit-elle. » — « De Foix savait bien, Madame, répliqua Smith, que jamais la reine n'accorderait la messe, et maintenant, madame, vous réclamez la grand'messe, tout le cérémonial romain, *les quatre mendiants et les mille diables*. » — « Mais votre reine ne pourrait-elle pas solliciter l'assentiment du Parlement ? » — « C'est impossible », s'écria Smith, et, sur ce, il se retira.

Le lendemain, Smith vit l'évêque de Limoges et l'évêque d'Orléans ; tous deux lui offrirent de mettre par écrit les conditions demandées.—

« J'aimerais mieux mourir, leur dit-il, que de les envoyer à ma souveraine. » En effet, lorsqu'il eut transmis son dernier entretien avec Catherine, Élisabeth en fut profondément blessée. Jusqu'ici elle s'était habituée à se jouer de ces prétendants princiers, dont les demandes réitérées satisfaisaient sa vanité ; mais être refusée à son tour, elle se révoltait à la pensée d'un pareil dédain. — « On n'est pas content, écrivait Cecil à Walsingham, de l'affaire du duc d'Anjou. Il est certain que, comme on n'a pas bien agi en la tirant en longueur, ce qui s'est fait par politique, aussi n'a-t-on pas agi de delà en ami. Je ne dis pas ce que je pense du mécontentement de Sa Majesté sur un sujet qu'il faut dissimuler, aujourd'hui que l'amitié est si nécessaire. »

La rupture du duc d'Anjou était donc un fait accompli. Catherine visait plus haut et plus loin. Au lieu d'une couronne, elle en ambitionnait deux pour ses deux derniers fils : celle de Pologne, pour le duc d'Anjou, et celle d'Angleterre pour le duc d'Alençon ; elle tenait en réserve cet imberbe prétendant, et, mettant à profit la nécessité de situation qui imposait à l'Angleterre une alliance avec la France, elle attendait l'heure de le proposer à Élisabeth.

## V

Catherine pense au duc d'Alençon pour Élisabeth. — Élisabeth objecte la disproportion d'âge. — Réception faite par Élisabeth à Montmorency et à Paul de Foix. — Lord Lincoln à Paris. — Portrait du duc d'Alençon. — Élisabeth réclame une entrevue. — Montmorency en expose les inconvénients. — Mission de La Môle en Angleterre. — — La nouvelle de la Saint-Barthélemy apportée à Élisabeth.

Catherine écrivait d'Amboise, le 5 février 1563, au duc de Guise, qui alors assiégeait Orléans : « J'ai vu un petit *Moricau qui n'est que guerre et tempête dans son cerveau* [1]. » C'est le duc d'Alençon qu'elle désignait ainsi. Né le 18 mars 1554, il avait alors neuf ans, et durant toute la première guerre civile, il habita le château d'Amboise avec sa sœur Marguerite. *Il n'est que guerre et tempête dans son cerveau :* cette phrase résume sa vie agitée et vide, où les grandes audaces sont suivies de défaillances plus grandes encore. Les ambassa-

1. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 69-70.

deurs vénitiens le traitent de coureur d'aventures : nous l'appellerons le Gaston d'Orléans de la branche des Valois. Tout enfant, il avait manifesté une telle aversion pour son aîné, le duc d'Anjou, que Catherine fut contrainte de l'en séparer et de le faire élever seul [1]. Ambitieux avant d'être homme et d'une conscience accommodante, il attacha à sa personne tous ceux que le duc d'Anjou, devenu très dévot, écartait de la sienne, comme entachés des opinions nouvelles. Les quatre fils du connétable de Montmorency, les politiques d'abord, et les principaux protestants, comprirent bien vite qu'ils trouveraient plus tard en lui un chef, et s'associèrent à sa fortune.

Au moment où le duc d'Anjou se montrait si peu disposé à épouser Élisabeth, Catherine avait pensé à lui substituer son frère, ne s'en dissimulant pas toutefois les difficultés : « Il a seize ans passés, écrivait-elle à la Mothe-Fénelon, il est petit pour son âge; s'il étoit de grande venue comme ses frères, j'en espérerois quelque chose, car il a l'entendement et le visage aussi de plus d'âge qu'il n'a [2]. » — La

1. Ambassadeurs vénitiens, *Relation de Giovanni Michieli*, t. II, p. 230.

2. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomatique*, t. VII, p. 179.

Mothe-Fénelon répondit que la reine aurait lieu de s'en offenser comme d'une moquerie; mais, dans les premiers jours de janvier 1572, lorsque le projet de mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou fut définitivement abandonné, Catherine, revenant à sa première idée de proposer le duc d'Alençon, invita la Mothe-Fénelon à profiter d'une prochaine occasion qui s'offrit bientôt d'elle-même. A la fin de janvier, La Mothe-Fénelon passa une grande heure à converser avec Elisabeth, en compagnie de Cecil et de Leicester; au moment où Cecil se retira, il le suivit dans une salle voisine et, l'entretien reprenant, il l'amena, de propos en propos, sur le duc d'Alençon. — « En avez-vous déjà parlé à la reine? » demanda Cecil. — « Pas encore. »— « Eh bien! gardons-nous d'en donner connaissance à qui que ce soit, jusqu'à ce que nous nous soyons mis d'accord sur la manière de nous y prendre [1]. » Sur ces entrefaites, des lettres de Smith et de Walsingham, favorables à ce projet, étant arrivées de France, Cecil se hasarda d'en parler à Élisabeth [2]. « La disproportion d'âge, lui dit-elle, est par trop inégale.

1. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomatique*, t. IV, p. 355.
2. *Ibid.*, p. 370.

Quelle taille peut avoir au juste le duc d'Alençon? » — « La mienne, à peu près, » répondit Cecil. — « Vous voulez dire celle de votre petit-fils[1] ? » Il n'osa pas répliquer.

En faisant part à La Mothe-Fénelon de cet entretien, Cecil lui avoua néanmoins qu'il préférait de beaucoup le duc d'Alençon à son frère, comme plus éloigné d'un degré du trône, et parce qu'il s'accommoderait, lui avait-on dit, plus facilement de la religion anglicane. La Mothe-Fénelon en convint. La négociation étant ainsi engagée, Catherine voulut y mettre la main elle-même. A la fin de mars, se promenant dans le parc de Blois, elle s'y rencontra avec Smith et Walsingham et, comme entrée en matière, elle leur demanda si le duc de Norfolk avait été exécuté. Ils répondirent qu'ils n'en avaient reçu aucune nouvelle. — « Il serait à désirer, leur dit-elle, que votre maîtresse pût sortir de ces troubles. » Et, se tournant vers Smith : « Ne sauriez-vous trouver un moyen de lui faire agréer mon fils d'Alençon? Je ne vois pas où elle pourrait avoir mieux. » — « S'il plaisait à Dieu, répondit Smith, qu'elle fût mariée et qu'elle eût un fils, toutes les conspirations se-

1. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomat.*, t. IV, p. 370.

raient bien vite étouffées; si j'avais un pouvoir aussi étendu que pour le duc d'Anjou, l'affaire serait vite conclue. » — « Ne voudriez-vous pas, pour l'avoir, reprit-elle, repasser la mer? » — « De grand cœur, s'écria-t-il, ou il faudrait que je fusse bien malade. » L'entretien en resta là. Quelques jours plus tard, étant avec Smith, Catherine pensait que la reine Élisabeth ne se trouverait jamais en sécurité tant qu'elle ne serait pas mariée. Smith fut de cet avis : « Si la reine avait un enfant du duc, cela ferait disparaître toute crainte ».— Catherine répondit : « Je ne doute point qu'elle ne puisse en avoir cinq ou six. » — Smith ayant dit : « Vous croyez donc que le duc irait bien vite en besogne? » le propos la fit sourire : — « Je le désire infiniment, ajouta-t-elle, et, j'en suis sûre, de mon vivant j'en verrai au moins quatre. Puisqu'elle a agréé le duc d'Anjou, pourquoi celui-ci ne lui plairait-il pas? il est non moins vigoureux et gaillard, et peut-être plus. La barbe commence à lui pousser ; je lui ai dit dernièrement que j'en étais fâchée, de crainte qu'il ne fût plus petit que ses frères. » — « Les hommes, reprit Smith, croissent d'ordinaire à son âge, la barbe n'y fait rien. » — « Il n'est pas si petit, répliqua-t-elle, il est aussi haut que vous, ou peu s'en

faut.» — Alors Smith : « A cela près, je voudrais qu'il pût plaire à ma souveraine, » et il cita l'exemple de Pépin le Bref, qui n'allait pas à la ceinture de la reine Berthe. — « Vous avez raison, fit-elle, c'est le cœur et le courage qu'il faut avant tout considérer dans un homme [1]. » Et elle lui donna congé.

La ligue entre la France et l'Angleterre ayant été conclue le 4 avril [2], Catherine voulut l'annoncer elle-même à la reine Élisabeth ; elle lui fit également part du mariage du roi de Navarre avec sa fille Marguerite de Valois, dans lequel elle entrevoyait un gage de paix pour la France [3].

Il avait été convenu que le maréchal François de Montmorency, accompagné de M. de Foix, irait en Angleterre, et que l'amiral Lincoln [4] viendrait en France pour échanger les ratifications. Le maréchal devait en outre être officiellement chargé de demander la main d'Élisabeth. Cavalcanti, envoyé en éclaireur, avait emporté un portrait très flatté du duc, que Leicester

1. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 534.

2. Voy. pour le traité de Blois, *Calendar of State papers* (1572-1), p. 85 et 88 ; Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 231.

3. *Calendar of State papers* (1572), p. 88.

4. Henri Clinton.

remit à la reine [1]. Elle ne le trouva pas aussi bien que celui du duc d'Anjou; il lui parut mieux néanmoins qu'elle ne le pensait. Elle dit à Leicester « que les marques de la petite vérole qu'avait eue récemment le duc pourraient avec le temps disparaître; mais que, n'ayant que dix-huit ans et elle trente-huit, tous les inconvénients qu'elle redoutait avec le frère aîné seraient encore plus à craindre avec celui-ci ».

Au XVI[e] siècle, comme de nos jours, la mode régnait en Angleterre. La grande attraction du moment, pour nous servir de l'expression consacrée, c'était l'arrivée de cette ambassade française, qui ne comptait pas moins de quarante gentilshommes choisis parmi les plus jeunes, les plus raffinés de la cour de Charles IX, qui passait alors pour la plus élégante de l'Europe. Toutes les grandes dames d'Angleterre convinrent de se trouver à Douvres avec leur train au débarquement de ce brillant cortège. Le départ du maréchal ayant été retardé de quelques jours, les maris se plaignirent fort de la dépense que nécessita la fantaisie un peu trop prolongée de leurs femmes [2].

1. Record office, *State Papers : France.*

2. Walsingham, *Lettres et négociations ; Lettre de lord Burghley*, p. 248.

Arrivé à Londres seulement le 13 mai, Montmorency descendit à Somerset Place; il eut le lendemain sa première audience, où l'on n'échangea que les compliments habituels. Le 15 au matin, la prestation du serment eut lieu dans la chapelle du palais de Westminster. La cérémonie terminée, Élisabeth reçut nos ambassadeurs. De Foix la pria de lire d'abord la lettre autographe de Catherine lui demandant sa main. Après l'avoir lue, pour toute réponse, elle appuya sur la grande différence d'âge, et, sans attendre une réplique, elle rompit l'entretien. Le reprenant le même jour, elle revint sur les motifs qui avaient amené la rupture de son mariage avec le duc d'Anjou; Montmorency plaida la cause du duc; elle l'écouta complaisamment jusqu'au moment où on annonça le souper; en se rendant à table, elle le pria de ne pas en reparler de quelques jours.

Le 20 mai, Élisabeth revit nos ambassadeurs; la question de la religion étant la seule à débattre, Montmorency et de Foix se reportèrent aux concessions que Smith avait faites à Blois pour le mariage du duc d'Anjou. Élisabeth fit semblant de ne pas se les rappeler. Le 22,

1. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomat.*, t. V, p. 12.

retrouvant nos ambassadeurs dans le jardin du palais : — « D'après vous, dit-elle à de Foix, le duc se contenterait de ce que j'ai accordé à son frère, mais je ne me souviens pas d'avoir rien accordé ; le désir d'assurer la sécurité de mes sujets peut seul me faire passer sur la disproportion d'âge. » — De Foix répliqua qu'elle n'était pas si grande, le duc d'Alençon étant fort, vigoureux, capable de lui faire des enfants ; elle était habituée à gouverner, à commander seule ; il valait donc mieux que son mari fût plus jeune et plus docile. De lui-même, et à plusieurs reprises, le duc avait demandé qu'on le mît à la place de son frère, se contentant de l'exercice privé de sa religion, sans bruit, sans scandale, tout disposé même à ce qu'on n'en parlât pas et consentant à assister aux cérémonies qui ne seraient pas trop contraires à sa religion. — « Mais l'exercice même privé de son culte pouvant amener des troubles, dit-elle, voudrait-il se passer de messe pendant quelque temps? » — De Foix répondit: « Tout prince sage et prudent cherche à éviter les causes de troubles et de divisions. » Elle le pria d'attendre jusqu'au lendemain sa réponse, qui fut évasive comme de coutume. Étant un peu pressée par de Foix, elle promit de faire part elle-même à Catherine des

raisons qui retardaient sa décision. Le 25 mai, nos deux ambassadeurs, admis à la séance du conseil privé, insistèrent pour une prompte solution; malgré leur instance, elle fut renvoyée à un mois. Le 29 mai, ils eurent leur audience de congé. Rendant compte de tout à Walsingham, Élisabeth lui écrivit que, « ayant craint qu'un refus trop sec ne fût pour nos ambassadeurs un déplaisir trop sensible, on lui avait conseillé de ne pas rejeter tout à fait leurs offres, et d'attendre le retour de l'amiral Lincoln[1] ».

Lord Lincoln arriva à Paris le 9 juin 1572[1]; le 11, le secrétaire d'État Pinart, le maréchal de Cossé, et M. de la Forest, notre ambassadeur en Angleterre, vinrent le visiter au Louvre[2], et le prévinrent que, suivant le désir du roi, il séjournerait à Paris ce jour-là un mercredi, et le jeudi, mais que le vendredi il serait conduit au château de Madrid avec les deux autres ambassadeurs Walsingham et Smith. Une indisposition de la reine mère était l'unique cause de ce retard. Le vendredi matin des coches vinrent prendre les trois ambassadeurs. Le prince Dauphin et le duc de Montpensier montèrent

1. Voy. ses instructions dans les *Lettres et négociations* de Walsingham, p. 241.

2. Nichols, *Progresses of Queen Élisabeth*, t. I, p. 532.

dans celui du lord amiral. A dix heures du matin ils arrivèrent à Madrid; le roi était à son lever; dès qu'il fut debout, il les reçut. Ils furent ensuite conduits par M. le duc d'Anjou dans la chambre des reines, mais Catherine les remit au lendemain. Ce jour-là, ils prirent place à la table royale, où ne furent admis que le duc d'Anjou et le duc d'Alençon. La suite de l'ambassade s'assit à d'autres tables. Le samedi, dans l'après-midi, l'amiral fut introduit par le roi dans la chambre de Catherine; elle était au lit, entourée de toutes ses dames.

Madame Marguerite et la vieille duchesse de Ferrare s'entretinrent longuement avec les ambassadeurs et se montrèrent très satisfaites de la ligue qui venait d'être décidée. Le lendemain dimanche, à la sortie de la messe, le roi monta dans son coche avec l'ambassadeur. Les ducs d'Anjou et d'Alençon, Walsingham et Smith montèrent dans un autre. Le roi tenait à montrer lui-même à l'amiral et à sa suite les magnificences du Louvre; il les promena de galerie en galerie. Le banquet avait été dressé dans la grande salle du palais, les trois ambassadeurs et les deux frères du roi reprirent leur place à la table royale magnifiquement servie. L'assistance était si nombreuse que le service s'en

ressentit et devint très difficile. « C'est leur usage, nous dit Smith, de qui nous tenons ces détails, c'est leur manière de vivre familièrement. » Le banquet terminé, la cour se rendit à pied à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Là, une chapelle richement tendue de tapisseries avait été réservée pour les ambassadeurs ; le duc de Bouillon, de la religion réformée, se mit à leurs côtés.

Après avoir prêté serment entre les mains de l'évêque d'Auxerre, le jeune roi adressa quelques mots gracieux à Lincoln. La cérémonie se termina par un *Te Deum*. Dans la cour du Louvre, au retour de l'église, un coche attendait le roi ; il y fit monter Lincoln et se fit conduire aux Tuileries. Le souper devait être servi dans le jardin, tout à côté d'une splendide fontaine; mais auparavant le roi parcourut, en compagnie de lord Lincoln, toutes les parties du jardin vraiment remarquable, se plaisant à lui indiquer tous les embellissements projetés par la reine sa mère. Le souper avait été dressé dans un pavillon recouvert d'ardoises ; le roi fit asseoir à sa table ses deux frères et les trois ambassadeurs ; à d'autres tables se placèrent l'amiral Coligny, les quatre Montmorency, les ducs de Guise et d'Aumale, le comte de Retz.

Avant de se séparer, l'amiral Coligny invita les ambassadeurs à souper pour le lendemain, un lundi. Le duc d'Anjou avait invité l'amiral et les ambassadeurs à dîner pour le mardi 17 juin, à son logis, tout près du Louvre. MM. de Thoré, de Lansac et de Mauvissière les y menèrent. Le duc et son frère d'Alençon les attendaient dans le vestibule et les conduisirent dans la grande salle du banquet, où s'étaient déjà rendus les ducs d'Aumale, de Montpensier, de Nevers et un grand nombre de gentilshommes. Le duc d'Anjou prit à sa droite l'amiral Lincoln, Thomas Smith, Walsingham, le duc de Guise, lord Talbot et le duc d'Aumale ; à sa gauche, son frère d'Alençon, les ducs de Montpensier et de Nevers et le maréchal de Cossé.

Le repas fut splendide et suivi d'un concert, où se firent entendre des chœurs avee accompagnement de virginal [1], de violes et de luths; à la musique succéda une comédie italienne, *les Travaux d'Hercule*, qui plut fort aux ambassadeurs. Le duc d'Alençon les invita à dîner pour le lendemain ; mais son hôtel était si petit et la journée si chaude qu'il les reçut dans celui du comte de Retz. Cette fête ne le céda

1. Epinette du XVIe siècle.

en rien aux deux autres. Après le dîner, le duc d'Alençon fit passer les ambassadeurs dans une chambre plus fraîche où, comme le jour précédent, ils entendirent une excellente musique; puis il y eut comédie et divertissement. Le lendemain, un dernier souper fut donné par le duc de Nevers [1].

Lincoln emportait une haute idée de la France ; en voyant à la même table protestants et catholiques, Coligny et le duc de Guise, il dut croire au rapprochement des partis; il avait été surtout très favorablement impressionné par la bonne opinion que les principaux protestants avaient du duc d'Alençon. A son retour, il dit à Élisabeth que, loin d'être inférieur à son aîné, le duc lui était peut-être supérieur « et par la mine et par le crédit ». Elle répondit « qu'il n'approchait pas du duc d'Anjou et que les marques de la petite vérole ne contribuaient pas à relever sa mine [2]. » Elle se montra toutefois plus accessible à un examen sérieux de la proposition et chargea Cecil de demander à Wals-

1. British Museum, mss. Cott. Vespas, t. VI, f° 93 (analyse d'après l'original). Voy. Nichols, *Progresses of Queen Elisabeth*, t. I, p. 382.

2. Walsingham, *Lettres et négociations ; Lettre à Élisabeth*, p. 260.

ingham des détails précis sur le duc, voulant tout connaître de lui, son âge, sa taille, son penchant pour la religion, ses inclinations et celles de ses serviteurs[1]. A ces nombreuses interrogations, Walsingham répondit : « Il naquit, à ce que l'on m'a dit, le 25 avril 1555; pour ce qui est de la taille, lord Lincoln, Thomas Smith et Killegrew qui étaient ici pourront mieux vous le dire de vive voix. Il passe pour avoir de la sagesse et de la bravoure, mais aussi un peu de légèreté, défaut ordinaire de sa nation. On lui applique le proverbe français : il a de la plume dans le cerveau. Je m'entretenais un jour de lui avec l'amiral Coligny, qui m'assura à plusieurs reprises que, s'il ne jugeait pas le mariage comme honorable et utile pour la sûreté de Sa Majesté, il n'y avait pas de considération au monde qui pût le déterminer à le lui conseiller. Quant à la religion, l'amiral fonde sur lui de grandes espérances et il a des raisons de croire qu'il ne sera pas difficile de le ramener à la connaissance de la vérité; s'il n'y avait d'obstacle que la messe, on pourrait facilement en avoir raison.» Walsingham ajouta, ce qui dut singulièrement flatter l'amour-propre d'Élisabeth : « Il

1. Walsingham, *Lettres et négociations; Lettre de lord Burghley*, p. 256.

me revient de plusieurs côtés qu'il a une passion vive et sincère pour Votre Majesté [1]. »

Ce portrait, qui laisse de côté le physique du duc, risquerait d'être incomplet, si nous ne faisions un emprunt aux ambassadeurs vénitiens, ces grands maîtres dans l'art de peindre. Écoutons ce qu'en dit Jean Lippomans : « Son teint est brun et marqué de petite vérole, sa taille est petite, mais bien prise, ses cheveux noirs sont naturellement bouclés; il les porte relevés sur le front, ce qui allonge l'ovale de son visage; il affecte des manières populaires, mais les promesses de réforme, dont il est prodigue, ne servent qu'à couvrir son désir effréné des troubles et des divisions [2]. »

Au départ de nos ambassadeurs, Élisabeth avait pris un mois de délai pour faire connaître sa réponse; elle s'attendait dans l'intervalle à quelque belle offre pour la faire passer sur la disproportion de l'âge; si elle n'avait osé le dire ouvertement, c'était Calais qu'elle désirait qu'on mît dans la corbeille.— « Nous ne pouvons nous résoudre à ce mariage, écrivait-elle à Walsingham, s'il n'est accompagné de grands avan-

1. Walsingham, *Lettres et négociations; Lettre à Cecil*, p. 257.

2. Tommaseo, *Ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 637.

tages qui puissent contre-balancer les ridicules jugements qu'on pourrait en porter. En matière de mariage, on ne doit rien regarder à tant qu'à se contenter mutuellement, et comme il n'y a rien là qui puisse nous donner à cet égard une pleine satisfaction, ni peut-être au duc d'Alençon, à cause de l'âge que nous avons de plus que lui, nous ne voyons pas que nous puissions nous convenir, pas plus l'un que l'autre [1]. »

Cependant Élisabeth insinue à la fin de sa lettre qu'une entrevue pourrait bien peut-être faciliter les choses. « Il est certain, ajoutait-elle, que de cette manière nous pourrions nous rendre compte et juger par nos propres yeux, car aucun de nos sujets n'ose nous dire ce qu'il pense du duc. » Walsingham, se conformant à son désir, vint trouver Montmorency, qui lui fit obtenir une audience pour le lendemain. Walsingham ayant abordé sans préambule la question de l'entrevue, Catherine répondit que, si elle était assurée du succès, elle y consentirait volontiers ; mais, les entrevues des princes amenant souvent de graves mécomptes, elle se

1. Walsingham, *Lettres et négociations ; Lettre de la reine Élisabeth à Walsingham*, p. 269.

voyait contrainte de refuser, tout en appuyant sur le véritable amour de son fils pour la reine[1].

La négociation restant ainsi en suspens, le duc d'Alençon eut la pensée d'envoyer en Angleterre un homme à lui, et pour cette mission de confiance il choisit La Môle, son plus intime confident. Le prétexte de cette mission, c'était de remercier la reine de la magnifique réception faite à Montmorency et de lui notifier le mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois. Charles IX et Catherine venant d'apprendre que l'empereur Maximilien pensait à son fils cadet pour Élisabeth donnèrent leur assentiment au départ de La Môle. « C'est un provincial de fort bonne maison, écrivit Walsingham à Cecil le 21 juillet[2], et, à ce que j'apprends, un homme de grand mérite. » Le maréchal de Montmorency ajouta : « Il est de mes intimes amis[3] ». Coligny fut plus explicite encore. « Étant ce gentilhomme, écrivit-il à Cecil, dépêché par Monseigneur le duc d'Alençon d'entre tous les siens qui lui est le plus agréable, je n'ai voulu faillir de vous faire cette

1. Walsingham, *Lettres et négociations; Lettre de Walsingham à Élisabeth*, p. 272.

2. Walsingham, *Lettres et négociations*; *Lettre à Cecil*, p. 263.

3. V. notre livre : *Le seizième siècle et les Valois*, p. 308.

lettre pour vous remercier de votre bonne volonté envers moi et combien que je sache assez de quelle recommandation vous avez la continuation de l'amitié naguères contractée entre ces deux royaumes ; toutefois je vous supplie encore très instamment d'y vouloir toujours tenir la main ; et vous dirai qu'il me semble qu'elle ne pourroit être plus intimement confirmée et fortifiée qu'avec une bonne alliance par mariage [1]. »

C'est sous ces excellents auspices que La Môle arriva le 29 juillet à Londres. Élisabeth, se préparant à son voyage habituel dans les provinces, lui fit annoncer qu'elle ne le recevrait que dans quelques jours. Il la vit seulement le 7 août. A cette première audience, la reine le trouva si agréable, si engageant, que sa réponse s'en ressentit : « Si le duc se rend à mon appel et que le mariage ne s'ensuive pas, je prendrai pour moi la moitié de la honte. En demandant l'entrevue, je n'ai voulu que m'assurer si j'étais vraiment aimée. » La Mothe-Fénelon lui répondit [2] : « Vous savez bien que, belle comme vous l'êtes, vous n'avez

1. Record office, *State papers : France.*

2. La Mothe-Fénélon, *Corresp. diplom.*, t. V, p. 5 et 9.

rien à redouter d'une entrevue; vous paraissez plus jeune de neuf ans que vous ne l'êtes et, de son côté, le duc, grâce à sa forte constitution, gagnant aussi neuf ans, vous avez ainsi tous les deux le même âge, vingt-sept ans. » Elle accepta le compliment de bonne grâce, et emmena nos deux envoyés au château de Kenilworth, où fut donné par Leicester un grand souper en leur honneur. Élisabeth le présidait; pour témoigner son contentement, elle envoya sa coupe à La Mothe-Fénelon et but à la santé de La Môle. Le souper fini, tous les convives assistèrent à l'assaut d'un fort qui, dressé dans une prairie en face du château, fut pris avec grand fracas de pièces d'artifices. Le lendemain 18, il y eut grand dîner chez Cecil; Élisabeth s'y invita encore et en prit occasion pour s'expliquer plus franchement : « Walsingham avait mal interprété et mal rendu sa pensée; elle n'avait jamais dit que son mariage avec le duc fût impossible; elle n'avait fait allusion qu'à de certaines difficultés[1]. »

Le 20, elle passa une partie de la journée avec La Môle et La Mothe, les admit dans ses appartements privés et joua devant eux de l'épinette, faveur exceptionnelle; puis, venant aux

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, p. 91 et suiv.

affaires sérieuses, elle leur déclara, en présence de ses conseillers que, décidée à se marier, elle désirait d'abord voir le duc. Elle prononça ces mots d'une voix si douce, si sympathique, qu'on l'interpréta dans le sens le plus favorable. La Môle et La Mothe en profitèrent pour lui demander que la question de l'entrevue fût laissée à l'appréciation de Catherine, mais que préalablement les articles arrêtés pour le mariage du duc d'Anjou fussent maintenus. Le lendemain, Élisabeth leur remit une lettre en réponse à celle de Catherine, et adressa quelques mots très flatteurs à La Môle. De leur côté, séduites par les cajoleries de La Môle, les dames d'honneur lui répétaient chaque jour : « Que monseigneur le duc vienne ! » Cecil écrivait à Walsingham : « Sa Majesté me paraît moins éloignée du mariage que je ne le pensais. »

Smith, dans une lettre adressée à Walsingham, était plus pressant encore : « L'amant fera bien peu s'il ne se donne pas la peine de voir une fois l'objet de ses amours ; il y a vingt moyens pour passer de France ici, y être bien venu, et faire plus en une heure qu'on ne sauroit faire en deux ans. *Cupido ille qui vincit omnia in oculis insidet*. Les femmes veulent paraître être forcées même à ce qu'elles désirent le plus. Si

nous sommes froids, c'est notre jeu. C'est le sexe qui le veut ainsi. N'est-ce pas à un jeune homme d'être hardi, courageux et entreprenant? tout ce qui peut lui arriver de pis est un honnête refus. Le pis qu'on puisse dire, c'est que c'est un phaéton [1]. »

Tout semblait marcher à un dénouement prochain, lorsque tout à coup, dans un ciel en apparence sans nuages, éclata de l'autre côté de la Manche ce terrible coup de tonnerre qui depuis trois cents ans retentit encore dans notre histoire, la Saint-Barthélemy. C'est un courrier venu de France et débarqué à la Rye, qui en apporta le premier la nouvelle. Des pêcheurs prirent ses dépêches et les portèrent à la reine. Des protestants échappés de Dieppe vinrent confirmer la fatale nouvelle; comme une traînée de poudre, elle se répandit dans toute l'Angleterre et donna lieu aux plus sinistres interprétations. La vie de Marie-Stuart fut un moment en danger; l'évêque de Londres Edwin Sandys demanda sa tête [2].

La Mothe-Fénélon, par une première lettre

1. Walsingham, *Mémoires et lettres; Lettre de Smith à Walsingham*, p. 279.

2. Record office, *State papers; Le seizième siècle et les Valois*, p. 332.

datée du 24 août, apprit que Coligny avait été tué à la suite d'un conflit entre les Guise et les Châtillon. Le lendemain il reçut une seconde lettre datée du 25; elle ne parlait plus d'une lutte entre les deux maisons rivales, mais d'une conspiration ourdie par l'amiral et les protestants contre le roi, sa mère et ses frères; elle invitait La Mothe à ne rien dire jusqu'à plus ample explication. Une troisième lettre datée du 26 août renfermait un mémoire justificatif du massacre. Le 3 septembre seulement La Mothe-Fénelon demanda audience. Élisabeth était alors à Woodstock. Après trois jours d'attente, elle l'y reçut entourée de toute sa cour[1]. A l'entrée de notre ambassadeur, il se fit un profond silence. Élisabeth, en grand deuil, s'avança de quelques pas vers lui; son visage était sévère ; d'une voix brève, elle lui demanda si les étranges nouvelles venues de France étaient vraies. — La Mothe répondit que la soudaineté du danger n'avait pas laissé au roi une heure de réflexion; une nécessité extrême l'avait contraint de sacrifier la vie de Coligny pour sauver la sienne. — La reine répliqua qu'elle souhaitait que l'amiral et les siens fussent plus coupables encore, afin de justifier un

1. Voy. *Le seizième siècle et les Valois*, p. 331.

pareil massacre. La Mothe plaida les circonstances atténuantes; il nia la préméditation, il affirma que la religion n'y était point mêlée, et finit par demander que l'amitié entre les deux couronnes n'en fût pas diminuée. « Je crains bien, dit la reine, que ceux qui ont fait abandonner au roi les protestants ne lui fassent aussi abandonner mon amitié. » En sortant de l'audience, La Mothe vit les ministres d'Élisabeth. Les reproches les plus violents lui furent adressés « pour un acte trop plein de sang ».

# VI

Philippe II, en apprenant la Saint-Barthélémy, manifeste sa joie. — Situation du duc d'Alençon après la Saint-Barthélemy. — Il envoie Maisonfleur en Angleterre. — Portrait du duc par Maisonfleur. — Élisabeth accepte une entrevue avec le duc. — La maladie de Charles IX fait mettre en avant bien des projets. — Évasion du duc d'Alençon projetée. — Élisabeth veut que le duc vienne incognito. — Charles IX s'enferme à Vincennes. — Arrestation de la Môle et de Coconas. — La Môle et Coconas décapités. — Charles IX parle à l'ambassadeur du mariage de son frère. — Élisabeth vient en aide au duc d'Alençon. — Alençon craint pour sa vie. — L'argent lui manquant, il s'adresse à Élisabeth. — Dernière lettre de Charles IX à Matignon. — Ses derniers propos. — Sa mort.

Un courrier envoyé par l'ambassadeur d'Espagne en France, don Diégo de Cuniga apporta le 7 septembre à Philippe II la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Sa joie fit explosion; il appela tous ses familiers pour leur dire que cette fois le roi Charles IX était son bon frère, et méritait le titre de roi très chrétien; s'excusant auprès de notre ambassadeur, Vivonne de

Saint-Gouard, de ne l'avoir pas bien compris lorsqu'il lui faisait pressentir cet événement, il manifesta son mécontentement contre tous ceux qui prétendaient que le massacre avait été exécuté à l'improviste [1]. »

Seul de toute la cour, le duc d'Albe ne se méprit pas sur Catherine et répéta à qui voulut l'entendre que la Saint-Barthèlemy *était une chose furieuse*, *légère*, et *mal pensée*. Il fit comprendre à Philippe II, qui rêvait déjà une ligue catholique et l'extermination des protestants, que Catherine reprendrait immédiatement la négociation du mariage de son fils avec Élisabeth. Le duc ne se trompait pas : Catherine, le 1er septembre, vit Walsingham. Sans revenir sur ce terrible événement, sans chercher à le justifier, elle dit que le roi son fils, débarrassé du chef, maintiendrait l'édit et laisserait à chacun sa liberté de conscience. Elle ne fit aucune allusion au projet de mariage ; elle avait laissé à Castelnau de Mauvissière le soin d'en renouer le propos. C'était un homme modéré et conciliant; il n'avait pris aucune part à la Saint-Barthélemy. Dans les circonstances présentes, Walsingham était loin de s'attendre à

1. Bibl. nat., fonds français, n° 1607, dépêches de Saint-Gouard, p. 58.

une pareille ouverture ; il répondit à Castelnau, que les cruautés dont il venait d'être témoin « ne donneraient guère courage, et qu'il doutait même qu'on eût encore l'intention d'un mariage ». — « Le meilleur moyen d'éclaircir vos doutes, dit Castelnau, c'est de vous en expliquer avec la reine-mère. » Walsingham y consentit, et jour fut pris pour une entrevue.

En abordant Walsingham[1], Catherine exprima son regret de le voir ainsi suspecter sa sincérité ; elle le pria de formuler les doutes qu'il avait. Le massacre ne les justifiait que trop ; sans trop appuyer, il rappela à Catherine que la principale garantie d'une alliance avec l'Angleterre était la tolérance promise et jurée aux protestants, tolérance aujourd'hui foulée aux pieds. Il parla de l'entrevue de Bayonne, des desseins sinistres qu'on y avait arrêtés avec le duc d'Albe. Catherine s'emporta, prétendant que c'était une des inventions de Coligny pour lui faire des ennemis. Coligny n'était pas d'ailleurs si sincèrement ami des Anglais ; dans son testament, daté de La Rochelle, il lui avait recommandé d'abaisser l'Angleterre et l'Espagne. « C'est son éloge, répliqua Walsingham, que

1. Walsingham, *Lettres et négociations*, p. 283 et suiv.

Votre Majesté vient de faire. » Ce dernier mot mit fin à l'entretien.

Catherine et Walsingham se revirent le 24 septembre. Ce jour-là, Catherine changea de langage ; tout en avouant qu'on avait agi avec plus de cruauté que le roi ne l'aurait voulu, elle soutint que le jour où Coligny fut blessé, les huguenots avaient médité de s'emparer de la porte du Louvre, mais elle ne put parvenir à modifier les convictions de Walsingham [1].

Après de telles paroles échangées et de telles défiances, si ouvertement manifestées, on aurait lieu de s'étonner de voir Élisabeth faire écrire par Smith à ce même Walsingham qu'elle ne se refuse ni à la continuation des propos de mariage, ni à une entrevue, si l'on n'en trouvait l'explication dans la nouvelle attitude prise par le duc d'Alençon. Non seulement il n'avait pas trempé dans la Saint-Barthélemy, mais il la blâmait hautement. Le 21 septembre, il était venu s'en entretenir avec Walsingham. Il avait été plus loin encore : de concert avec le roi de Navarre, il s'était uni étroitement aux protestants et leur avait promis par écrit de venger la mort de Coligny, et, ce qui est plus grave, il

1. Walsingham, *Lettres et négociations ; Lettre à Smith*, p. 283 et suiv.

avait conçu le projet de s'échapper de la cour et de se réfugier en Angleterre. Un vaisseau croisait en vue du Havre, et, pour mieux préparer sa fuite, il avait envoyé en Angleterre un de ces personnages équivoques, comme on en rencontre dans les époques troublées. Cet agent se nommait Maisonfleur. Après avoir servi sous les ordres du duc de Guise en Italie, devenu écuyer tranchant de Catherine de Médicis et de Charles IX, il s'était fait protestant[1]. A son arrivée à Londres, à la fin de décembre, il s'annonça comme l'envoyé du duc, et à ce titre, sollicita une audience d'Élisabeth, qui refusa de le recevoir [2]. C'était l'heure fixée pour la fuite du duc. Maisonfleur alla à Douvres, où il attendit quatre jours entiers. Le duc ne put partir, ou recula, ce qui semble plus probable. A son retour de Douvres, Maisonfleur fut enfin reçu par Élisabeth. Dans une longue lettre au duc d'Alençon, auquel il donne le nom de don Lucidor, il lui fait entendre que la reine n'est pas éloignée de l'épouser, mais qu'elle ne veut pas passer par les mains

1. Lhuillier, seigneur de Maisonfleur. Brantôme, avec lequel il était lié, lui a dédié quelques poésies. Voy. *Brantôme*, édit. de L. Lalanne, t. X, p. 409, 418 et 421.

2. Record office, *State papers : France*.

de *Madame la Serpente*, c'est ainsi qu'il appelle Catherine de Médicis. Sur ces entrefaites, Castelnau de Mauvissière arrivait à Londres pour reprendre officiellement la négociation du mariage. Maisonfleur adjura de nouveau le duc de monter à cheval et de gagner le Havre, où le vaisseau anglais l'attendait encore. Il écrivit également à La Môle pour décider le duc, sans pouvoir y parvenir [1].

La plus grande difficulté à surmonter pour le mariage, — Maisonfleur l'avait bien compris, c'était l'idée peu avantageuse qu'Élisabeth avait du physique de son prétendant; il fallait l'en faire revenir, Maisonfleur le tenta. Voici le portrait qu'il fit du duc d'Alençon : « Le duc doit être de ma hauteur, la taille fort belle, le visage aucunement gâté par la petite vérole; car, Madame, nous tenons en France pour une règle générale, même à l'endroit des dames qui épluchent telles choses plus près, que tout homme qui n'est point bossu ni boiteux, est beau. La beauté du visage ne se regarde pas de si près dans un homme. Nous autres de la cour de France, nous tenons qu'un beau visage est bien séant aux femmes

1. Record office, *State papers : France; Le seizième siècle es Valois*, p. 337 et suiv.

pour complaire à leurs maris, mais la force, la valeur est requise aux hommes [1]. »

Maisonfleur avait de puissants ennemis à la cour d'Angleterre, et, en tête, le vidame de Chartres et Montgommery, tous deux réfugiés à Londres après la Saint-Barthélemy; ils lui reprochaient de n'avoir jamais combattu dans les rangs des protestants, d'avoir été le protégé des Guise et de trop aimer à courtiser les dames. Cette dernière accusation pouvant lui nuire dans l'esprit d'Élisabeth, il crut devoir s'en excuser et plaida lui-même les circonstances atténuantes: « Je ne veux pas nier, Madame, lui écrit-il, que j'aye toujours vécu chastement, avec tant crainte de Dieu que la raison le vouloit; c'est un pas si glissant que la cour; pour peu qu'un homme ait le naturel gaillard et se soit éloigné de la prédication de l'Évangile, il est malaisé qu'il puisse toujours marcher droit [2]. »

Pendant que Castelnau poursuivait officiellement la négociation du mariage et Maisonfleur ses secrètes pratiques, la situation en France s'était de nouveau modifiée.

Le duc d'Alençon était devenu de plus en plus

1. Record office, *State papers : France.*

2. *Ibid.; Le seizième siècle et les Valois*, p. 359.

suspect. Charles IX ouvrait les lettres que son frère recevait d'Élisabeth et il n'avait qu'à signer les réponses qu'on faisait pour lui. Forcé de se rendre au siège de la Rochelle, le duc d'Alençon en fut si irrité que peu s'en fallut qu'il n'en vînt aux mains avec le duc d'Anjou. Il regrettait tout haut Coligny, et groupait autour de sa personne tous les mécontents. Du port de la Rochelle on pouvait apercevoir la flotte de Montgommery, une évasion était tentante, et le duc n'en cherchait que l'occasion. S'alarmant de ce nouveau danger, Catherine écrivit à Élisabeth que son fils lui avait fait demander par un gentilhomme la permission, après la prise de la Rochelle, d'aller baiser ses royales mains. En ayant conféré avec Walsingham, récemment rappelé de France où elle l'avait remplacé par le docteur Valentin Dale, Élisabeth répondit à Catherine : « Si vous voulez nous assurer, Madame, qu'il n'en sortira aucune offense, nous ne ferons aucune difficulté d'accorder la sûreté nécessaire pour le voyage. » Plusieurs assauts meurtriers donnés à La Rochelle ayant été sans résultat, Élisabeth changea de langage ; elle fit signifier à la Mothe-Fénelon que, si la paix ne se faisait pas, elle ne donnerait plus suite au projet de mariage, et prendrait fait et cause pour les pro-

testants. Afin d'atténuer l'effet d'une pareille menace, elle envoya en France le capitaine Horsey, chargé de proposer sa médiation, devenue d'ailleurs inutile [1]. Catherine, depuis l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, ne pensait plus qu'à traiter avec la Rochelle; elle y avait envoyé Villeroy, muni de pleins pouvoirs. La paix fut signée le 7 juillet. Une fois libre de ce côté, et sans perdre un jour, ayant fait appeler Horsey et le docteur Dale, elle leur demanda si Élisabeth voulait en finir. Ils répondirent affirmativement, mais sous la condition, toutefois, qu'on publiât que la paix était due à l'intervention du duc d'Alençon [2]. Catherine répondit que son fils s'y était en effet chaleureusement employé. Cette condition étant ainsi acceptée, le docteur Dale vint annoncer à Catherine que la reine, sa maîtresse, se rendrait à Douvres au mois d'août et y séjournerait huit jours. L'entrevue allait donc enfin avoir lieu, lorsque, par une sorte de fatalité, le duc tomba gravement malade. Élisabeth, aussitôt prévenue, ne voulut ni modifier ses projets, ni changer son itinéraire.

1. *Calendar of State papers* (1572-1574), *Instruction for Edward Horsey*, p. 376.

2. *Ibid.*, *Valentine Dale to the Queen*, p. 385.

L'état du duc d'Alençon ne lui permettant pas de longtemps de se rendre en Angleterre, Catherine et Charles IX jugèrent à propos d'y envoyer le comte de Retz. Ils comptaient sur son habileté pour dissiper les dernières défiances soulevées par la Saint-Barthélemy et pour démêler les véritables intentions d'Élisabeth [1]. A son départ, le duc d'Alençon lui remit une lettre pour la reine ; trop malade encore, il n'avait pu que la signer.

Élisabeth y répondit de sa main : « Pour avoir reçu une déclaration bien longue de vos éternelles pensées, j'y entends une affection bien grande et je me reconnais bien fort tenue à vous [2]. »

En dépit de ces chaleureuses protestations, la fin de l'année 1573 s'approchait rapidement et l'interminable négociation du mariage, loin d'avancer, avait fait un pas en arrière. « On m'a écrit de France, » était venu dire Cecil à La Mothe-Fénelon, « que les marques de la petite vérole n'avaient pas entièrement disparu, qu'il restait de l'enflure au visage du duc. La reine Élisabeth allait faire partir pour la France Ran-

1. Record office, *State papers* : *France ; Le seizième siècle et les Valois*, p. 372.
2. *Ibid.*

dolph, le grand maître des postes d'Angleterre, qui emporterait un portrait du duc d'Alençon, afin d'en vérifier la ressemblance. » Voilà bien le but apparent de cette étrange mission, mais avant tout, Randolph devait rendre compte à Élisabeth de ce qui se passait en France. Des bruits inquiétants avaient couru sur la santé de Charles IX. « Son état maladif, dit dans ses Mémoires Marguerite de Valois, avoit réveillé bien des espérances, fait mettre en avant bien des projets [1]. » Le nouveau roi de Pologne, dans cette triste prévision, retardait de jour en jour son départ. Si enfin il s'y décida, ce ne fut que sous la pression des menaces de Charles IX. « Mon frère, si vous ne partez pas par amour, lui avait-il dit, je vous ferai partir de force. » Laissant le jeune roi à la Fère, Catherine accompagna son fils bien-aimé jusqu'à la frontière de la Lorraine ; en lui faisant ses adieux à Blamont [2], ses dernières paroles furent significatives : « Vous n'y demeurerez guère. »

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre avaient suivi Catherine un peu malgré eux. Au retour de ce voyage de Lorraine, leur évasion

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 49.

2. Blamont, ville de Lorraine.

avait semblé possible. Maisonfleur, d'accord avec Élisabeth, y poussait vivement le duc. « Si vous ne vous hâtez pas de venir cette fois, lui écrivait-il, la reine aura lieu de croire que toutes les longueurs dont vous avez usé jusqu'à présent, tout le beau langage que vous lui avez tenu par vos lettres, n'ont été qu'autant de ruses pour la surprendre, et que tout s'est fait par le conseil de *Madame la Serpente*, afin de prolonger les choses et les tenir en haleine pour quelque sien dessein que personne n'entend. Que direz-vous à cela, Lucidor? n'est-ce pas là ce que vous demandez? On vous appelle, on vous invite à vous hâter, ô Lucidor, le plus fortuné prince de la terre, s'il sait bien user de la fortune [1] ! »

Cette fois encore, le projet de fuite échoua quoique bien concerté avec les chefs protestants dont une troupe devait venir enlever les deux princes. La veille du jour fixé pour l'entreprise, un gentilhomme catholique, Miossans, en eut vent, et dit tout à Marguerite de Valois qui en avertit sa mère [2]. Une fois prévenue, Catherine prit de telles précautions que toute évasion devint impossible. Charles IX avait

1. Record office, *State papers : France.*
2. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 45.

entrevu le danger, et ne pensa plus qu'à se débarrasser d'un frère si remuant. Il écrivit à La Mothe-Fénélon d'en finir par tous les moyens et mit à sa disposition une grosse somme pour gagner les conseillers d'Élisabeth les plus récalcitrants.

Randolph étant venu le trouver à la Fère, il lui fit remettre un portrait du duc, et de peur qu'on en substituât un autre moins flatteur, il exigea qu'il fût scellé dans un étui ; pour surcroît de précaution, il en envoya une copie à La Mothe-Fénélon, afin d'éviter toute supercherie, car il se défiait de Randolph, l'âme damnée de Leicester.

Dès que Randolph fut rentré à Londres, La Mothe alla trouver Élisabeth et lui soumit les dernières conditions ; elle feignit de les accepter sous la réserve que le duc viendrait incognito[1]. Cette dernière exigence sembla suspecte à La Mothe. En effet, lorsqu'il pria Élisabeth de fixer définitivement la date du départ du duc, elle s'y refusa[2], alléguant qu'une tentative venait d'être faite pour reprendre la Rochelle aux protestants[1]. Charles IX et Catherine se hâtè-

1. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. II, p. 363.

2. *Ibid.*, p. 364.

rent de désavouer cette entreprise; mais Élisabeth persista dans son refus. C'est qu'en réalité, renseignée par ses agents secrets, elle savait tout ce qui se tramait en France.

Favorisée par l'éloignement du roi de Pologne et par la maladie de Charles IX [2], une vaste conspiration enveloppait le pays tout entier de son invisible réseau; elle s'appuyait à la fois sur Montgommery prêt à débarquer en Normandie [3], sur Nassau tout disposé à entrer en France, sur Bouillon qui avait promis d'ouvrir les portes de Sedan, sur Damville allié aux protestants du midi, enfin sur Montbrun, maître des montagnes du Dauphiné. Les quatre Montmorency et le maréchal de Cossé en étaient. La Noue, en acceptant le commandement des révoltés du Poitou, avait annoncé qu'on attendait un plus grand chef, le duc d'Alençon. Guitry, à la tête de quelques centaines de chevaux, s'était chargé de forcer les portes du château

1. Voy. dans le *Calendar of State papers* (1574), la *Lettre de la reine Élisabeth au docteur Dale*, p. 464.

2. The sickness of the King is thought dangerous by his paleness, his testiness, and his shortness of breath. (*Calendar of State papers, Dale to Burghley*, p. 466.)

3. *Calendar of State papers* (1574), *Montgommery to Burghley*, p. 479.

de Saint-Germain et d'enlever le duc et le roi de Navarre; mais, par trop de précipitation, il devança l'heure fixée pour agir[1], et l'alarme fût donnée par un gentilhomme du nom de La Chapelle. La peur grossit le nombre de la troupe qui marchait sur le château. Pris de panique, plusieurs gentilshommes s'enfuirent précipitamment, et, des premiers, le cardinal de Lorraine. La Môle perdit la tête, il avoua tout à Marguerite de Valois. Prévenue par sa fille, Catherine partit dans la nuit, emmenant dans son propre coche le roi de Navarre et le duc d'Alençon, que cette fois, nous dit Marguerite, « elle ne traita pas si doucement[2] ». Charles IX la suivit en litière entouré des Suisses en ordre de bataille comme à la retraite de Meaux et n'alla pas loger au Louvre, mais à l'hôtel du comte de Retz, dans le faubourg Saint-Honoré[3]. Le 6 mars, il y reçut l'ambassadeur anglais, mais au lit, tant sa faiblesse était grande[4]. Se plaignant des grandes menées qui avaient été tentées pour le brouiller avec son frère, il dit qu'il avait en-

1. *Mémoires de Bouillon*, édit. de Michaud et Poujoulat, t. X, p. 17.
2. *Mémoires de Marguerite de Valois*, p. 55.
3. *Calendar of State papers* (1574), *Dale to the Queen*, p. 468.
4. *Ibid.*, p. 472.

voyé MM. de Torcy et de Turenne auprès de Guitry, et qu'il attendait sa réponse. Elle fut favorable; Guitry promit de licencier sa troupe[1], et un semblant d'amnistie fut accordé; mais, comme le dit Marguerite de Valois, « le temps ne fit qu'augmenter les aigreurs ». Le 10 avril, Charles IX quitta l'hôtel de Retz et alla s'enfermer à Vincennes avec les Suisses et sa garde[2].

Traité en prisonnier, ayant toujours devant les yeux le triste sort de don Carlos et s'en croyant menacé, le duc d'Alençon ne pensa plus qu'à s'enfuir. Le roi de Navarre se décida à le suivre. Le 18 avril était le jour désigné : des chevaux les attendaient sur la route, le lieu du rendez-vous était fixé; mais Catherine veillait, et cette fois elle ne garda plus aucun ménagement. La Môle[3] et Coconas, les deux intimes du duc, furent livrés à la justice, ainsi que l'astrologue Cosme Ruggieri. Ce qui parut singulièrement suspect, c'est que la première

1. *Calendar of State papers* (1574), *Dale to Burghley*, p. 474 et 486.

2. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 55.

3. Voy. pour le procès de La Môle Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. II, p. 353 et suiv.

parole adressée par Ruggieri à ceux qui vinrent le prendre fut pour leur demander si le roi avait eu des vomissements et des douleurs de tête, et ce qu'on avait fait de La Môle, qui lui serait cher tant qu'il vivrait. Catherine, à qui l'on répéta ces propos, écrivit au procureur général La Guesle ces mots terribles : « Faites tout dire à Cosme. Qu'on sache la vérité du mal du roi, et s'il a fait quelque enchantement pour faire aimer La Môle à mon fils d'Alençon, qu'il le défasse. » Dans une seconde lettre écrite le même jour, elle ajoute : « Quoique Cosme ne dise rien, il est certain qu'il a fait ce que mon fils d'Alençon avoit sur lui. L'on m'a dit qu'il avoit fait une figure de cire à qui il a donné des coups à la tête et que c'est contre le roi. Au logis où il étoit, à Paris, il y a beaucoup de mauvaises choses comme des lettres et des papiers. Mandez-moi tout ce qu'il aura confessé, et si ladite figure a été trouvée, et au cas qu'elle le soye, faites que je la voye[1]. »

La torture n'arracha aucun aveu à La Môle; présenté au feu, les pieds broyés dans les brodequins de fer : « Pauvre La Môle! » s'écriait-il au milieu des tourments, ne cessant de répé-

1. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 73.

ter qu'il n'avait pas conspiré, qu'il n'avait voulu que favoriser l'évasion de son maître et rejetant tout sur Thoré qui avait prudemment pris la fuite [1]. Coconas fit de plus graves aveux. Mesurant à ses révélations l'étendue du danger, Catherine y fit face avec une virile activité; elle fit enfermer à la Bastille les deux maréchaux de Cossé et de Montmorency; trois armées marchèrent contre les révoltés du centre et du midi; Matignon barra le chemin à Montgommery et l'enferma dans Saint-Lô.

Avertie tout aussitôt de l'arrestation de La Môle qui lui avait été si sympathique, Élisabeth fut prise d'un sentiment de pitié [2]; elle ordonna à son ambassadeur Valentin Dale d'intercéder pour lui. La veille de l'exécution, étant donc venu trouver Catherine, il dit « que la reine sa maîtresse ne savait pas de quoi La Môle pouvait être chargé, mais que, s'il ne s'agissait pas de chose de grande offense, elle intercéderait volontiers pour lui [3] ».

Catherine répondit que son fils avait pardon-

1. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. II, p. 378 et 379.

2. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VI, p. 107.

3. Record office, State papers, France; *Calendar of State papers* (1572-1574), p. 492; La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomatique*, t. VII, p. 461.

né à ses sujets, révoltés pour cause de la religion, mais que ce n'était pas le cas de La Môle, nourri à la cour de longue date, ayant vécu de leur pain, et traité par le roi non en sujet, mais comme un compagnon. Quand de semblables accidents étaient survenus en Angleterre, la reine n'avait épargné ni Norfolk, ni ses propres parents, elle agirait de même [1]. Le 30 avril, La Môle et Coconas étaient décapités. Le lendemain de l'exécution, Charles IX ayant mandé à Vincennes l'ambassadeur d'Angleterre, lui dit qu'en face de la mort La Môle et Coconas s'étaient reconnus coupables et justement condamnés [2]. Le matin il s'était fait tirer du sang, et, se sentant mieux, il parla au docteur du mariage de son frère. Les troubles présents rendaient l'entrevue impossible, mais aussitôt qu'ils seraient apaisés, il se promettait d'aller en Picardie « pour la favoriser » [3]. Catherine se faisait-elle illusion sur la santé de son fils, ou voulait-elle, dans l'intérêt du roi de Pologne, en dissimuler les tristes réalités? Le 1er mai,

1. Record office, *State papers : France; Calendar of State papers* (1572-1574), p. 492; La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VI, p. 21 ; t. VII, p. 461.

2. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VII, p. 446.

3. *Ibid.*, p. 464.

elle écrivait au duc de Savoie : « Je veux vous rassurer sur la santé de mon fils, lequel a été fort malade quelques jours, il ne lui reste plus qu'une grande faiblesse et un peu de relique de son rhume [1]. » En attendant le duc était étroitement gardé ; il avait vainement supplié le roi son frère de pardonner à La Mole et à Coconas, et de leur épargner une mort publique et ignominieuse ; il l'avait trouvé inexorable, et ne respirant que vengeance ; il s'était jeté aux genoux de Catherine, mais elle n'avait rien voulu entendre. En apprenant leur exécution, nous dit un contemporain, « il en prit un tel deuil, qu'il en tomba malade et se mit au lit, ne cessant de se désespérer et de maudire sa triste fortune [2] ». Élisabeth s'en émut ; craignant pour sa vie, elle fit partir en toute hâte Leighton. Il ne put être reçu que le 15 mai. Charles IX, au lit, écouta avec patience les prières de Leighton en faveur du duc, mais répondit d'une manière évasive [3]. Au sortir de chez le roi, Leighton vit Catherine, qu'il supplia de réconcilier le roi et son frère : « Les gardes qui

1. Archives de Turin.

2. Record office, *France, State Papers; Le seizième siècle et les Valois*, p. 389.

3. *Calendar of State papers* (1572-1574), *Dale to the Queen*, p. 499.

entouraient le duc et le prince de Navarre donnaient lieu à de fâcheuses suppositions. » Catherine répondit sèchement « que le duc, n'étant pas plus gardé que le roi, pouvait aller où bon lui semblait, mais qu'il lui plaisait de ne pas quitter le roi son frère ; qu'elle était femme plus habituée à intervenir entre les princes étrangers qu'entre ses enfants. » Elle ajouta ironiquement « que l'extrême sollicitude témoignée par la reine Élisabeth à son fils était un excellent présage pour le projet de son mariage[1] ». Elle venait de recevoir une lettre du roi de Pologne l'invitant à ne pas perdre des yeux le duc d'Alençon. Elle tint compte néanmoins, dans une certaine mesure, des représentations d'Élisabeth. Le 18 mai, étant venue aux Tuileries, et ayant emmené avec elle le duc d'Alençon et le roi de Navarre, elle prit un prétexte pour y faire venir aussi Leighton, et lui montrant les deux princes : « Vous voyez, dit-elle, comme ils sont prisonniers. »

La maladie de Charles IX marchait rapidement, le dénouement fatal approchait. En apprenant que Montgommery s'était enfui de Saint-

1. *Calendar of State papers* (1572-1574), *Dale to the Queen*, p. 499.

Lô, il eut un violent accès de colère; ce fut le dernier [1]. Dans la nuit du 22 au 23 mai, de grands vomissements de sang l'affaiblirent encore. Durant cette dernière crise, le duc d'Alençon craignant de plus en plus pour sa vie, supplia le docteur Dale, d'implorer l'appui d'Élisabeth. Pour corrompre ses gardes il fallait beaucoup d'argent, et le duc en manquait [2]. Élisabeth entendit son cri de détresse. « Il faut à tout prix, écrivit-elle à Walsingham, que le duc soit préservé, néanmoins il faut agir avec prudence, car la moindre faute pourrait lui être fatale », et lord Burghley indiquait toutes les bourses où l'on pourrait puiser [3]; mais Catherine faisait bonne garde.

Les forces du royal malade déclinaient à vue d'œil; le 29 mai, il put encore dicter une lettre pour Matignon, qui assiégeait Montgommery dans le donjon de Domfront. « Je suis aujourd'hui en tel état, disait-il, que j'attends ce qu'il plaira à Dieu de faire de moi. J'ai prié Madame ma mère que, suppléant au défaut de ma maladie, elle veuille avoir plus grand soin

1. *Calendar of State papers* (1572-1574), *Events in France*, p. 500.
2. *Calendar of State papers* (1572-1574), *Dale to Burghley*, p. 503.
3. *Ibid.*, p. 506.

que jamais de mes affaires, désirant qu'elle soit obéie en tout ce qu'elle commandera [1]. »

La nuit du 29 au 30 mai s'annonçait très mauvaise; Mazille, le premier médecin de Charles IX, fit sortir de cette chambre déjà marquée par la mort tous ceux qui y étaient, n'y laissant que deux gentilshommes et la nourrice du roi, qui ne l'avait pas quitté depuis les premiers jours de sa maladie. Quoiqu'elle fût protestante, Charles IX l'aimait beaucoup. Brisée par la fatigue, elle s'était assise sur un coffre et commençait à s'assoupir, quand elle entendit le roi se plaindre et soupirer. Se levant tout aussitôt, elle s'approcha du lit. « Ah! nourrice, ma mie, lui dit-il, que de sang, que de meurtres! Que j'ai eu mauvais conseil! Mon Dieu, pardonnez-moi! je ne sais plus où je suis! Que deviendra tout cela, que ferai-je! je suis perdu, je le sens. » — « Sire, lui dit la nourrice, les meurtres et le sang sont sur la tête de ceux qui vous les ont fait faire; puisque vous en avez regret, croyez que Dieu ne vous les imputera pas. » Et, sur cette parole, essuyant avec son mouchoir les yeux du mourant, brûlés et agrandis par la fièvre, elle le laissa reposer [1].

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3256, f° 92.

Au matin on vint lui annoncer la prise de Montgommery, il répondit que « toutes choses humaines ne lui étaient plus de rien ». La nuit suivante ne fut pas moins affreuse, il eut de violents vomissements suivis d'un frisson mortel. A la pointe du jour, il manda Catherine et la reine sa femme. Toutes deux s'agenouillèrent auprès de son lit. Le mourant faisant approcher le prince de Navarre, lui parla longtemps et à voix basse ; il n'eut que quelques froides paroles pour le duc d'Alençon. Sentant la voix lui échapper, il se tourna vers Catherine : « Il faut bien que je vous dise adieu, ma mère ; adieu[2]. » Ce furent ses dernières paroles. Il était midi ; l'agonie commençait ; à quatre heures il expirait, à l'âge de vingt-quatre ans.

Le soir même, Catherine écrivait à La Mothe-Fénelon : « Le roi mon fils a rendu l'esprit et quitté les misères de cette vie[3]. »

1. *Journal de l'Estoile*, édit. Michaud et Poujoulat, p. 30,

2. Le May, *Discours des derniers propos de Charles IX*, Rouen, Martin le Mégissier, 1574.

3. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur. t. III, p. 405.

## VII

Lettre de Catherine à Henri III. — Revient au Louvre. — Part pour Lyon. — Madame de Sauves. — Lord North à Lyon. — La Mothe-Fénelon regarde la négociation comme impossible pour le moment. — Portrait de Henri III. — La nouvelle cour. — Fuite du duc d'Alencon. — Son manifeste.— Catherine détermine le duc à envoyer La Porte en Angleterre. — Nouvelle attitude d'Élisabeth. — Pense à épouser Don Juan. — Les Allemands se joignent au duc d'Alençon. — Catherine traite avec eux. — M. de Berny notifie la paix à Élisabeth. — Il renoue le mariage. — La réunion des États-généraux. — Le duc d'Alençon pense à la souveraineté des Flandres.— Élisabeth inquiète des projets qui se trament en France. — Une comète paraît au-dessus du château de Windsor.

Le lendemain de la mort de Charles IX, le 31 mai, Catherine écrivait à Henri III : « Ne retardez en nulle façon votre partement de Pologne ; car nous avons besoin de vous. Vous savez combien je vous aime, et quand je pense que vous ne bougerez jamais plus d'avec nous, cela me fait prendre tout en patience. Le feu roi votre frère m'a donné charge de vous con-

server ce royaume ; je mettrai peine, si je le puis, de vous le remettre tout entier et en repos [1].» Catherine ne s'en tient pas aux paroles, elle fait à la fois des avances à La Noue, qui se maintenait en armes dans le Poitou ; elle cherche à traiter avec ceux de la Rochelle, rappelle Damville au sentiment du devoir, et l'engage « à céder à la nécessité du temps, comme les plus sages ont toujours fait [2] ».

Matignon tenait déjà dans ses mains Montgommery, pris à Domfront ; elle lui intime l'ordre d'en finir avec la résistance de Saint-Lo, où luttait encore Colombières. De son côté, elle retient à la Bastille, et étroitement gardés, les deux maréchaux de Cossé et de Montmorency, autour desquels se tramaient de nouvelles intrigues. Enfin elle fait mettre en lieu sûr tous ceux qu'elle suspecte. Quittant Vincennes elle s'enferme au Louvre, dont elle fait murer les portes [3].

Le premier ambassadeur qui lui demanda audience, fut celui d'Angleterre, le docteur

1. Bibl. nat., Fonds Dupuy, n° 500, p. 71.
2. Bibl. nat., Fonds français, n° 3194, p. 129.
3. *Calendar of State papers* (1572-1574), *News from, Paris*, p. 512.

Valentin Dale; après lui avoir présenté ses compliments de condoléance, il la pria « de ne pas tant abaisser le duc d'Alençon et le roi de Navarre [1] ». Affectant de ne voir dans cette intervention qu'une nouvelle marque d'amitié de la reine Élisabeth, Catherine affirma qu'elle n'avait qu'à se louer des deux princes et de leur obéissance; des gens de petite qualité, s'efforçaient, il est vrai, de les débaucher et elle en accusa quelques-uns des Anglais de la suite de Leigthon, l'envoyé extraordinaire de la reine Élisabeth [2]. Leighton vint la trouver et désavoua toutes ces intrigues; Catherine, en le regardant dans les yeux, se borna à répondre qu'elle connaissait parfaitement ceux qui avaient mené toutes ces pratiques, et lui rappela qu'elle avait proposé à Élisabeth tous ses enfants, les uns après les autres. Le duc d'Alençon entra à ce moment: « En voici encore un, dit-elle, que je présentais de bon cœur à votre maîtresse.» Le duc, dont la leçon était faite, protesta de sa fidélité au roi son frère, dont rien ne le détournerait. Lorsqu'il se retirait, Leighton lui ayant dit quelques mots à l'oreille, Catherine intriguée

1. *Calendar of State papers* (1572-1574), p. 509.

2. La Mothe-Fénelon, *Corresp. diplom.*, t. VI, p. 431.

demanda à son fils ce que Leighton avait bien pu lui dire. « — Il m'a dit : « Que la reine Éli-» sabeth n'avait rien qui ne fût à son comman-» dement [1]. »

C'est le 27 août seulement que Catherine prit la route de Lyon pour aller à la rencontre d'Henri III, parti le même jour de Turin. Elle n'avait plus à surveiller le duc d'Alençon et le prince de Navarre, les ayant mis tous deux sous la garde des beaux yeux de madame de Sauves, sa dame d'atours et la petite fille du surintendant des finances, Jacques de Semblançay, pendu sous François I^er pour satisfaire la vengeance de Louise de Savoie. Un contemporain a dit de madame de Sauves : « Elle alloit coucher d'un parti à un autre, la plus accorte, la mieux parée et attifée, ayant presse aux plus grands à qui l'accosteroit de plus près. » — « Nos premières haines, dit un jour Henri IV à Sully en parlant du duc d'Alençon, viennent de cette femme ; elle me témoignoit de la bonne volonté et le rabrouoit toujours devant moi, ce qui le faisoit enrager [2]. » Henri IV avait l'étrange illusion de se croire seul dans les bonnes grâces

1. British Museum, *Lettre de Catherine à La Mothe-Fénelon.*

2. *Mém. de Sully*, édit. de Michaud et Poujoulat, t. II, p. 36.

de la dame; le duc d'Alençon était aussi au mieux avec elle, et si les deux beaux-frères, se jalousant, devinrent et restèrent ennemis, cette *Circé*, comme l'appelle Marguerite de Valois, était en même temps recherchée par Duguast, Souvré et le duc de Guise, tous plus aimés d'elle que les deux princes rivaux [1]. C'est au duc de Guise qu'elle resta, je ne dis pas fidèle, mais du moins le plus longtemps attachée. A bien des années de distance, il sortait de ses bras, lorsqu'il alla tomber sous le poignard des sicaires de Henri III.

Lord North, envoyé par Élisabeth pour complimenter le nouveau roi, Henri III, rejoignit la cour à Lyon. Un grand bal y fut donné en son honneur. Assis à la droite de Catherine, il suivait des yeux Marguerite de Valois, qui « menoit un branle avec le duc d'Alençon » et ne tarissait pas d'éloges sur cette éblouissante beauté, alors dans tout son éclat. Tout en écoutant lord North, Catherine lui fit remarquer le duc d'Alençon : « Ne trouvez-vous pas, lui dit-elle, qu'il n'est point si laid, ni si difforme

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 57.

2. Voy. les instructions de lord North dans le *Calendar of State Papers* (1572-1574), p. 560.

qu'on veut bien le dire? » Lord North en convint et loua même la façon toute gracieuse dont le duc dansait. « Il n'a pas tenu à nous, reprit Catherine, que le mariage avec votre maîtresse ait eu lieu. » La réponse de l'ambassadeur fut que le dernier mot n'en était pas dit. Encouragée par cette bonne parole, Catherine invita La Mothe-Fénelon à reprendre la négociation; mais lord North, à son retour à Londres, cédant à de mauvaises influences, loin de se montrer favorable au duc d'Alençon, ne chercha qu'à en éloigner sa maîtresse. A l'entendre, Catherine lui aurait montré deux petites naines qu'elle avait fait habiller comme la reine d'Angleterre, et elle avait paru s'en amuser beaucoup; en lui parlant du mariage de son fils, Catherine avait loué la beauté d'Élisabeth avec une exagération ironique [1]. S'attaquer à sa personne, la tourner en ridicule, était la plus grave injure qu'on pût faire à Élisabeth, elle s'en plaignit amèrement à La Mothe et il fallut plusieurs audiences et l'intervention officieuse de Leicester, pour à demi effacer une aussi mauvaise impression. La reine ne s'adoucit complètement que lorsque La Mothe-Fénelon lui eut communiqué une

1. La Mothe-Fénelon, *Corresp., diplom.*, t. VI, p. 315.

lettre de Catherine désavouant formellement le récit calomnieux de lord North. La Mothe fit donc comprendre dans une dépêche que, pour le moment, il n'y avait pas à s'occuper du mariage [1].

Le duc d'Alençon et le prince de Navarre allèrent jusqu'au pont de Beauvoisin à la rencontre d'Henri III, qui les reçut d'assez bonne grâce, les embrassa et leur dit qu'ils étaient libres. Dès les premiers jours de son règne, Henri III va se montrer tel qu'il restera jusqu'à la fin, insouciant du lendemain, nullement inquiet de la guerre civile qui désolait encore les provinces, perdant deux mois à Avignon après en avoir perdu un à Lyon, prodiguant à ses favoris l'or si péniblement arraché aux banquiers italiens, rabaissant son intelligence si douée à de puériles futilités, ne se résignant qu'à grand'peine à aller se faire sacrer à Reims, et, le lendemain de son sacre, épousant cette douce et charmante Louise de Lorraine qu'il avait vue à Nancy en allant en Pologne et dont le cœur était engagé ailleurs..

Grandes dames masquées en quête d'aventures, embuscades, guets-apens, duels, fêtes de

1. La Mothe-Fénelon, *Correspondance diplomatique*, t. VI, p. 380.

nuit et de jour, telle sera désormais la vie de la nouvelle cour. Deux camps sont en présence: dans celui du duc d'Alençon, Bussy d'Amboise[1], la meilleure lame de France, ce « mignon de Vénus », comme on disait alors, l'heureux préféré de Marguerite de Valois, et qui payera de sa vie l'amour de madame de Montsoreau[2]; Simier, courtisan raffiné ; La Châtre, gentilhomme accompli; des Pruneaux, habile diplomate; Clausse de Marchaumont, financier renommé; Fervacques, un rusé Normand qui se donnera plus tard à Henri IV et deviendra maréchal de France. Dans le camp du roi, Duguast, insolent et railleur; Villequier, qui deviendra le premier gentilhomme de la chambre et poignardera sa femme en pleine cour[3]; Quélus, « cette fleur du printemps qui n'a pas vu son été », comme dira une complainte du temps ; Saint-Maigrin, qui sera assassiné par les ordres du duc de Guise[4]; d'Arques, enfin, dont le roi de France fera son beau-frère, en lui donnant le titre de duc de Joyeuse.

1. Louis de Clermont.

2. *Journal de L'Estoile*, édit. de Michaud et Poujoulat, 1re série, t. I, p. 117.

3. *Ibid.*, p. 89.

4. Caussade de Saint-Maigrin. Voy. son *Oraison funèbre* prononcée par Sorbin à l'église Saint-Paul, le 25 juillet 1578 (Paris, 1578, in-8).

Avec de tels hommes, de telles rivalités, les querelles, les duels de chaque jour étaient inévitables. La guerre civile devait fatalement arriver; la fuite du duc d'Alençon allait lui donner un chef. Le 15 septembre, à sept heures du soir, peu avant le souper du roi, changeant de manteau et le visage entièrement couvert, le duc sortit à pied, suivi d'un seul des siens. Simier l'attendait à la porte Saint-Honoré et le fit monter dans le carrosse d'une dame de ses amies. A peu de distance il trouva des chevaux prêts, et à quelques lieues plus loin trois cents cavaliers qui lui servirent d'escorte [1]. L'on ne s'aperçut de son départ qu'à neuf heures du soir. Le roi, dans une violente colère, fit appeler tous les seigneurs de service à la cour, leur donna l'ordre de poursuivre et de ramener le duc à tout prix; beaucoup refusèrent par crainte de l'avenir, et ceux qui obéirent ne partirent qu'au matin, assurés à l'avance de ne pouvoir l'atteindre [2]. C'est de Dreux que le duc lança son premier manifeste, où sous ces grands mots, la réforme des abus, l'adoucissement des impôts, la convocation des

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 88.

2. *Ibid.*, p. 90

états généraux, il déguisa de son mieux sa fiévreuse ambition. D'une duplicité au-dessus de son âge, et que n'eût pas désavouée Catherine, il promit à la fois au pape, dans une lettre, son obéissance et la restitution du christianisme ; « s'il a admis avec lui quelques-uns de la religion réformée, c'est pour rendre les moyens de pacification plus faciles[1]. » Un grand nombre de gentilshommes quittant la cour pour rejoindre le duc, et le danger s'aggravant, Catherine offrit à Henri III de ramener le fugitif.

Elle partit le 21 septembre, après avoir eu un long entretien avec le maréchal de Montmorency, toujours détenu à la Bastille ; elle emportait une lettre de lui pour le duc. La voilà donc poursuivant son fils de ville en ville. Le 5 octobre 1575 elle entre à Blois, d'où il était parti la veille. Le 25 nous la retrouvons à Amboise. La fille de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche et le fils qu'il eut de Marie Touchet étaient élevés dans le château. A leur vue la mère reparaît ; le jeune Charles[2], ainsi qu'elle

1. Theiner, *Continuation de Baronius*, t. II, p. 483.

2. Charles de Valois, grand prieur de France, duc d'Angoulême, mort en 1650.

l'appelle, lui semble si beau qu'elle écrit à Henri III : « Depuis que je suis là, je ne fais que vous le souhaiter, et plût à Dieu que vous en eussiez un déjà. Il ne faut pas dire que vous n'en avez trouvé la façon, il la faut trouver au plus vite [1]. » Le duc se dérobant toujours et exigeant avant tout des places de sûreté et la mise en liberté de Montmorency, Catherine fit venir le maréchal et l'envoya auprès de son fils. Grâce à cette intervention, le duc se décida à venir voir sa mère à Loches et à la suivre à Chatellerault. Une trêve de six mois fut enfin signée le 20 novembre à la féodale demeure des Montpensier. En annonçant l'heureux résultat à Henri III, Catherine lui avait fait pressentir que, si les conditions de cette trêve n'étaient pas loyalement tenues, tout serait à recommencer. Le 6 décembre, elle écrivait de Poitiers à Henri III : « Si les villes de Niort, d'Angoulême et de Bourges avoient été remises à votre frère, je serois déjà auprès de vous. Ceux qui l'ont empêché mériteroient d'avoir la tête tranchée. Qu'on ne vous dise pas que j'ai été trompée, je vous dirai une autre fois ceux qui vous ont trompé [1]. »

1. Bibl. nat., Fonds français, n° 2722.
2. *Ibid.*

Mais comment calmer cette soif d'ambition qui dévorait le duc d'Alençon? Catherine eut recours au moyen tant de fois employé sans succès, au mariage avec Élisabeth. Après de longs entretiens, le duc se décida à envoyer en Angleterre La Porte, un de ses confidents. De concert avec Castelnau de Mauvissière, qui venait de remplacer à Londres La Mothe-Fénelon, il le chargea de reprendre la négociation du mariage. Un incident inattendu vint y mettre obstacle. Le duc prétendit qu'on avait voulu l'empoisonner. Thoré et lui, ayant bu du même vin, avaient eu des vomissements. Catherine ne s'y laissa pas prendre. « C'est un artifice, écrit-elle à Castelnau, qui provient de ceux qui ne demandent qu'à empirer les choses; il faut que vous et La Porte fassiez en sorte que vous puissiez continuer ce qui a été commencé [1]. »

Élisabeth, qui était sans aucun doute de connivence avec le duc et lui avait fait parvenir à sa première demande une somme assez ronde, fit à La Porte et à La Mothe-Fénelon la plus singulière des réponses : à plusieurs reprises elle leur déclara qu'elle ne donnerait suite à ce pro-

1. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. III, p. 482.

jet d'union que lorsque le duc se serait remis dans les bonnes grâces d'Henri III, « étant bien nécessaire qu'il fût bon fils et bon frère avant d'être bon mari ».

Leicester tint le même langage à Castelnau, et Valentin Dale déclara à Catherine que tant que la paix avec les protestants ne serait pas faite on ne s'occuperait pas du mariage. « Mais le seul moyen d'arriver à la paix, répondit Catherine, c'est que la reine votre maîtresse n'encourage pas les rebelles[1]. » Dale répliqua que la reine était toute disposée à offrir sa médiation. Cependant Catherine la refusa. Il faut chercher ailleurs les motifs de l'attitude prise par Élisabeth ; elle venait de recevoir avec très grand apparat Perrenot de Champagney, envoyé pour ménager une transaction entre l'Espagne et les provinces révoltées. Voilà la vraie cause de ces nouvelles exigences ; mais il y en avait une autre, encore plus inattendue.

Élisabeth pensait, qui l'aurait cru, à don Juan d'Autriche. Était-elle éblouie par l'éclat qui environnait le vainqueur de Lépante ; ou bien, sachant que les Guise, d'accord avec Phi-

1. Castelnau, *Mémoires*, édit. de Le Laboureur, t. III, p. 485 et 486.

lippe II, réservaient à don Juan le chevaleresque honneur de délivrer Marie Stuart et de l'épouser, voulait-elle l'enlever à son éternelle rivale? Quoi qu'il en fût, elle chercha à entamer avec don Juan une de ces négociations de mariage dont abusait sa politique. « Elle m'a adressé un agent, écrivait don Juan à Philippe II, qui m'a fait des allusions indirectes à un mariage. Je fais en sorte de ne pas écarter ce projet dans mes réponses. Je supplie Votre Majesté, sur sa foi de gentilhomme, de me dire si je dois y donner suite ; car, bien que je sois séduit de rendre par ce moyen une reine et un royaume à la vraie religion, je ne voudrais pour rien au monde faire un choix déshonorant. En écrivant ces mots, je rougis d'accepter une négociation de mariage avec une femme dont la vie et les exemples donnent tant à dire. » Philippe II répondit que ce mariage rendrait un tel service à la religion qu'il ne fallait rien négliger [1].

En signant une trêve avec le duc d'Alençon, Catherine avait voulu barrer le chemin à Condé, qui, réfugié en Allemagne depuis la mort de Charles IX, et ne se croyant pas lié par la trêve

1. Correspondance de Philippe II, *Don Juan au roi*, t. V, p. 185.

consentie par le duc d'Alençon, n'attendait que l'heure d'entrer en France avec le duc Jean-Casimir, le fils de l'électeur palatin. Catherine avait bien obtenu de son fils l'envoi de trois députés auprès de Jean-Casimir, porteurs d'une lettre de sa main, mais que pouvait une lettre pour le détourner de cette nouvelle occasion de rançonner la France? « Offrez-lui, avait écrit Catherine, le 11 décembre, à Henri III, offrez-lui autant de terres qu'il en voudra. Souvenez-vous de Louis XI qui donna tout ce qu'il avoit au duc de Bourgogne sur la rivière de Somme, et fit connétable le comte de Saint-Pol qui menoit l'armée contre lui; il fit si bien qu'il sortit de ce mauvais passage. Si attendez que les reistres soient entrés, ne sais si après ne serez contraint de leur accorder plus que ne voudrez. Quant à moi je mettrai et ma vie, et mon corps et mon âme, s'il étoit utile de la mettre, pour vous voir hors de ce danger. Je prie Dieu qu'il ait pitié de vous [1]. »

Henri III ne tint aucun compte des conseils de sa mère ; les Allemands, après s'être longtemps arrêtés à Charmes en Lorraine, envahirent le Bussigny, traversèrent la

1. Bibl. nat., Fonds français, n° 2722.

Bourgogne et, passant la Loire non loin de la Charité, vinrent se joindre au duc d'Alençon dans le Bourbonnais. A Catherine revint encore l'ingrate charge de traiter avec son fils et avec les Allemands. Le roi de Navarre, venant de s'enfuir de la cour, redevenait le chef naturel des protestants. Cette fuite allait favoriser la négociation de Catherine auprès de son fils, auquel ainsi le premier rang échappait. Suivie de Marguerite de Valois et de l'escadron volant de ses filles d'honneur, elle se rendit au château de Chastenay, près de Sens, où rendez-vous avait été pris [1]. L'or et les dépouilles de la France eurent plus de prise sur Jean-Casimir et les froids Allemands que les avances des filles d'honneur de Catherine. Le duc d'Alençon toucha cent mille livres, son apanage s'accrut du Berry, de la Touraine et de l'Anjou; à Condé on promit le gouvernement de Picardie, au duc Jean-Casimir une pension de quarante mille livres, de nombreuses terres en France et trois cent mille écus. Les diamants de la couronne furent la garantie du payement promis aux reîtres.

Henri III avoua tristement « que cette paix

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 109; *Mémoires de Bouillon*, édit. Michaud, t. XI, p. 31.

lui avait coûté bien cher ». A ces dures conditions vint s'ajouter la réhabilitation de Coligny, de Montgomery et des principaux chefs protestants. Par un de ces rapprochements qui ne se rencontrent que dans les époques troublées, on accola à leurs noms ceux de la Môle et de Coconas.

Voilà bien la paix faite, mais où trouver l'argent pour payer les reîtres et les faire sortir de France? On en remit le soin à Bellièvre, qui avait traité si souvent avec les Suisses. Dans les fréquentes entrevues qu'il eut avec le duc Jean-Casimir, la conversation s'étant engagée sur le duc d'Anjou (désormais nous l'appellerons ainsi), Casimir lui dit qu'il serait avantageux au duc de se marier, et il nomma successivement Catherine de Navarre et la fille du duc de Clèves, alliée à toutes les grandes familles princières d'Allemagne. Bellièvre devina que Casimir ne faisait cette offre que pour être amené à proposer sa propre sœur. Faisant part de cet entretien à M. de Morvilliers. « Il y en a, écrit-il, qui pensent pour le duc d'Anjou jusqu'en Espagne, et que la peine où se trouve le roi d'Espagne avec les Pays-Bas le feroit condescendre à accorder sa fille à Monseigneur et à lui donner les Pays-Bas. »

M. de Berny fut chargé de notifier la paix à Élisabeth et de reparler du mariage ; mais à la première allusion qu'il fit à ce projet, Élisabeth, y coupant court, se contenta de promettre une bonne réception au duc s'il se décidait à venir la voir.

Une des conditions du dernier traité entre Catherine et son fils avait été la convocation à bref délai des états généraux. Étrange illusion, les protestants se promettaient beaucoup de leur réunion. Ravagée par les hommes de guerre, pillée par les reîtres, la France était lasse et affamée de repos ; elle ne séparait pas la cause des protestants de tant de malheurs.

D'autre part, les catholiques, profondément humiliés par la réhabilitation de leurs plus implacables adversaires, ayant eu la pensée de se liguer entre eux, il en résulta que, contre toute attente, la majorité des états réclama hautement l'unité de la religion. Une plus grande déception attendait les protestants : ce fut la défection du duc d'Anjou. « Monsieur est avec ceux de la Ligue pour nous donner des étrivières, » écrivait le roi de Navarre[1].

1. Documents inédits, *Correspondance de Henri IV*, t. I, p. 139.

Si le duc d'Anjou rompait avec ses anciens alliés, s'il s'unissait aux catholiques les plus ardents, c'est que des propositions sérieuses lui étaient venues du côté des Flandres catholiques, et, n'entrevoyant plus rien à tenter en France, il s'était laissé séduire par la perspective d'une couronne ducale. Afin de se ménager l'appui d'Henri III, il accepta donc le commandement des forces destinées à agir contre les protestants, qui occupaient une partie de l'Auvergne. A la prise de la Charité et d'Issoire il se montra impitoyable envers ses alliés d'hier. Cette répression si dure donna beaucoup à penser à Élisabeth. En outre, toutes les nouvelles qui lui venaient de France étaient inquiétantes : on disait tout haut que, les protestants une fois écrasés, le duc de Guise se joindrait à don Juan et envahirait l'Écosse. Ce bruit prit assez de persistance pour que Henri III se crût obligé de le démentir.

« Vous savez bien, écrivait-il à Castelnau, que mon intention est de ne me mêler en rien des affaires des Pays-Bas. » Élisabeth n'en fut pas convaincue et, changeant de tactique, elle chercha à reprendre la négociation de son mariage avec le duc, que tout récemment elle avait écartée. Elle commença par se plaindre de

ce que la reine-mère n'avait pas voulu aller plus avant dans ce projet [1]. Elle parut très mortifiée de ce que le duc ne tenait plus compte d'elle et ne lui écrivait plus. Une comète venait de se montrer directement au-dessus du palais de Windsor ; on prétendait que c'était la même que celle apparue la veille de la mort d'Édouard VI et de Marie Tudor. « Cela a mis la reine en mélancolie, écrit Castelnau, d'autant qu'elle est prise d'un catarrhe sur les dents et de maux de tête [2], et qu'on l'attribue, ajoute-t-il malicieusement, à la mauvaise influence de la comète ; les esprits en sont si frappés que l'évêque de Londres en a parlé en chaire, et que d'autres ministres, pour détourner le peuple de ces fâcheuses appréhensions, ont affirmé que le feu de la comète étoit dirigé contre l'Espagne et contre la France [3]. »

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert, nº 337, p. 699.
2. *Ibid.*, nº 337, p. 707.
3. *Ibid.*, p. 707.

## VIII

Marguerite de Valois part pour les eaux de Spa. — Philippe II envoie Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. — Marguerite dans les Flandres. — Portrait de Don Juan. — Il vient au-devant de Marguerite. — Le duc d'Anjou rejoint Marguerite. — Avanies que le duc subit à la cour. — Nouvelle évasion du duc. — L'archiduc Mathias dans les Pays-Bas. — Catherine ne peut détourner son fils d'entrer dans les Pays-Bas. — Le duc franchit la frontière. — — Henri III lui fait proposer plusieurs mariages par Villeroy.

Le jour même où le nouveau duc d'Anjou avait mis le siège devant Issoire, Marguerite de Valois était partie pour les eaux de Spa. Le but secret de son voyage était d'ouvrir une nouvelle voie à l'ambition de son frère.

Les Flandres, c'était alors la proie offerte à toutes les convoitises, à toutes les ambitions. Nous y verrons passer tour à tour don Juan d'Autriche ; l'archiduc Mathias, le futur empereur ; le duc Jean-Casimir et le prince de Condé. Don Juan y trouvera la mort, tous les autres

n'y recueilleront que de la honte. Deux grands partis partageaient les Flandres : le parti national et catholique, défendant ses libertés et ses franchises contre l'étroit despotisme de Philippe II; le parti protestant et démocratique, s'appuyant sur la Zélande et la Hollande, reconnaissant pour chef le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne. Habile et profond politique, Guillaume se servait de toutes les ambitions, tenait dans sa main tous les fils, et ne poursuivait qu'un but, l'affranchissement de sa patrie. La haine commune de l'étranger reliait entre eux ces deux partis. Découragé par de récents revers, Philippe II venait d'envoyer don Juan d'Autriche dans les Flandres, non pour combattre, mais pour traiter. Le 17 janvier don Juan signait dans le Luxembourg l'humiliant traité qu'on appela l'édit perpétuel. Les franchises des Pays-Bas étaient maintenues, les droits de lever l'impôt remis aux états, qui en revanche promettaient de reconnaître don Juan pour leur gouverneur lorsque les derniers Espagnols auraient évacué les provinces.

Voilà où en étaient les Flandres au moment où Marguerite de Valois passa la frontière. Les populations saluèrent au passage cette gracieuse apparition. « J'allois, dit-elle, en litière faite à

piliers doublés de velours incarnadin d'Espagne. » Derrière sa litière, venaient celles de Madame de Tournon, sa dame d'honneur, et de la princesse de la Roche-sur-Yon; dix filles d'honneur à cheval, six carrosses à six chevaux fermaient la marche [1]. L'évêque de Cambrai, de la maison de Berlaimont, fut le premier à recevoir Marguerite dans cette ville. Il lui donna un bal magnifique, mais quitta la salle avant souper, se dérobant aux séductions d'une beauté si redoutable. Plus imprudents, M. d'Inchy, gouverneur de Cambrai, et le comte de Lalain, gouverneur du Hainaut, s'y laissèrent prendre. Don Juan d'Autriche attendait la princesse un peu avant Namur ; celui-là, elle le croyait gagné d'avance. Peu de mois auparavant don Juan avait traversé la France, et, ayant assisté sous un déguisement mauresque à un bal donné au Louvre, il s'était écrié : « Sa beauté est plus divine qu'humaine ; elle est plutôt faite pour perdre et damner les hommes que pour les sauver [2]. » Don Juan était alors âgé de trente-deux ans; sa taille, sans être haute, était bien proportionnée; gracieux dans toute sa personne, il n'avait que

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 129.
2. Brantôme.

peu de barbe et portait de longues moustaches, ce qui lui allait à merveille. Ses grands yeux bleus étaient doux et vifs; il s'habillait avec élégance et recherche et passait pour aimer beaucoup les femmes [1].

En s'approchant de sa litière, il descendit de cheval et offrit à Marguerite ses hommages. Elle lui donna sa joue à baiser, suivant la mode française. Remontant à cheval et se plaçant à la portière, don Juan l'escorta jusqu'à Namur [2]. Tous les capitaines espagnols de son armée se laissèrent prendre au charme de l'enchanteresse : « La conquête d'une telle beauté, disait le refrain d'une de leurs chansons soldatesques, vaut mieux que celle d'un royaume. » Mais dans le luxe que don Juan déploya pour la recevoir, dans les fêtes qu'il lui donna, la galanterie ne fut pour rien. Le politique l'emporta sur l'amoureux. Cette magnifique réception ne lui servit qu'à se ménager les moyens de surprendre la citadelle de Namur; sa belle visiteuse partie, il s'en empara [3].

1. Gachard, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, Bruxelles, 1856, p. 195; Brantôme; Mignet, *Antonio Peres et Philippe II*, chap. Ier.

2. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 150.

3. *Mémoire anonyme des troubles des Pays-Bas*, Bruxelles, 1819, t. I, p. 307, 308.

La traversée des Flandres n'avait été pour Marguerite qu'une longue suite de fêtes; son retour fut presque une fuite. Il lui fallut passer à travers les troupes de don Juan et échapper aux huguenots en armes, qui se défiaient de ses intrigues. Elle ne regagna qu'à grand'peine la Fère, où elle avait prié le duc d'Anjou de la rejoindre [1]. Le duc se rendit à son appel. Là il trouva le comte de Lalain et M. d'Inchy, venus pour l'y rencontrer, et il arrêta les premiers articles de son traité avec les états généraux [2]. Ce court séjour à la Fère fut comme une halte dans sa vie agitée. Fêté, cajolé par sa gracieuse sœur, que les contemporains lui reprochent d'avoir trop aimée, il ne pouvait s'empêcher de dire : « O ma royne! qu'il fait bon avec vous! Cette compagnie est un paradis, et celle d'où je suis parti, un enfer rempli de toutes sortes de furies et de tourmens [3]. » Ce n'était que trop vrai; à peine rentré à la cour, il se vit en butte à de nouvelles avanies et sa situation devint intolérable; chaque jour ses serviteurs

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 173.

2. *Ibid.*, p. 176.

3. *Ibid.*, p. 182.

étaient injuriés, provoqués. Bussy, attaqué près de la porte Saint-Honoré par Quélus et trois autres gentilshommes, avait eu grand'peine à se tirer de leurs mains et, dans la crainte d'un nouveau guet-apens, s'était réfugié à Charenton. Le duc se tenait prudemment à l'écart ; mais, sur les instances de sa mère, il se rendit au bal donné le lundi gras à l'hôtel de Montmorency pour les noces de Saint-Luc et de Mademoiselle de Brissac. Enhardis par l'absence de Bussy, les mignons l'accablèrent de leurs railleries. A bout de patience, il s'en plaignit à Catherine, la priant de solliciter du roi un congé de quelques jours pour aller à la chasse. Ne pouvant croire à un refus, il se retira dans ses appartements.

Le lendemain matin sa porte est brusquement ouverte, Henri III entre dans sa chambre, entouré de ses favoris ; il commande à ses archers d'emporter les coffres de son frère, il fouille son lit, espérant y trouver quelques papiers compromettants. Le duc tenait en ses mains une lettre que Henri III lui arracha ; c'était une lettre de madame de Sauves [1].

Simier, La Châtre, ses deux confidents, sont

1. Voy. *Lettre de Villeroy*, dans les ***Mémoires du duc de Nevers***, t. Ier, p. 151.

envoyés à la Bastille. Catherine s'interposa de nouveau entre les deux frères et les réconcilia, mais à partir de ce moment le duc ne chercha plus que l'occasion de s'enfuir. Le 14 février, à huit heures du soir, à l'aide d'une échelle de corde et par la fenêtre il s'échappa de la chambre de Marguerite.

Bussy, qui attendait à l'abbaye de Sainte-Geneviève, avait fait pratiquer dans la muraille de l'enceinte de Paris un trou par lequel sortit le duc [1]. Il trouva des chevaux prêts et se réfugia à Angers.

Une fois en sûreté, il écrivit à son frère une lettre où se font jour et ses justes griefs et son ressentiment.

« Vous avez permis, lui dit-il, que mes serviteurs à la porte de vostre château aient été assassinés sans qu'aucune justice en aye été faite. Les pernicieux ministres qui sont à l'entour de vous vous ont induit à me faire arrêter comme un criminel de lèze-majesté. Je n'ai pu moins faire que de me retirer de pareille servitude, pour éviter le péril de ma vie, étant bien averti que quatre jours après on m'aurait préparé une retraite à la Bastille, attendant quelque résolu-

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Charpentier, p. 205.

tion et conclusion sur le conseil de César Borgia[1]. »

Le Vénitien Jean-Michel confirme son dire : « Bien lui en prit de s'évader, car il aurait été condamné à une prison perpétuelle[2]. »

Dans une lettre à son oncle le duc de Montpensier il énumère les griefs dont il a eu à se plaindre, les affronts qu'il a subis[3]: « Vous savez, lui dit-il, comme tous les miens ont été en querelle avec ceux du roi, Bussy avec Quélus, Grammont avec Mauléon, le chevalier Breton avec Montigny, la Bourdaisière avec Entraguet. La reine ma mère ne m'a-t-elle pas recommandé de me séparer de mes meilleurs serviteurs? Le roi ne m'a-t-il pas enlevé Mauléon, Livarot et Maugiron? »

Le duc profitant de sa liberté alla de ville en ville recruter des partisans pour sa prochaine expédition dans les Flandres. Les événements semblaient conspirer pour lui : Mathias, le futur empereur, qui, échappé de Vienne et le gagnant de vitesse, avait été proclamé à Bruxelles gouverneur général des Flandres insurgées contre l'Es-

1. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 95.

2. *Les ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 251.

3. Bibl. nat., Fonds Dupuy, n° 135, *Lettre du duc d'Anjou au duc de Montpensier*, p. 43.

pagne, venait d'essuyer à Gemblours (17 janvier) la plus sanglante des défaites. Don Juan, à la tête des vieilles bandes espagnoles revenues à son appel, avait balayé l'armée des états. Le duc d'Anjou était donc imploré comme un libérateur, mais son entrée dans les Flandres pouvait devenir l'occasion d'une guerre avec l'Espagne. Redoutant ce nouveau danger, Catherine alla voir son fils à Bourgueil. Il ne lui cacha pas les propositions des états, mais il affirma qu'aucunes conditions n'avaient été encore mises par écrit. Catherine, après avoir écouté toutes ses confidences : « L'ambassadeur d'Espagne, dit-elle, nous a menacés d'une déclaration de guerre ; si une armée française entre dans les Flandres, je vous supplie de renoncer à une telle entreprise. » Le duc ne se rendant à aucune de ses raisons, comme dernière ressource elle revint à lui parler de mariage, et lui proposa l'une des filles du roi d'Espagne ou Catherine de Navarre. Sur le point de mener la reine sa fille en Béarn, elle avait encore tout le temps de recevoir une réponse d'Espagne. Si cette réponse n'était pas favorable, on pourrait alors d'une manière plus sûre s'occuper de Catherine de Navarre. Toutes ses remontrances furent en pure perte, elle ne put

rien gagner sur l'esprit de son fils. Le maréchal de Cossé, qu'elle chargea de revoir le duc, ne fut pas plus heureux; à la liste de ces princesses à marier il eut beau ajouter le nom de la princesse de Mantoue qu'on disait très belle, et qui devait apporter en dot le Montferrat, auquel pourrait s'unir le marquisat de Saluces, le duc ne se rendit pas. Il passa le mois de juin à Alençon, où Montigny, envoyé par les états, vint le trouver. Catherine y alla de nouveau pour tâcher de le faire revenir sur sa décision, mais sans pouvoir y parvenir. Le 7 juillet, il partait presque seul de Verneuil, franchissait à cheval en deux jours la distance entre cette ville et Bapaume, et le 9 juillet entrait à Mons, où il était acclamé. « Je suis venu, écrit-il de cette ville, à M. d'Humières, en aide à ce peuple opprimé et pour rabattre l'orgueil de l'Espagne qui, par ses conseils, nous a toujours mis en division. »

Cette résolution fut diversement appréciée, les uns l'approuvant comme un acte d'audace, d'autres blâmant le duc pour s'être mis ainsi à la merci des étrangers[1].

Giovanni Michel, l'ambassadeur de Venise, et Montréal, celui de Savoie, allèrent le trouver à

1. Bibl. nat., *Les ambassadeurs vénitiens*, Pilza, 12.

Mons; ils n'en rapportèrent que des déclarations vagues, que ces paroles peu concluantes : « Appelé par les états, je ne puis pas décliner ce devoir[1]. »

Henri III tenta un dernier effort : il fit proposer à son frère par Villeroy le marquisat de Saluces, avec l'offre de solliciter du pape la cession du Comtat-Venaissin, et de demander pour lui une des filles du roi d'Espagne, ou à son défaut la princesse de Mantoue, qui lui ouvrait le chemin de l'Italie. Rejetant, sans vouloir même s'y arrêter, toutes ces illusoires propositions, le duc revint de lui-même à l'idée d'épouser Élisabeth. Le 30 juillet il fit partir de Mons pour l'Angleterre M. de Quincé, gentilhomme protestant, et M. de Bacqueville, dont les instructions étaient celles-ci : faire connaître à Élisabeth pour quels motifs il est entré dans les Flandres, solliciter ses conseils sur la conduite à y tenir, enfin renouveler la demande de sa main.

Fidèle à la politique anglaise de tous les temps, Élisabeth ne voulait pas plus des Français que des Espagnols dans les Flandres; elle avait blâmé le prince d'Orange pour avoir,

1. *Documents diplomatiques avec la Toscane*, t. IV, p. 177.

l'année précédente, engagé sans la prévenir des pourparlers avec le duc d'Alençon[1]. Elle travailla donc en secret à déjouer les projets de son prétendant. Tandis que Walsingham et Henri Kobham, envoyés par elle à Anvers, s'efforçaient, mais sans grand succès, de négocier une transaction entre Philippe II et les états, le duc Jean-Casimir, à l'aide de ses subsides, levait une armée en Allemagne et se préparait à passer dans les Flandres. Immobiliser tout à la fois, grâce à Jean-Casimir, don Juan d'Autriche dans son camp retranché de Namur et neutraliser le duc d'Alençon, tel était le plan adopté et suivi par Élisabeth. Durant tout le temps nécessaire à Jean-Casimir pour rassembler ses forces elle tint à distance les envoyés du duc, laissant à Sussex le soin de les voir. Dans une longue conférence, Bacqueville aborda carrément la question : le duc était très mal en cour; pour assurer sa sécurité, il s'était décidé à cette entreprise. Retourner sans avoir rien fait, ce serait une honte. Son but, il ne le cachait pas, « était d'épouser la reine ou d'épouser les Pays-Bas ». Si la

1. Archives de la maison d'Orange, *Mémoire anonyme des troubles des Pays-Bas*, p. 405.

reine le repousse, ajoutait Bacqueville, il se mettra du côté de don Juan d'Autriche et, s'unissant à l'Espagne, il raffermira sa situation.

En rendant compte de cet entretien à la reine Sussex conclut en faveur du mariage, et lui fit entrevoir que, dédaigné par elle, le duc pourrait peut-être penser à Marie Stuart.

L'armée de Jean-Casimir étant entrée dans les Pays-Bas à la fin d'avril, Élisabeth consentit enfin à recevoir les envoyés du duc. Cecil, Leicester et Hatton assistèrent à l'audience.

« Le duc, dit-elle à Bacqueville, ne doit s'en prendre qu'à lui si cette négociation est restée depuis deux ans en suspens[1]. Je n'ai d'autre réponse à faire que celle que j'ai tant de fois faite : je ne me marierai jamais à un prince que je n'aurai pas vu; si, après nous être vus, je n'accepte pas le duc, et s'il prend mon refus pour une offense, il vaut mieux qu'il ne vienne pas ; si au contraire ses protestations sont sincères et si, à tout événement, il veut rester mon ami, qu'il vienne, mais sans train; que ce ne soit qu'une simple visite. » Cecil écrivait : « Je ne sais pas comment Bacqueville prendra cela, mais je sais bien comment je le prendrais à

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 138.

sa place ; à coup sûr, après une aussi incertaine réponse, je n'engagerais pas mon maître à venir[1]. »

Le plan d'Élisabeth avait non moins réussi vis-à-vis de don Juan. L'armée de Casimir s'étant jointe à celle des états dans le voisinage de Malines, les Français, de leur côté, étant maîtres du Hainaut, don Juan se trouvait comme assiégé dans son camp de Namur. « Dieu nous a coupé les mains, écrivait-il à André Doria, nous n'avons plus qu'à tendre la tête à la hache. » Depuis trois mois, ne recevant d'Espagne ni argent, ni secours, ni instructions, la peste décimant ses soldats, et se sentant mourir, il écrivait une dernière fois à son fidèle compagnon, don Juan de Mendoza : « Notre vie est mesurée par quarts d'heure ; je crie, mais cela me sert à peu de chose ; nous languirons ici jusqu'à notre dernier soupir[2]. » Dévoré par le chagrin, le vainqueur de Lépante expirait, le 1er octobre, victime de l'ingratitude et de l'abandon de Philippe II. Ces deux armes étaient aussi sûres que le poison.

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 138.

2. Motley, *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies*, trad., t. IV, p. 255 et suiv.

# IX

Déceptions du duc d'Anjou. — Bussy à Londres. — Son départ. — Sa retraite à Condé. — Sa lettre aux membres des états. — Lettre de La Noue. — Lettre du duc à des Pruneaux. — Il envoie Simier à Londres. — Simier fait tuer son frère. — Lettres qu'il emporte. — Ce qu'a dit de lui un historien contemporain. — Ses propos d'amour à Élisabeth. — Conditions qu'il pose pour le mariage. — Élisabeth les soumet à ses conseillers. — Ils en refusent une et en acceptent deux. — Conférence de Simier et des conseillers d'Élisabeth. — Ses plaintes à la reine. — Élisabeth écrit au duc d'Anjou. — Réponse du duc. — Il annonce son arrivée. — Date du départ du duc fixée par Simier. — Simier reste trois heures avec la reine. — Soupe avec elle. — Ce qu'écrit Castelnau de la faveur de Simier. — Mécontentement des courtisans. — Lettre de Castelnau au duc d'Anjou. — Grandes espérances du mariage. — Leicester tente de faire assassiner Simier. — L'intimité de Simier avec la reine donne lieu à de fâcheux propos. — Marie Suart les répète. — Duplessis-Mornay à Londres. — Son entrevue avec Élisabeth. — Refroidissement marqué d'Élisabeth. — Simier révèle à Élisabeth le mariage secret de Leicester. — Colère d'Élisabeth contre Leicester. — Arrivée du duc d'Anjou à Londres. — Passe ses journées avec la reine. — Marie Stuart n'épargne pas Élisabeth sur son intimité avec le duc d'Anjou. — Regrets d'Élisabeth

**au départ du duc. — Ce que dit Villeroy du duc à son retour. — Lettres du duc à Élisabeth. — Violente opposition à Londres contre le mariage. — Pamphlet de Stubbes. — Il a la main droite coupée. — Profonde indignation du peuple anglais.**

Le duc d'Anjou allait passer par les mêmes déceptions qui avaient tué don Juan; on lui avait bien donné le vain titre de « défenseur de la liberté des Pays-Bas »; on avait bien signé à Anvers, le 20 août, un traité qui lui promettait la remise de certaines villes, mais pas une ne lui avait été livrée. Blessé de ce manque de foi, lassé de sa coûteuse inaction, il avait fait partir d'Anvers Bussy d'Amboise pour Londres. Bussy n'avait rien d'un diplomate, et sa réputation de duelliste n'étant guère de mise à la cour timorée d'Élisabeth, il ne réussit pas mieux que Bacqueville. Pour première condition de son mariage la reine exigea que le duc se retirât des Pays-Bas[1]. D'un autre côté, Henri III, dans ses lettres de chaque jour ne cessait de rappeler son frère. Tout récemment il lui avait envoyé M. Dinteville avec mission de le ramener. Cédant à de telles instances, le duc avait fixé son départ au 25 décembre; il le retarda

1. Voy. *The Life and Times of sir Hatton*, Londres, 1847, in-8, p. 104.

jusqu'après les fêtes de Noël, et ce ne fut que le 8 janvier qu'il se retira à Condé. « Je n'ai pu différer mon départ, écrivait-il à Messieurs des États, ne pouvant séjourner dans ce pays avec la splendeur convenable au rang de la maison de France dont je me glorifie d'être. » Le duc se faisait illusion sur la cause de son insuccès, elle était tout autre, et une lettre de La Noue, le grand capitaine qui l'avait suivi dans les Pays-Bas, va nous la dire :

« Tant de François que les paysans peuvent attraper ils les tuent, et sont quasi tous armés; voilà les haines anciennes renouvelées contre notre nation! A la vérité les insolences de nos gens de guerre en ont été en partie cause; il ne falloit amener tant de gens, et les bien payer et les faire bien vivre. Quant à rabiller ce mal, il n'est guère quasi possible, car les injures ne s'effacent si tost de la mémoire d'un peuple. Je me trouve très perplexe de donner conseil à Son Altesse, car ce n'est tout d'avoir une bonne cause, il la faut aussi bien manier. Les passages ne sont pas assurés; j'ai écrit à Monseigneur pour le persuader de ne pas bouger [1]. » Telle était aussi l'intention du duc.

1. Bibl. nat., Fonds français, nº 3,258.

Tout en se plaignant des états, il ne pouvait se décider à s'éloigner. Le 26 janvier il était encore à Condé. « J'ai préféré vos prières, écrivait-il à des Pruneaux, à la volonté du roi. Si vous ne pouvez obtenir des états rien de plus avantageux pour moi que ce qui m'est offert, acceptez-le [1]. » Aucune concession n'ayant été faite, il partit le 8 février pour Nanteuil et, le 17, il reprit à regret le chemin d'Alençon. Cette rude leçon du moins lui avait servi. Il s'était enfin rendu compte qu'il fallait avoir de toute nécessité Élisabeth de son côté ou s'abstenir. Dans ce dessein, il chercha un ambassadeur moins compromis que Bussy et mieux vu de Henri III. Il l'avait sous sa main dans Jean de Simier, le grand-maître de sa garde-robe.

Simier, lui aussi, venait de payer sa dette de sang à cette triste époque. Durant les longues absences qu'avait nécessité le service du duc il avait laissé sa femme, de la maison de Dangeau, dans le château de Simier, sous la garde de son jeune frère, chevalier de Malte; elle s'était laissé séduire et on la disait grosse. Simier envoya des soldats qui tuèrent son frère à la porte du château que lui-même leur avait

1. Bibl. nat., Fonds français, n° 3278.

ouverte. La jeune femme ne fut pas tuée avec son complice, mais mourut, on ne sait de quelle mort, peu de semaines après[1]. C'est à la suite de cette terrible vengeance que Simier partait pour l'Angleterre à la fin de décembre; il emportait des lettres de Catherine et de Henri III pour Élisabeth, et une tendre lettre du duc, qui se plaignait de la vie languissante qu'il menait « tant qu'il seroit privé de la contemplation de la plus parfaite déesse des cieux[2]. »

Un historien contemporain du règne d'Élisabeth a dit de Simier: « C'étoit un courtisan raffiné, qui avoit une exquise connaissance des gaîtés d'amour et attraits de la cour[3].» Leicester, dont la clairvoyance était rarement en défaut, devina tout d'abord qu'il allait avoir en lui un adversaire redoutable. Hatton en devint non moins jaloux, car, dès les premiers jours le goût d'Élisabeth pour l'élégant Français se manifesta ouvertement. C'est que Simier parlait, encore mieux que La Môle, cette douce langue de la galanterie française qui charmait tant Élisabeth; c'est qu'en répétant

1. *Journal de l'Estoile*, édit. Poujoulat et Michaud.
2. Record office, *State papers : France.*
3. Camden, *Histoire d'Élisabeth*, trad. 1627, in-4°.

les paroles amoureuses de son maître il avait l'adresse, nous n'en doutons pas, d'y entremêler les siennes : « Ces propos, écrivait gravement Castelnau à Catherine, font rajeunir la reine ; elle est devenue plus belle et plus gaillarde qu'il y a quinze ans. Il n'y a femme ni médecin qui la connaisse qui n'estime qu'il n'y a nulle dame en ce royaume de meilleur tempérament pour porter des enfants. »

Le galant Simier ne perdait pas néanmoins de vue les intérêts de son maître ; enhardi par sa faveur croissante, il soumit trois nouvelles conditions à la reine : le couronnement du duc aussitôt après le mariage, une sorte de communauté dans l'administration du royaume et la distribution des charges et des offices, et soixante mille livres de pension annuelle reversible en cas de prédécès de la reine. Élisabeth résista longtemps ; enfin, mise en demeure par Simier de lui donner dans deux jours une réponse, elle se résigna à consulter Leicester, Sussex et Cecil. Le 3 mai ils se réunirent, et après une longue discussion furent unanimes à repousser le second article, l'association à l'administration du royaume, comme attentatoire aux droits de la couronne, et ils admirent que les deux autres articles seraient soumis à

l'approbation du Parlement. Se trouvant ainsi d umême avis sur tous les points, ils invitèrent Simier à venir conférer avec eux le lendemain. Ils commencèrent par lui demander s'il insistait pour l'obtention de ces trois articles. Sur sa réponse affirmative, la discussion s'engagea : Simier finit par abandonner le second article, l'association dans le gouvernement, mais il s'obstina à exiger que la reine se portât forte d'obtenir du Parlement l'approbation des deux autres, le couronnement et la pension annuelle. Les conseillers d'Élisabeth objectant que la reine ne pouvait pas honorablement prendre un engagement pareil, Simier, irrité, se retira sans vouloir répliquer et alla se plaindre à Élisabeth. Prise ainsi à l'improviste, elle jura qu'elle ne se laisserait pas influencer par son conseil et qu'elle était décidée à se marier. Comme garantie de sa parole, elle écrivit une tendre lettre au duc d'Anjou, l'appelant son très fidèle, mais tout en lui prodiguant ces marques d'attachement elle lui offrait de se contenter de son inaltérable amitié, ce qui valait peut-être mieux, et pour lui et pour elle, que le mariage. L'amitié ne suffisant pas au duc, il acquiesça à la décision du conseil et se bornant à demander timidement la tolérance

de la messe pour lui et les siens dans l'intérieur du palais, il annonça qu'il viendrait prochainement. Cette réponse embarrassa fort Élisabeth : l'époque de son mariage se trouvait ainsi beaucoup trop rapprochée ; elle fit revenir ses conseillers intimes et leur posa deux questions : pouvait-elle honorablement décliner l'entrevue proposée ? Dans le cas où le prince viendrait en Angleterre et ne lui plairait pas, pouvait-elle le refuser sans offense ? Ce qu'elle attendait d'eux c'était un expédient pour gagner du temps. Ils répondirent, contre son attente, que l'offre du duc devait être acceptée et qu'il était impossible que la reine se retirât de cette négociation sans avoir vu son prétendant. La question ainsi résolue, Simier fut rappelé au conseil et on l'interrogea sur la venue de son maître, qu'il fixa à la mi-août. Il fut alors convenu que des vaisseaux, à cette date, attendraient le duc à Calais et qu'il y trouverait des passeports pour lui et pour sa suite. Au sortir de cette longue conférence Élisabeth exprima le désir de rester seule avec Simier. Leicester, un peu malgré lui, emmena Castelnau à la chasse. Trois heures après, à leur retour, la reine et Simier étaient encore ensemble.

Leicester offrit à souper à Castelnau, et Simier soupa avec la reine. Castelnau, en le racontant à Catherine, ajoute : « Toutes choses se sont remises avec la même douceur et bonne volonté qu'auparavant. »

Élisabeth en était arrivée au point de ne pouvoir se passer de Simier, elle l'appelait familièrement son petit singe. « Il n'y a pas de jour, écrivait Castelnau, qu'elle ne l'envoie demander. Une fois, elle est venue dans sa barque le chercher jusqu'à mon logis ; il n'avait pas lu ses dépêches et n'était pas habillé ; il fallut qu'il vînt la trouver en pourpoint et elle l'emmena avec elle. Cela fait donner au diable ceux qui en ont mal au cœur ; ils disent que M. de Simier la trompera et qu'il l'a enchantée. » Et il écrivait au duc d'Anjou : « Sa Majesté est persuadée, cette fois, que vous ne la voulez pas prendre pour sa couronne plutôt que pour ses bonnes grâces et pour le corps, qu'elle désire vous être agréable. » Elle m'a dit dernièrement : « Je ne doute point que, si je suis à Monseigneur, il ne m'estime et honore, je crains qu'il ne m'aime qu'un an ou deux. Toutefois, je lui pourrois promettre et devant Dieu que, s'il est bon, je ne puis le céder à nulle autre pour être meilleure femme que moi. »

Tout marchait donc à souhait, la reine ne s'habillait plus, et ne faisait plus habiller sa cour qu'à la française ; elle avait répondu à l'un de ses conseillers qui lui reprochait sa trop grande intimité avec Simier, « que ce n'était plus un étranger pour elle, mais un fidèle serviteur de son mari, connaissant ses secrets et dont elle voulait s'instruire, pour mieux le servir quand ils seraient ensemble ».

C'en était trop pour Leicester, il résolut de se débarrasser de ce rival. Un soldat de la garde de la reine essaya une première fois d'assassiner Simier, qui se défendit et échappa au guet-apens. Une autre fois, dans une de ces promenades en bateau qu'il faisait avec Élisabeth sur la Tamise, un coup de pistolet. parti d'un esquif qui passait rapidement près de celui où il était, blessa un des rameurs. Le coup était destiné à Simier. Ce double attentat ne fit qu'augmenter sa faveur. Son intimité avec la reine devint le thème de tous les entretiens dont Marie Stuart se fit imprudemment l'écho ; dans une lettre écrite un jour de colère, lettre qu'Élisabeth, à coup sûr, ne dut pas recevoir, car la tête de sa victime fût tombée plus tôt, elle lui jeta à la face cette grossière insulte : « Je prends Dieu à témoin

que la comtesse de Shrewsbury m'a dit que vous aviez engagé votre honneur avec un étranger, allant le trouver dans la chambre d'une dame, là où vous le baisiez et usiez avec lui de privautés deshonnêtes, mais aussi lui révéliez les secrets du royaume, trahissant vos propres conseillers avec lui [1]. »

Sur ces entrefaites, au mois de juin, Duplessis-Mornay vint à Londres. Dans une audience, Élisabeth lui demanda ce qu'il pensait de son mariage avec le duc. Mornay répondit « qu'il pouvait faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, suivant les conseils qu'aurait le duc, et il ajouta que, si le mariage ne se faisait pas, il aurait quelque chose de plus particulier à lui communiquer [2] ». Castelnau ne vit pas Mornay, mais s'aperçut bien vite qu'un changement s'était produit dans l'esprit d'Élisabeth. « Comme toutes les femmes, écrit-il à Catherine, elle est mue par diverses persuasions; les étrangers se moquent de nous. » Simier avait les mêmes doutes : « Je ne croirai au mariage, écrivait-il au

1. Cette lettre autographe a été copiée par le prince Labanoff dans le chartrier du marquis de Salisbury, héritier des papiers du ministre Cecil. Voy. Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. VI, p. 52.

2. Bibl. nat., fonds Clairambault, n° 355.

chancelier d'Alençon, que lorsque les draps seront levés, les flambeaux éteints et mon maître dans le lit. » Il avait vu juste ; lorsqu'il vint annoncer à Élisabeth que le duc arriverait dans les premiers jours d'août, elle ne donna aucun ordre pour sa réception. Sa tendresse pour Leicester parut un instant se réveiller. Il était urgent de frapper un grand coup; Simier en eut l'audace; il osa ce que personne n'avait osé jusqu'alors : sans aucune préparation, il apprit à la reine que Leicester était marié secrètement à Lettice Knollys, la veuve d'Essex. A cette révélation inattendue, entrant dans une de ses colères de lionne, elle se roula par terre, injuriant tous ceux qui l'approchèrent, et refusant de manger. Elle fit alors enfermer Leicester dans un des forts de Greenwich ; sans l'intervention du prudent Sussex, elle l'aurait envoyé à la Tour. Hatton était aussi secrètement marié, ce fut une arme de plus dans les mains de Simier. La place était donc libre, le duc pouvait venir. D'après les conseils de Catherine, au mois d'avril précédent, il avait à l'improviste fait une visite de quelques jours au roi son frère, qui, loin de désapprouver son voyage, lui mit assez d'or dans les mains pour tenir royalement son rang. Parti de Paris le 2 août,

n'ayant avec lui que l'Aubespine et quelques serviteurs, il s'embarqua à Boulogne, et à son arrivée alla droit à Greenwich, où l'attendait la reine. Il ne manquait ni d'esprit ni de pénétration. Castelnau le trouva même plus avisé pour son âge qu'il ne le pensait. Élisabeth lui avait fait préparer un appartement tout près du sien ; pour être plus libre, il le refusa, mais, s'étant mis dès le premier jour sur un pied de familiarité intime, il passait ses journées avec elle, et ne la quittait qu'à deux heures après minuit. Dans la même lettre où elle reproche à Élisabeth ses galanteries avec Simier, Marie Stuart ne l'épargne pas davantage au sujet du duc : « Vous vous êtes déportée, dit-elle, avec lui de la même dissolution qu'avec Simier ; une nuit vous l'avez rencontré à la porte de votre chambre, n'ayant que votre seule chemise et votre manteau de nuit, et l'avez laissé entrer, et il est demeuré avec vous près de trois heures [1]. » « Ces amoureuses conférences ont duré huit jours, écrit naïvement Castelnau à Catherine. La dame a eu beaucoup de peine à entretenir le duc, étant prise et vaincue d'amour ; elle m'a dit qu'elle n'avoit jamais trouvé homme de qui le naturel

1. Labanoff, *Lettres de Marie Stuart*, t. VI, p. 52.

et les actions lui revinssent mieux. Elle m'a prié d'écrire à Votre Majesté de ne pas trop châtier le duc pour la grande folie qu'il a faite de tant se hasarder pour venir voir une femme de si peu de mérite. »

Le duc était-il vraiment sous le charme, ou bien, élevé à l'école de Catherine, jouait-il la passion? Villeroy, qui le vit au retour, écrivait à Castelnau : « Il me semble qu'il a rapporté de ce pays-là, en sa contenance et en son visage, un certain air qui le rend plus agréable[1]. » Pour maintenir Élisabeth dans les tendres sentiments qu'elle lui avait témoignés, il lui écrivait des lettres suffisantes, dit Castelnau, « pour allumer le feu dans l'eau ». Des deux côtés on était aux douces promesses, aux décevantes illusions; mais en même temps se manifestait en Angleterre une vive opposition à ce projet de mariage, et les églises retentissaient d'allusions hostiles; des pamphlets malveillants circulaient de main en main. Le plus violent de tous fut l'œuvre d'un nommé Jean Stubbes, professeur de droit à Lincoln[2]. Le titre seul était une insulte : *le Gouffre qui doit engloutir l'An-*

1. *Mémoires de Castelnau*, édit. de Le Laboureur, t. I, p. 670.

2. Camdem, *Hist. d'Élisabeth*, Paris, 1625, in-4°, p. 489.

*gleterre par le moyen du mariage de France.* Le duc d'Anjou y était bafoué, la France insultée. Élisabeth ne se contenta pas de faire imprimer la défense du duc; exhumant une vieille loi du temps de Marie Tudor contre les auteurs d'écrits séditieux, elle déféra à la justice Stubbes, l'imprimeur Singleton et l'un des distributeurs. La punition fut terrible; tous trois furent condamnés à avoir la main tranchée; Singleton seul eut sa grâce. L'échafaud fut dressé sur l'une des places de Londres. A l'aide d'un coutelas et d'un marteau, le bourreau coupa la main droite de Stubbes; le supplicié se redressa et, de sa main gauche, levant son chapeau en l'air, s'écria : « Vive la reine! » Le peuple qui remplissait la place resta immobile et silencieux, mais la haine contre la France, qui se lisait sur tous les fronts, s'en accrut encore.

# X

Simier part pour la France. — Il rend compte de sa mission à Henri III. — Il rejoint le duc à Alençon. — Stafford présente quelques restrictions relatives à l'exercice de la religion. — Réponse de Henri III. — Stafford va à Alençon. — Le duc se refuse à toute concession. — Catherine atténue ce refus. — Félicite Leicester de sa rentrée en faveur. — Revirement favorable d'Élisabeth. — Prétentions de Catherine à la couronne de Portugal. — Élisabeth visite Castelnau. — Promet de fixer la date du départ des commissaires. — Elle reçoit Condé en présence de Castelnau. — Lui conseille la paix. — Stafford retourne à Alençon. — Conditions imposées par le duc. — Henri III fixe le départ de l'ambassade. — Lenteur des négociations du duc avec les États des Pays-Bas. — Une députation lui est envoyée. — Convention signée au Plessis-les-Tours. — Balagny cherche querelle à Simier. — Simier disparaît. — La paix avec les protestants peut seule permettre au duc d'entrer dans les Flandres. — Il va à la rencontre du roi de Navarre. — Sa lettre à des Pruneaux. — Le roi de Navarre profite des nécessités de la paix pour ses propres intérêts. — La paix de Fleix. — Traité du duc et des États, signé à Bordeaux. — Élisabeth accepte le fait accompli. — Promet

au duc de l'aider. — Écrit à Henri III qu'elle est prête à recevoir les commissaires français. — La conquête du Portugal par le duc d'Albe inquiète l'Angleterre. — Kobham cherche à sonder Henri III à ce sujet. — Réponse de Henri III. — Il annonce à Kobham l'arrivée de ses envoyés à Calais. — Long séjour qu'ils y font. — Entrevue de Tassis ambassadeur d'Espagne et de Catherine. — Départ des commissaires pour Londres. — Leur audience. — Grand dîner au palais de Westminster. — Bal qui le suit. — Première conférence chez Cecil. — Élisabeth évite de se prononcer. — Réflexions de Pinart sur ces lenteurs. — Rédaction du contrat. — Audience de congé donnée à nos envoyés. — Caresses et protestations que leur fait Élisabeth.

Vers le milieu de décembre, Simier, ayant enfin arraché à Élisabeth et à ses conseillers les articles convenus et signés du projet de mariage, partit pour la France, comblé de riches présents comme ne l'avait jamais été avant lui aucun ambassadeur. Un croiseur envoyé par Leicester guettait dans le détroit le bâtiment sur lequel il avait pris passage, mais il eut l'heureuse chance de lui échapper [1]. Après avoir soumis à Henri III le résultat de sa mission, il se hâta d'aller rejoindre le duc d'Anjou à Alençon. Lord Stafford le suivit de

1. *Record office*, France.

bien près. Retombée dans ses incertitudes habituelles et subissant des influences hostiles, Élisabeth avait chargé Stafford de demander au duc quelques restrictions à l'exercice de sa religion. Henri III était sur ses gardes : « Je vois bien, écrivait-il à Castelnau, les menées qu'ils font pour retarder et rompre le mariage. » Aussi, lorsque Stafford vint l'en entretenir, lui fit-il observer que c'était là un cas de conscience dont son frère était le meilleur et le seul juge [1].

Stafford n'avait donc qu'un parti à prendre, c'était d'aller trouver le duc d'Anjou à Alençon; il emmena avec lui Henri Kobham, le nouvel ambassadeur d'Angleterre qui venait de remplacer sir Amicis Paulet. Le duc ne se montra pas aussi accessible à des concessions qu'Élisabeth l'avait présumé. Il s'en tint aux articles apportés par Simier, sans vouloir rien en retrancher [2]. Cette réponse faite, il s'enferma dans un prudent et absolu silence. Catherine, voulant atténuer le mauvais effet de ce refus, écrivit de sa main une lettre très affectueuse; elle excusa son fils en invoquant ces scrupules de la conscience qu'il faut toujours respecter,

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3307, p. 7.
2. *Ibid.*

« le seul frein qui retienne les princes ». Elle invita Castelnau à féliciter Leicester de sa réconciliation avec la reine et à solliciter de nouveau son obligeant concours[1]; mais, à la cour d'Angleterre, les résolutions étaient changeantes : un revirement favorable ne tarda pas à se produire, et il n'en faut chercher la cause que dans la rebellion de l'Irlande et l'invasion imminente du Portugal par Philippe II; la mort récente du dernier roi de Portugal, le prieur de Crato, avait laissé indécise la question de succession.

Une entente avec la France pour barrer le chemin à Philippe II devenait une nécessité, et l'occasion en était toute trouvée : descendant par sa mère de Robert, comte de Boulogne, dépossédé en 1204 de la couronne de Portugal, et revenant sur une prescription de plus de trois cents ans, Catherine était disposée à s'unir à l'Angleterre pour revendiquer ses prétendus droits [2].

Élisabeth fit les premières avances; accompagnée des lords Clinton et Howart, elle vint visiter Castelnau, à son propre logis, uniquement pour lui dire qu'elle avait écrit au duc

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3307, p. 9.
2. Froude, *History of England*, t. XI, p. 407.

d'Anjou au sujet des commissaires qui viendraient régler les conditions de leur mariage, et qu'aussitôt sa réponse reçue, elle fixerait la date de leur départ. Sur ces entrefaites, l'arrivée du prince de Condé à Londres permit à Élisabeth de donner une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions. Elle ne voulut le recevoir qu'à la condition que Castelnau assisterait à leur entretien. Sans tenir compte de la présence de notre ambassadeur, Condé exposa les doléances des églises protestantes, les griefs du roi de Navarre et les siens. Élisabeth, dont les vues pour le moment étaient tout autres, lui conseilla la conciliation et la paix [1].

Rassuré par cette pacifique déclaration, Castelnau écrivait à des Pruneaux, l'agent du duc d'Anjou dans les Pays-Bas : « Il faut prendre les femmes au mot, ou bien quand elles consentent sans dire ce que leur modestie leur défend de dire. Si l'on en croit aux apparences, il n'y a jamais eu pour le mariage un meilleur espoir [2]. »

Mais les rôles étaient changés, c'était le duc d'Anjou qui, faisant la sourde oreille aux sollicitations d'Élisabeth, ne se pressait nullement

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3307, p. 18.
2. Bibl. nat., fonds français, n° 3286.

d'envoyer cette réponse qu'elle réclamait dans toutes ses lettres et que Stafford fut contraint d'aller chercher à Alençon. Le duc finit par céder, il consentit à l'envoi de la nouvelle ambassade, à la condition toutefois qu'elle n'aurait à traiter que de son mariage et non d'une ligue avec la France, ainsi que la reine le désirait. Simier vint en son nom l'annoncer à Henri III qui en prévint Kobham et Stafford et qui fixa le départ de l'ambassade à la fin d'août ou aux premiers jours de septembre.

Si le duc avait résisté aux instances de Stafford, c'était dans l'intérêt de sa propre fortune. Ses négociations avec les Flandres catholiques n'ayant pas discontinué, le plus léger abandon de sa foi pouvait lui faire perdre de ses chances. Quoique favorisées ouvertement par le prince d'Orange, ces négociations marchaient bien lentement. Enfin, dans une assemblée qui se tint à Anvers, aux derniers jours de juillet, et où La Noue s'était porté comme le garant et le champion du duc, il fut décidé qu'une députation qui aurait pour chef Marnix de Sainte-Aldegonde serait envoyée en France. Elle partit sans perdre une heure et une première convention fut signée le 12 août au château de Plessis-les-Tours.

Au moment même où le duc obtenait des États le semblant de souveraineté dont il voulait bien se contenter, une petite révolution de palais allait lui faire perdre son plus habile serviteur, son fidèle Simier. Balagny, le fils naturel de Monluc, évêque de Valence, s'étant depuis la mort de Bussy allié avec Fervaques pour supplanter Simier auprès du duc, lui avait cherché querelle et il semblait difficile à Catherine qu'elle pût finir autrement que par les armes [1]. Simier crut devoir laisser le champ libre à ses adversaires et se retira à Bourgueil, dont l'abbaye lui avait été récemment donnée, mais ne s'y attarda pas; à la réception d'une lettre du duc, il partit précipitamment suivi d'un seul serviteur. Le bruit courut qu'il était passé en Angleterre avec un lord qui était venu le chercher secrètement. Henri III recommanda à Castelnau d'avoir l'œil sur lui.

La convention passée entre Marnix de Sainte-Aldegonde et le duc restait forcément à l'état de lettre morte tant que la paix ne serait pas faite avec le roi de Navarre. La paix seule pouvait mettre à la disposition du duc l'armée royale, lorsqu'elle deviendrait inactive.

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3307.

Muni des pleins pouvoirs du roi son frère, il partit donc le 20 septembre pour aller à la rencontre du roi de Navarre, emmenant avec lui les députés des États généraux. Il se rendait bien compte de la situation [1] : « Sans la paix, écrivait-il à des Pruneaux, je ne pourrai rien tirer du roi, c'est la perte de tout ce qui m'est offert? [2] » Le Béarnais était trop rusé pour ne pas profiter de la nécessité où se trouvait le duc d'en finir au plus tôt, il ne se fit donc pas faute de promettre de prendre part lui aussi à cette guerre des Flandres, bien décidé d'avance de ne pas se compromettre dans cette aventure.

La paix fut signée le 20 novembre au château de Fleix en Périgord, dont elle prit et garda le nom.

Il ne restait plus qu'à rendre définitif le projet de traité arrêté au Plessis-les-Tours entre le duc et les députés des États. Il fut signé à Bordeaux le 23 janvier. Élisabeth, acceptant de bonne grâce le fait accompli, offrit à Castelnau d'aider le duc dans son entreprise des Pays-Bas et s'excusa de sa propre main auprès de

1. Bibl. nat., fonds français, nº 3286, p. 131.

2. *Correspondance du prince d'Orange*, t. IV, p. 26.

Henri III des lenteurs qu'elle avait opposées jusqu'ici à la conclusion de son mariage : « Je suis en ferme foi, écrivait-elle, que ma félicité sera trop bonne pour une vieille, à qui les *pater noster* suffiront au lieu de noces, nonobstant je serai toujours prête à recevoir les commissaires, quand il plaira à Votre Majesté de les envoyer [1] ». Ces témoignages d'affection masquaient ses véritables intentions. La conquête récente du Portugal par le duc d'Albe l'inquiétait à juste titre : l'Espagne ainsi agrandie, il fallait avoir la France de son côté. Kobham eût donc ordre de sonder les intentions d'Henri III. S'appuyant habilement sur l'injure faite à la reine-mère dont les droits sur le Portugal avaient été méconnus, il représenta à l'indolent monarque que c'était à lui, le souverain d'un état bien supérieur à l'Angleterre, de se prononcer le premier et non à une femme, contre les empiètements de l'Espagne. Henri III, tenant trop à son repos, répliqua que c'était au contraire à Élisabeth à se prononcer la première ; sans s'arrêter davantage aux insinuations de Kobham, il s'empressa de désigner à Élisabeth les commissaires choisis par lui, et qui

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 409.

reçurent aussitôt l'ordre de se rendre à Calais. Leur patience allait être mise à une rude épreuve : arrivés au commencement de mars à Calais, ils y étaient encore en avril, attendant le prince Dauphin et le comte de Soissons, tombé subitement malade, et remettant son départ de semaine en semaine.

Tassis, l'ambassadeur d'Espagne, profita de ce retard et partit pour Chenonceaux où était Catherine. Il se plaignit de ce que le duc, non seulement ne licenciait pas les troupes restées dans les Flandres, mais faisait de nouvelles levées.

Catherine répondit qu'elle avait écrit tout récemment à son fils pour l'en détourner. Tassis, se plaça alors sur un autre terrain et fit allusion au prochain départ des commissaires pour l'Angleterre ; il parla du trouble que le mariage du duc apporterait dans la chrétienté, Élisabeth devant fatalement l'amener à changer de religion. Catherine répliqua aigrement que « vouloir tout à la fois obliger son fils à renoncer à l'expédition des Pays-Bas et à son mariage, c'était par trop d'exigence ; que son fils après tout avait été élevé en bon catholique, et que c'était lui plutôt qui ramènerait Élisabeth à la vraie

religion. » Cela dit d'un ton qui excluait toute réponse.

Enfin, le 12 avril, le prince dauphin et le comte de Soissons arrivèrent à Calais. La grande ambassade dont la suite s'élevait à cinq cents personnes, se trouvant au complet, s'embarqua le 14, par un beau temps, sur deux grandes roberges armées en guerre qu'avait envoyées Élisabeth. Cette ambassade comptait des princes du sang, le prince Dauphin Charles de Bourbon, le comte de Soissons ; des grands seigneurs, Villequier, Tanneguy Leveneur, comte de Carrouges, le comte de Sancerre, le maréchal de Cossé ; des hommes d'état, Lansac, le chevalier d'honneur de Catherine, Barnabé Brisson, le président du Parlement de Paris, La Mothe-Fénelon, notre ancien ambassadeur en Angleterre, Claude Pinart, premier baron du Valois et secrétaire des commandements de Catherine, Clausse de Marchaumont, Jacques de Vray, secrétaire du duc d'Anjou, et Bodin, l'illustre publiciste. Henri Kobham, qui attendait nos envoyés à Douvres, mit à leur disposition les coches et les carrosses de la reine. Conduits jusqu'à Gravesend, ils y furent reçus par le comte de Northumberland, lord Stafford et douze des principaux sei-

gneurs de la cour. Embarqués sur la Tamise, le mercredi 21 avril, ils furent salués à leur arrivée à London-bridge par les salves de deux cents pièces d'artillerie, et menés en grand équipage à Somerset House. Le samedi était le jour de la fête de Saint-Georges qui se prolongea jusqu'au dimanche soir. Le lundi, 26 avril, l'amiral Clinton et lord Derby, venus pour prendre les ambassadeurs, les conduisirent en bateau jusqu'au palais de Westminster où Élisabeth les attendait. Une salle immense, entièrement tendue de tapisseries de drap d'or et d'argent, avait été préparée pour les recevoir. Le trône d'Élisabeth, surmonté d'un dais de soie, parsemé de roses faites avec des perles, était placé sur une haute estrade. Elle y avait pris place, entourée de toutes ses dames d'honneur; elle portait ce jour-là une robe de drap d'or, ornementée d'un semis de diamants et de rubis. Les gentilshommes de la suite de l'ambassade, richement vêtus, passèrent les premiers devant la reine; ils précédaient le prince dauphin qui, suivi par le maréchal de Cossé, s'inclina en passant devant le trône.

Élisabeth se leva, descendit de l'estrade, et, suivant l'usage, embrassa le prince dauphin sur la bouche, puis elle adressa quelques mots

Nos envoyés se regardèrent avec stupeur; ils répondirent à bon droit qu'ils avaient considéré le mariage comme un fait accompli, et que se jeter dans de pareilles discussions, ce serait revenir au point de départ de la négociation. On se sépara sur ces aigres paroles. Le 7 mai, la reine invita nos envoyés à un bal de jour qui se prolongea jusqu'à cinq heures du soir, puis les faisant passer dans la *salle de présence*, elle leur fit un long discours sur les nécessités d'une ligue avec la France, seul moyen de tenir tête au roi d'Espagne. Pour n'avoir pas à s'expliquer sur la question du mariage, elle prétexta de nouveau qu'elle attendait une lettre du duc en réponse aux questions qu'elle lui avait posées.

Découragé par ces lenteurs, Pinart écrivait le 21 mai à Catherine : « La reine nous fait toutes sortes de démonstrations, mais nous n'avons rien pu avancer, bien qu'elle nous accorde de conclure son mariage suivant les articles signés par Simier. » Un projet de contrat ayant été présenté par nos ambassadeurs, les conseillers d'Élisabeth n'en voulurent pas et proposèrent celui adopté pour le mariage de Marie Tudor. Force fut de céder et le contrat fut rédigé en latin; mais, quand il fallut signer, les

Anglais voulurent signer les premiers; cette nouvelle concession leur ayant été faite, on croyait enfin toucher au dénouement. — Pas du tout, Élisabeth exigea qu'une contre-lettre fût annexée au contrat. Les termes en étaient vagues et ambigus : « La reine ne serait astreinte à la consommation du mariage que lorsque le duc et elle se seraient éclaircis entre eux d'aucunes particularités. » Un délai d'un mois leur était laissé pour se mettre d'accord. « C'était donner d'une main, écrivait Pinart à Catherine, et retirer de l'autre. » Le contrat n'en fut pas moins signé avec cette réserve qui remettait tout en question. Le 12 juin, nos ambassadeurs eurent leur audience de congé et reprirent le chemin de la France, bien moins assurés du succès que le jour où ils étaient partis de Calais. Ce n'est pas les protestations ni les belles promesses qui avaient fait défaut, jamais Élisabeth ne s'était montrée plus caressante. « Elle est plus catholique que moi, dit au retour Lansac à l'ambassadeur de Venise, Lorenzo Priuli; elle m'a fait un grand éloge du pape, et s'est servi des expressions les plus dures en me parlant des calvinistes qu'elle tient pour les plus grands ennemis des rois et des trônes[1]. »

1. Bibl. nat., Ambassadeurs vénitiens; Filza 12.

# XI

**Craintes de Henri III sur l'expédition de son frère dans les Pays-Bas. — Catherine les partage. — Elle rejoint le duc d'Anjou à Mantes. — Le duc part pour Château-Thierry. — Walsingham en France. — Entretien de Catherine et de Walsingham. — Départ du duc d'Anjou pour l'Angleterre. — Sa réception. — Élisabeth annonce son mariage à ses filles d'honneur. — Opposition de l'entourage de la reine. — Elle déclare au duc qu'elle ne peut passer outre. — Reprise d'engouement d'Élisabeth pour le duc. — Simier reparaît sur la scène. — Élisabeth déclare au duc qu'elle ne veut plus l'épouser. — Le duc rappelé en Flandres.**

« Je crains bien, écrivait Henri III à du Ferrier, son ambassadeur à Venise, que mon frère ne s'embarque aux affaires des Pays-Bas plus avant qu'il n'est de besoin pour le salut de ce royaume et pour sa réputation [1]. »

Partageant les mêmes appréhensions, Catherine, aussitôt qu'elle eut appris que son fils était rentré de Guyenne, accourut à Alençon. Cinq

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert, *Lettre de Henri III à du Ferrier*, n° 368, p. 250.

jours durant elle ne cessa de lui représenter la pauvreté de la France, l'impuissance où se trouvait le roi de le secourir, mais sans pouvoir le faire changer de résolution. Elle en fait le triste aveu à du Ferrier : « Mon fils est déterminé à passer en Flandres, encore que je lui aye fait confesser n'avoir de quoi exécuter telle entreprise ; je suis plus affligée que je ne puis vous écrire, le voyant à la veille de perdre sa personne avec sa réputation, étant ce royaume en plus grand danger par les discordes et partialités qui y règnent plus vives que jamais [1]. » Henri III, sa mère absente, surexcité par ses familiers, eut recours à la force. Il ordonna à tous les gouverneurs des provinces de disperser même par les armes les levées faites par son frère, et invita les populations des campagnes à leur courir sus. A ces menaces, le duc répondit par un manifeste où le roi son frère n'était pas ménagé, et qu'il adressa au Parlement de Paris. « Depuis vingt années, disait-il, les gens qui ont pris l'habitude de porter les armes, et de vivre avec toute la licence militaire, ne pourront s'assujettir aux lois et à la justice ; une guerre étrangère est le seul moyen d'éviter

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert, n° 368, p. 278.

une guerre civile [1]. » Henri III riposta en défendant, sous les peines les plus sévères, l'impression et les copies de ce manifeste et en ordonnant la confiscation des biens de ceux qui prendraient les armes au mépris de ses ordres. Revenue précipitamment de Chenonceaux à Saint-Germain, Catherine chercha par tous les moyens à calmer Henri III ; n'y pouvant parvenir, elle le menaça de retourner à Chenonceaux et de s'y fixer pour toujours [2].

Henri III la supplia de ne pas le quitter; restant sourde à ses prières, elle repartit sur l'heure. Le surlendemain il allait la rejoindre. La mère et le fils restèrent ensemble trois jours à conférer, sans admettre personne à leurs entretiens [3]. Une nouvelle inattendue vint ajouter à leurs inquiétudes; le bruit se répandit que le duc s'était embarqué pour l'Angleterre. Il en avait eu, il est vrai, l'intention; le mauvais temps l'en ayant empêché, et la réflexion étant venue, il s'était rendu à Mantes pour se rapprocher d'un des corps de son

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert n° 29, p. 429.
2. Bibl. nat., *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 54.
3. *Ibid.*

armée en voie de formation à Gisors. Catherine accourut tout aussitôt, et amena avec elle, fort malencontreusement, le maréchal de Matignon; il s'en suivit une scène violente. Le maréchal, prenant trop à la lettre les ordres de Henri III, avait fait arrêter quelques capitaines de l'armée des Flandres; le duc l'apostropha : « Sans la présence de ma mère, je vous ferais, lui dit-il, bâtonner et jeter par les fenêtres[1]. » Insulter ainsi un maréchal de France était chose grave. Matignon se contint et se retira. Restée seule avec son fils, Catherine obtint de lui une réparation pour une telle insulte, mais le maréchal avait déjà quitté Mantes. A force de supplications, Catherine fit promettre au duc de venir voir le roi son frère à Saint-Germain; le jour était pris, mais le duc ne parut pas. On ne savait pas d'abord ce qu'il était devenu en quittant Mantes; on apprit bientôt qu'il était à Château-Thierry.

Élisabeth était non moins préoccupée que Henri III de l'expédition du duc dans les Pays-Bas. Somers, qu'elle avait envoyé pour sonder le terrain, n'ayant pu obtenir de Henri III

1. Bibl. nat., *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 74.

qu'une réponse évasive, elle fit partir pour la France le plus habile politique de son conseil, Walsingham.

A son arrivée à Boulogne, Walsingham trouva un message du duc daté de Château-Thierry, qui le priait de le rejoindre à La Fère où il devait coucher le soir même et où la reine sa mère s'était annoncée. La première parole du duc fut pour se plaindre de la cruelle résolution prise par Élisabeth de reculer encore la date de leur mariage et de la subordonner à la conclusion d'une ligue. « L'affection qu'il avait vouée à la Reine était trop sincère pour qu'il pût se résigner sans une grande douleur à la perdre. » — « Il est difficile, je le sais, répondit Walsingham, de commander à l'amour, mais je laisse à la prudence de Votre Altesse de prendre les mesures qu'elle jugera le plus à propos. » — « Il vous sera impossible, reprit le duc, d'amener le roi mon frère à consentir à la ligue, si le mariage ne la précède pas. » — Walsingham lui en demandant la raison. — « Le roi mon frère, lui dit-il, d'une nature obstinée craint que, la ligue une fois conclue, la reine votre maîtresse ne nous échappe et que l'Angle-

1. Walsingham, *Lettres et négociations* p. 412.

terre et les provinces unies ne nous laissent seuls en face de l'Espagne. »

Le vicomte de Turenne voyant Walsingham peu après lui attesta la même chose : « Le roi n'avait en rien assisté son frère, sa mère seule lui était venue en aide, mais dans des limites si restreintes que cela vraiment ne comptait pas. » Turenne profita de l'occasion pour prier Walsingham de solliciter de la reine un secours indispensable de trois cent mille couronnes; ils avaient des hommes à volonté, mais l'argent manquait. Catherine, lorsqu'elle se retrouva avec Walsingham, dit qu'elle était venue à La Fère pour savoir du duc les véritables intentions de la reine à son égard, car le roi son fils allait être entraîné dans une guerre dont il aurait à supporter à lui seul toutes les charges. Se dérobant à une réponse trop directe, Walsingham posa à Catherine une question insidieuse : « Dans l'intérêt de la France et de l'Angleterre, était-il nécessaire de convenir d'une action commune pour résister à l'élévation menaçante de l'Espagne? » — « Oui, reprit elle, j'en conviens, mais qui nous dit que votre reine, qui maintenant semble renoncer au mariage avec mon fils, de crainte de mécontenter ses sujets, ne renoncera pas plus tard à la ligue pour le

même motif [1] ? » Sans vouloir s'engager plus avant dans la discussion, elle invita Walsingham à aller voir le roi, ce qu'il fit sans retard.

Des deux côtés, on rusait, on équivoquait pour se soustraire à la lourde charge de la guerre des Pays-Bas. Lorsque Cécil rendit compte à Élisabeth de l'entretien de Walsingham avec Catherine, elle parut regretter qu'il n'eût pas parlé de la ligue d'une manière incidente. Avant tout elle craignait que la ligue ou même, à son défaut, un traité secret ne lui coûtât encore plus cher que ces trois cent mille couronnes demandées par Turenne à Walsingham. Cécil ayant osé lui dire que les affaires ne se traitaient pas avec des paroles. — « Est-ce que mon mariage, répondit-elle durement, doit fournir à toutes les dépenses du duc? La reine mère n'a-t-elle pas dit dernièrement que, si le mariage n'avait pas lieu, toute la charge de la guerre des Flandres retomberait sur moi? » Cécil se garda bien de répliquer; il se défiait d'ailleurs de Catherine et de son séjour à La Fère. Pourquoi y était-elle venue? N'était-il pas à craindre qu'elle ne cabalât avec le duc de Parme, et que le duc d'Anjou, cédant à son

1. Walsingham. *Lettres et négociations*, p. 431.

influence, ne finît par traiter avec l'Espagne dans l'espoir d'épouser l'une des infantes. Il fallait éviter à tout prix cette éventualité ; c'est dans ce sens que Cécil adressa de nouvelles instructions à Walsingham. Partageant toutes ces défiances, Walsingham venait de s'en expliquer plus franchement encore avec Élisabeth : « Si la dépense vous arrête, Madame, lui avait-il écrit, il vaut mieux rompre ; ils finiront par croire que l'on se moque d'eux. On vous reproche de regarder à l'argent même quand il s'agit de votre sûreté. Faites-y attention, l'on ne dépense jamais trop pour s'assurer contre un danger. » Et dans une lettre à Cécil il se plaint amèrement de la situation qu'on lui a faite : « J'aimerais mieux être enfermé à la Tour, lui disait-il, que de représenter l'Angleterre à l'étranger ; ces indécisions perpétuelles choquent le roi et nous discréditent. Les autres ambassadeurs parlent mal de la reine ; quand on la presse de se marier, elle met en avant la ligue, et lorsqu'on lui demande de l'argent pour la ligue, elle revient au mariage. Pour son honneur, et pour le nôtre, qu'elle en finisse ! »

De retour à Paris Catherine revit Walsingham au jardin des Tuileries. L'entretien dura toute la matinée ; elle lui annonça qu'elle venait

d'envoyer à la reine et de sa main un projet de ligue. Son fils et elle n'ayant qu'une seule et même volonté, cette garantie lui semblait suffisante. Walsingham ne se contentant pas de cet expédient, aborda brusquement la question de la guerre des Flandres : « Il faut que votre fils y aille, madame, il n'y a pas à reculer, ainsi que vous le lui conseillez. » — « Vous m'étonnez, répliqua-t-elle, ni vous ni les Anglais vous ne voulez des Français dans les Flandres. » Ce fut son dernier mot.

En revendiquant avec tant d'obstination ses droits sur le Portugal, Catherine portait ses vues plus loin ; ce qu'elle voulait, c'était les Açores, c'était le Brésil dont déjà Coligny avait rêvé la possession pour la France, et en cela elle était bien inspirée. Du jour où elle s'aperçut qu'il n'y avait rien à espérer d'Élisabeth et que ce projet de mariage avec son fils d'Anjou ne servait qu'à masquer ses propres desseins, elle ne se montra plus aussi éloignée d'un rapprochement avec l'Espagne. Tassis, le nouvel ambassadeur de Philippe II, dans un entretien qu'il eut avec Gondi, l'introducteur des ambassadeurs, lui ayant laissé entrevoir, à mots couverts, que le mariage du duc d'Anjou avec l'une des infantes pourrait peut-être mettre fin au conflit engagé pour la succession du Portugal, Cathe-

rine, si clairvoyante d'habitude, prenant trop vite au sérieux une ouverture qui répondait à sa secrète pensée, voulut s'en expliquer avec Tassis. Sans y faire la moindre allusion, le rusé Espagnol se plaignit de ce que le duc se préparait à entrer dans les Flandres, et de ce qu'elle armait une flotte contre le Portugal et le Brésil. — « Il arrive souvent, répondit-elle, que l'on a un procès, et que l'on ne cesse pas pour cela de s'aimer. Le roi mon beau-fils ne m'estimerait pas si je renonçais à ce qui m'appartient. » Et elle ajouta que le meilleur moyen de s'entendre à l'amiable, serait de marier l'une des infantes avec son fils; l'on n'était pas en termes si avancés avec la reine d'Angleterre; elle était disposée à faire pour l'alliance avec l'Espagne tout ce qui dépendrait d'elle, mais il ne fallait pas perdre de temps, « car les Espagnols étoient sujets à proposer bien souvent les choses et à les traîner en longueur pour les tourner à rien. » En se séparant de Tassis : « Sachez bien, dit-elle, que mon fils d'Anjou n'est pas tel qu'on fasse de lui ce qu'on veut. »

Le duc venait en effet de franchir de nouveau la frontière, avec douze mille hommes de pied et cinq mille à cheval; c'étaient presque tous des gentilshommes enrôlés comme volontaires.

A leur approche, le duc de Parme avait levé le siège de Cambrai et s'était replié sur Arlon.

En apprenant l'entrée de son frère à Cambrai, Henri III s'en montra très effrayé : « Je ne puis croire, écrivait-il à du Ferrier, que ceci nous mette en guerre avec le roi d'Espagne[1]. »

Catherine, après son dernier voyage à La Fère, se trouvant avec le duc de Guise, lui dit que depuis le règne du grand roi François Ier elle n'avait vu sur pied une aussi belle armée que celle de son fils le duc d'Anjou ; elle manifesta néanmoins le regret qu'il n'y eût pas à sa tête quelque capitaine de grand renom et dont l'autorité pût s'imposer. « Que le roi dise un mot, répondit le duc, et il s'en trouvera[2]. » Mais pour faire vivre une pareille armée il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et dès les premiers jours il devait fatalement en manquer. Prévoyant bien que son insuccès viendrait de là, le duc avait écrit de Cambrai au prince d'Orange : « Si les États ne m'aident pas, il me sera impossible de conduire mon armée plus avant[3]. » Il en fut de cette seconde expédition

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert, n° 368, p, 310.

2. Bibl. nat., *Dépêches des ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 212.

3. *Correspondance du prince d'Orange*, t. IV, p. 248.

comme de la première : les États ne tinrent aucune de leurs promesses ; aux premiers froids, les nobles volontaires se retirèrent ; faute de paye, une partie de l'armée se débanda et se livra au pillage. Hors d'état de rien entreprendre, le duc se décida à partir pour l'Angleterre ; Élisabeth était sa dernière ressource. « Mon frère, écrivait Henri III à Saint-Gouard, son ambassadeur en Espagne, a eu opinion que je m'entendois avec le roi catholique pour le décevoir et lui faire perdre ses autres entreprises, et il est parti pour l'Angleterre. » Les soupçons du duc n'étaient que trop fondés, car, dans cette même lettre, Henri III invitait Saint-Gouard à nouer une alliance avec l'Espagne et à mettre en avant le mariage de son frère avec l'une des infantes, affirmant qu'il continuerait à entraver tous ses desseins dans les Pays-Bas [1].

Parti de Calais, où il se rencontra avec le roi dépossédé de Portugal [2], le duc amenait avec lui une nombreuse suite de gentilshommes, au nombre desquels figuraient au premier rang le prince dauphin, les comtes de

1. Bibl. nat., fonds français, n° 1608.
2. Bibl. nat., *Dépêches des ambassadeurs vénitiens* Filza 12, p. 212 et suiv.

Laval, de Châteauroux et de Saint-Aignan, le chevalier Breton, d'Elbène et Champvallon, l'heureux préféré de Marguerite de Valois. Cette fois la réception fut royale, le duc fut logé à Whitehall. Il était grand temps qu'il arrivât : Élisabeth, très mal disposée, exigeait plus que jamais une décharge positive et absolue des dépenses qu'occasionnerait la guerre des Flandres. Dans un entretien de quatre heures qu'elle venait d'avoir avec Castelnau, elle s'était plainte amèrement de Messieurs des États qu'elle avait traités d'ivrognes, du duc qui avait tenté cette entreprise contre sa volonté, et enfin de Henri III qui, intriguant avec l'Espagne, n'avait jamais voulu et ne voulait pas davantage de son mariage avec le duc son frère. « Elle était trop vieille, disait-elle, pour être ainsi menée comme un petit enfant[1]. »

Brantôme, l'un des intimes du duc d'Anjou, en lui dédiant ses *Dames galantes*, lui adresse cet éloge qui gagne tant à être fait par l'inimitable chroniqueur : « Les bons mots et contes vous sont si familiers qu'on diroit qu'ils vous naissent à vue d'œil dans la bouche, tant

1. *Mémoires de Castelnau*, édit. de Le Laboureur, t. I, p. 691.

vous avez l'esprit prompt et subtil, et le dire de même [1]. »

Justifiant de son mieux cette réputation de séduisant causeur, le duc se remit bien vite dans les bonnes grâces d'Élisabeth. Elle redevint familière avec lui et ne l'appelait plus que son *petit Italien*, *son petit prince Grenouille*. Dans les billets que le duc lui adressait presque chaque jour, il signait *votre prince Grenouille*. De son côté, Élisabeth affectait avec lui un sans-façon tant soit peu bourgeois. Si l'on en croit même le très indiscret vénitien Lippomano, elle lui apportait chaque matin dans sa chambre une tasse de bouillon [2]. Cette intimité compromettante s'affirma de plus en plus : « L'on ne fait aucun doute, dit un contemporain anonyme, que, pour son avancement, le duc n'ait recherché la reine de très près [3]. » Le 22 novembre, jour anniversaire de son couronnement, la reine se promenait, le duc à ses côtés, dans une des longues galeries du château de Greenwich, lorsque Castelnau

1. Brantôme, *les Dames galantes*, édit. de L. Lalanne, t. IX, p. 17.

2. Les ambassadeurs vénitiens. *Relation de Lippomano*, t. I, p. 445.

3. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 552.

fit demander à être introduit. Allant à sa rencontre avec une politesse toute française : « Monsieur l'ambassadeur, lui dit-elle, écrivez à votre maître que le duc sera mon mari. » Et tirant de son doigt un anneau, elle le passa à celui du duc; puis, se tournant vers ses filles d'honneur stupéfaites : « J'ai un mari, dit-elle ; vous autres, pourvoyez-vous, si vous voulez [1]. »

Ce fut un coup de théâtre; des courriers partirent dans toutes les directions pour annoncer la grande nouvelle. Illusion bien courte !

Le duc retiré, les filles d'honneur se mirent à sangloter. L'émotion gagna la reine. Hatton, son mouton, ainsi qu'elle l'appelait, *bêla* des gémissements plaintifs, Leicester se contenta d'être sarcastique [2]. Élisabeth passa la nuit entière dans les larmes; au matin, elle vint trouver le duc; elle lui dépeignit ses angoisses, la résistance de son entourage; trois nuits pareilles la feraient mourir. Atterré, le duc ne trouva pas une parole. Il rentra dans ses appartements, arracha de son doigt l'anneau fatal et le jeta à

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 446 ; Mss Simancas, *Mendoza al Rey ; Mém. du duc de Nevers*, t. I, p. 552.

2. Froude, *History of England*, t. XI, p. 446.

terre, maudissant l'inconstance et la légèreté des femmes. Il voulait partir; c'eût été plus digne, mais Élisabeth le retint, dit le même chroniqueur anonyme, « par de nouvelles démonstrations accompagnées de baisers, privautés, caresses et mignardises ordinaires aux amants [1] ». Le duc s'y laissa encore prendre, et ne parla plus de départ.

Le bruit de cette rupture étant venu en France, l'ambassadeur de Venise, Lorenzo Priuli, vint demander à Catherine ce qu'il en était. Elle lui répondit que son fils n'avait pas rendu l'anneau à la reine, que du reste elle n'y attachait pas grande importance, car la remise d'un anneau n'était pas un engagement sérieux. Elle ajouta : « La reine Élisabeth est bien astucieuse et mon fils bien jeune, il s'est laissé embarquer par elle dans cette aventure, malgré nos représentations et nos conseils; on l'accable de fêtes, et il vient de m'écrire qu'il avait encore de l'espoir [2]. »

Un nouvel acteur allait paraître sur la scène et y jouer un rôle décisif, c'était Simier, venu

1. *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 555; Froude, *History of England*, t. XI, p. 451.

2. Bibl. nat., *Ambassadeurs vénitiens, Dépêche de Priuli*, Filza 12, p. 250.

à Londres pour provoquer Fervaques son mortel ennemi; il avait amené pour second le baron de Viteaux qui s'était fait une triste célébrité en assassinant Duguast. Fervaques ne voulut accepter le combat que de six contre six, et s'entendit avec Leicester, ce qui était plus sûr, pour faire tuer Simier, qui les gênait tous deux. Simier, attaqué lorsqu'il se rendait à la Bourse, leur échappa encore cette fois. En apprenant ce nouvel attentat, Élisabeth fut prise de rage, elle traita Leicester de meurtrier, de poltron, de vilain qui ne méritait que la corde. Simier, redevenu ainsi en grande faveur, le refroidissement d'Élisabeth pour le duc s'accentua de plus en plus. Une nouvelle querelle entre Fervaques et Lafin acheva de compromettre les affaires du malheureux prétendant. Fervaques, un poignard à la main, ayant osé poursuivre Lafin jusque dans les appartements de la reine, elle en fut si courroucée qu'en pleine cour elle dit que « si c'était un de ses sujets, elle lui ferait trancher la tête[1] ». Le duc toujours si réservé paya donc pour les imprudences de ses serviteurs et continua à passer par toutes les alternatives, allant d'un retour d'espérance au plus complet découragement-

1. *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 563.

ment. Le premier jour de l'an, il échangea avec la reine de splendides présents et figura dans un tournoi où de nouvelles allusions à son mariage furent faites. Amené dans la lice sur un chariot en forme de rocher et lié de grosses chaînes, il fut conduit par l'Amour et le Destin aux pieds du trône de sa divinité. Le Destin, en présentant à la reine son royal prisonnier, lui adressa ces vers :

Rendez à ce héros sa chère liberté,
Ou faites qu'oubliant un vœu de chasteté,
Hymen serre vos cœurs.

Le combat dura jusqu'à une heure après minuit. Le duc, adroit et fort, y avait fait merveille ; la reine, pour le récompenser, l'embrassa devant tous à plusieurs reprises ; elle le conduisit jusqu'à sa chambre et vint le lendemain le trouver au lit. Ce fut comme une reprise d'engouement [1], mais de courte durée. A la fin de janvier, seule avec le duc, tenant sa main dans la sienne, elle lui exprima de sa voix la plus douce sa répugnance à épouser un catholique. Le duc se récria et offrit de se faire protestant. « On ne

1. *Mémoires de Nevers*, édit. de Le Laboureur, t. I, p. 556.

commande pas à son cœur, lui dit-elle, on ne lui fait pas violence, » et, baissant les yeux, elle lui avoua « qu'elle n'éprouvait plus pour lui la même inclination ». D'une voix altérée, son fiancé lui rappela qu'il avait traversé toutes les angoisses de la passion, donné à tous les catholiques la plus mauvaise opinion de sa personne et qu'il ne s'en irait pas d'Angleterre, voulant plutôt mourir avec elle. « C'est mal à vous, reprit Élisabeth, de menacer ainsi une vieille femme dans son propre royaume; vous êtes fou et vous tenez le langage d'un fou. » De grosses larmes coulaient des yeux du duc; lui tendant son mouchoir pour les essuyer, elle le calma avec quelques caresses; mais c'était bien un congé en règle, un congé définitif [1].

Les nouvelles des Flandres étaient mauvaises; le duc de Parme avait mis le siège devant Tournai. Accourus en toute hâte à Londres, les députés des États supplièrent le prince de revenir, lui offrant cette couronne ducale qu'il ambitionnait depuis si longtemps. Quand ils étaient venus une première fois, Élisabeth, alors éprise du duc, les avait mal reçus. Cette nouvelle offre faite dans un pareil moment répondait à sa secrète

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 451.

pensée. Oubliant sa parcimonie habituelle, elle alla au-devant de la dépense, arma des vaisseaux, ordonna des levées d'hommes. Simier, devenu hostile à son ancien maître, avoua à Mendoza. l'ambassadeur d'Espagne, que c'était le seul moyen qu'avait la reine de se débarrasser de ce prétendant dont elle ne voulait plus [1]. Pour hâter le départ du duc, elle alla jusqu'à lui offrir un subside illimité, sauf à le réduire, lorsqu'il ne serait plus là. En public elle affectait d'être désolée de son départ; en secret elle se réjouissait de le voir partir. Elle l'accompagna pourtant jusqu'à Canterbury; en le quittant elle lui promit de l'épouser à son retour dans un mois; elle versa quelques larmes de parade, elle prit même le deuil, mais pour le moment du moins elle se sentait tout heureuse d'avoir repris sa chère liberté.

1. Mss. Simancas, *Mendoza al Rey;* Froude, *History of England,* t. XI, p. 453.

## XII

Le duc d'Anjou dans les Flandres. — Élisabeth propose au duc de l'épouser s'il revient. — Henri III invite Saint-Gouard, son ambassadeur en Espagne, à faire une ouverture pour un mariage avec l'infante. — L'assassinat du prince d'Orange. — Nouvelle tentative d'assassinat par Salcède, contre le duc et le prince d'Orange. — La question donnée à Salcède. — Son supplice. — Désastre de la flotte envoyée aux Açores. — Le duc d'Albe reprend l'offensive. — La catastrophe d'Anvers. — Le duc se retire à Denremonde. — Son entrevue avec Catherine. — Il part pour La Fère. — Catherine va l'y rejoindre. — Biron ramène l'armée. — Biron engage Catherine à revenir auprès de son fils. — Elle retourne à Château-Thierry. — Le duc revient à la cour. — Il retourne à Château-Thierry. — La fièvre l'y reprend. — Il a un retour de fortune. — Sa mort. — Son testament.

Le 10 février 1582, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre devant Flessingue. Le duc d'Anjou fit son entrée dans la ville, ayant à sa droite le silencieux prince d'Orange, à sa gauche le beau Leicester. Derrière lui venaient lord Hunsdon, Willougby, Norris, Scheffield, Sidney.

L'artillerie des forts et de la citadelle, les cloches des églises saluèrent sa bienvenue. A Middelbourg, la foule l'acclama comme à Flessingue. Le 17 février, il s'embarqua pour Anvers. Cinquante-quatre vaisseaux, portant à tous leurs mâts des drapeaux et des banderoles, le conduisirent triomphalement à Thiel. C'est de là que les souverains du Brabant partaient pour faire leur entrée dans la grande cité industrielle. Le duc devait auparavant prêter serment de respecter les franchises et les privilèges des provinces. Un trône recouvert de velours brodé d'or avait été dressé sur une immense estrade, il s'y assit. Vingt mille hommes de la milice bourgeoise revêtus de brillants uniformes se tenaient à l'entour. Le prince d'Orange aida le duc à revêtir le manteau bordé d'hermine et tout bas lui dit : « Je l'attache assez solidement, Monseigneur, pour que personne ne puisse jamais vous l'ôter. » Le serment prononcé, la monnaie d'argent à l'effigie du duc jetée au peuple, les trompettes sonnèrent et le nouveau souverain, monté sur un cheval arabe caparaçonné d'or, prit place dans le cortège, qui, après de longues stations, s'arrêta enfin au palais Saint-Michel désigné pour sa demeure. Le duc put se croire un instant le vrai maître

du Brabant, mais il n'avait qu'un titre honorifique. Le pouvoir était resté tout entier aux mains des États, les déceptions étaient certaines et les revers prochains. A la fin de février, Leicester repartit pour l'Angleterre, suivi de la plupart des gentilshommes anglais. Peu soucieux des intérêts du duc, il n'avait cherché qu'à se créer un parti, son ambition le poussant à s'approprier les Pays-Bas. Prévenue de ses intrigues, Élisabeth le reçut très mal[1]. Inconséquente sans le savoir, elle s'en prit à Walsingham et à tous ceux qui avaient engagé le duc dans cette entreprise, dont il ne pouvait plus se retirer sans honte. Cecil était retenu chez lui par la goutte, elle alla lui chercher querelle ; elle dit qu'elle donnerait un million pour retirer son pauvre *prince grenouille* de ces sales marais flamands[2].

Marchaumont étant venu au nom du duc, son maître, se plaindre de l'ambassadeur d'Angleterre, Kobham, qui intriguait avec Tassis, l'ambassadeur d'Espagne, Élisabeth désavoua ces pratiques dont elle avait donné l'exemple en prêtant une oreille trop complaisante à un rap-

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 455.
2. *Ibid.*

prochement avec l'Espagne, que lui proposait Mendoza[1].

Elle fit partir pour Anvers un gentilhomme chargé officiellement de dire au duc que, s'il voulait revenir, elle était prête à l'épouser. Walsingham lui ayant représenté que, si cette fois encore le duc se trouvait déçu, elle se mettrait sur les bras tous les princes catholiques de l'Europe, elle affirma, après avoir hésité un moment, que sa résolution était définitive; elle déclara à Castelnau, avec les serments les plus solennels, qu'elle voulait épouser le duc. Castelnau refusa de se prêter à ce nouveau caprice[2]. Le duc, entièrement désabusé, n'y fit même pas allusion dans les lettres qu'il écrivit à la reine[3].

Henri III, que la crainte rendait clairvoyant, n'avait jamais cru au mariage et y croyait encore moins : « La reine n'a pas grande envie de mon frère, et suis en cela de votre opinion, » écrivait-il à Castelnau. L'idée fixe du faible monarque était d'éviter de se mettre en lutte ouverte avec l'Espagne ; il invitait Saint-Gouard à pressentir Philippe II sur un mariage

1. Froude, *History of England*, t. XI, p. 457 et suiv.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, p. 458.

avec l'infante, l'autorisant de nouveau à affirmer qu'il continuerait à entraver par tous les moyens les desseins de son frère dans les Pays-Bas. Saint-Gouard obéit, tout en faisant observer à Henri III que les avances de l'Espagne n'avaient pour but que de brouiller à la fois le duc avec Élisabeth et avec les Pays-Bas [1].

Une tentative d'assassinat sur le prince d'Orange fut le premier avertissement des malheurs qui allaient suivre [2] ; il devait se rendre dans la soirée du 18 mars à une fête donnée par le duc, au palais Saint-Michel, pour célébrer l'anniversaire de sa naissance ; ce jour-là il avait eu à dîner quelques gentilshommes français. Au sortir de table, lorsqu'il traversa l'antichambre pour leur montrer une belle tapisserie, un jeune homme lui présenta un placet et, au moment où il avançait le bras pour le prendre, lui tira un coup de pistolet de si près que sa barbe et ses cheveux prirent feu. Il resta debout, mais aveuglé. « Qu'on ne le tue pas ! » ce fut sa première parole, mais déjà l'assassin était tombé frappé de plus de vingt coups de poignard. Se

1. Bibl. nat., *Dépêches de Saint-Gouard,* n° 1607.

2. Motley, *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies,* t. IV, p. 419.

tournant vers les Français qui l'entouraient, le prince s'écria : « Votre maître a perdu son meilleur serviteur. » On croyait en effet sa blessure mortelle ; entrée sous l'oreille droite, la balle avait traversé le palais et était sortie par la joue gauche, en brisant deux dents. Dans le trouble du premier moment, on fit remonter la responsabilité du crime jusqu'au duc d'Anjou. Le procès fait aux complices de l'assassin témoigna qu'il n'y était pour rien. Ce qui n'avait pu réussir à Anvers, on le tenta de nouveau à Bruges, au mois d'août, durant les fêtes données au duc et au prince d'Orange; mais cette fois c'était à tous deux qu'on en voulait. Des lettres interceptées mirent sur la voie du complot ; on arrêta dans les appartements du duc un Espagnol nommé Salcède, et un Italien nommé Baza. Chose inexplicable et triste, le comte d'Egmont, le fils de l'illustre patriote, décapité à Bruxelles, était leur complice. Salcède s'étant distingué lors de la délivrance de Cambrai, le duc l'avait fait entrer dans sa maison. La torture lui arracha d'étranges aveux, il accusa non seulement le duc de Parme, mais les Guise, le duc de Joyeuse et jusqu'au pape Grégoire XIII [1]. Baza se tua

1. *Lettres de Paul de Foix*, Paris, 1628, in-4°, p. 619.

dans sa prison. Henri III, en apprenant les aveux de Salcède, de crainte qu'ils n'achevassent de le brouiller avec l'Espagne, envoya Bellièvre et Brulart à Anvers, avec ordre de l'interroger et de le lui ramener[1]. Salcède fut enfermé d'abord à Vincennes, puis à la Conciergerie.

On engagea Henri III à assister à la question qui lui fut donnée. Caché derrière une tapisserie, il entendit les cris du patient, les terribles révélations que la torture lui arrachait ; il en fut si épouvanté, qu'il dit qu'on lui avait fait faire une chose qu'il ne ferait jamais plus, et que, pour une partie de son royaume, il ne voudrait pas avoir entendu ce qu'il avait entendu. Aussi ordonna-t-il qu'on brûlât ce dernier interrogatoire [2]. Salcède fut écartelé en place de Grève, comme l'avait été Poltrot. Placé derrière l'une des fenêtres de l'Hôtel de ville, Henri III assista à l'exécution et envoya la tête du supplicié à Anvers [3].

Juste au moment où l'opinion était si vivement impressionnée par les révélations de Salcède et l'horreur de son supplice, arriva la nouvelle

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert, nº 368, p. 516.
2. Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X, p. 108.
3. Bibl. nat.; cinq cents Colbert, nº 29 ; *Ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 395.

du désastre de la flotte envoyée aux Açores [1]. Philippe Strozzi, le petit-fils de Clarice de Médicis, après de longues tortures morales, avait été lâchement empoisonné; des blessés avaient été laissés sans secours; des soldats, des gentilshommes, gardés en chapelle cinq jours sans boire ni manger et assimilés à des voleurs, avaient été suppliciés comme tels par l'ordre du vainqueur, le marquis de Sainte-Croix. Catherine pleura de rage en apprenant ce désastre. « Dieu m'en fera raison devant que finir mes jours, écrivait-elle à du Ferrier, ambassadeur à Venise, mon juste courroux ne me permet de vous en dire davantage [2]. »

Il y eut alors en Europe un revirement en faveur de la France et une sorte de réprobation contre l'Espagne. Mais ce n'était plus la Catherine des premières années du règne de Charles IX, entraînant catholiques et protestants sous le même drapeau, et reprenant le Havre aux Anglais, au cri de « Vive la France »; brisée par l'âge et la longueur de la lutte, elle ne pouvait même plus arracher Henri III à

1. Bibl. nat., cinq cents Colbert; *la reine à du Ferrier*, n° 368, p. 540.

2. Bibl. nat., cinq cents Colbert, n° 368; *la reine à du Ferrier*, p. 551.

l'influence néfaste de d'Épernon et de Joyeuse, qui, le poussant à tout prix à la paix, n'avaient pas besoin de trop d'insistance, car, nous dit l'ambassadeur vénitien : « Le roi craignait encore plus son frère, une fois qu'il serait maître des Pays-Bas, qu'il ne craignait Philippe II [1]. » Au lieu d'une armée française entrant hardiment dans les Pays-Bas et demandant compte du sang versé à Terceire, Catherine, tout en voulant la guerre, n'obtint qu'à grand'peine de Henri III qu'il envoyât Pinart en Angleterre. Pinart devait y reprendre la double négociation de la ligue et du mariage du duc d'Anjou. Pour y décider Élisabeth, il emportait cette décharge absolue des frais de la guerre des Pays-Bas qu'elle avait tant de fois réclamée, mais de crainte qu'elle ne devînt une arme entre les mains de la reine et qu'elle ne la communiquât à l'ambassadeur d'Espagne, il avait ordre de se borner à la lire et de ne la remettre qu'après le mariage accompli. Dans le cas où une copie lui en serait demandée, Henri III lui avait recommandé de la faire écrire par une main étrangère et inconnue pour pouvoir au besoin la désavouer. Loin de se contenter de cette con-

1. Bibl. nat., *Ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 438.

cession, Élisabeth exigea qu'Henri III ajoutât de sa main, en marge de cette décharge, quelques lignes plus affirmatives. Il s'y refusa, et en ces termes : « Il a dépendu de la reine d'éviter cette guerre des Pays-Bas ; c'est contre sa propre décision qu'elle me demande aujourd'hui une garantie [1]. »

Avec de telles défiances que de part et d'autres on ne dissimulait pas, toute entente devenait impossible. Au mois de janvier, Catherine écrivait à Castelnau : « Puisque le mariage ne peut avoir lieu, ménagez au moins de bonnes relations d'amitié [2]. » Désespérant d'arracher Henri III à sa torpeur, elle renonça pour le moment du moins à une revanche contre l'Espagne et fit refuser par Mauvissière les vaisseaux qu'Élisabeth, sur sa demande, avait mis à sa disposition pour une nouvelle expédition des Açores.

L'Espagne, grâce à ce manque d'accord et aux hésitations d'Henri III, restait maîtresse de la situation. Durant tout l'hiver, le duc de Parme, attendant des renforts, s'était tenu immobile ; au printemps, il reprit l'offensive et mit le siège devant Oudenarde. C'était menacer Gand,

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3308, p. 56.
2. *Ibid.*, p. 57.

qui n'en était qu'à quatre lieues. Le 3 juillet, il y entra par composition et, une fois dans la place, il poussa une reconnaissance presque sous les murs de Gand, où se trouvaient le duc d'Anjou et le prince d'Orange. Sous leurs yeux un engagement eut lieu, et du haut des murailles ils le dirigèrent.

Ainsi, au bout de dix mois, le duc d'Anjou était réduit à la défensive. Les troupes anglaises, mal commandées par Norris, mal payées, s'étaient peu à peu débandées et tuaient tous les prêtres catholiques qu'elles trouvaient sur leur chemin. Français et Flamands en étaient venus à s'accuser réciproquement de traiter en secret avec l'Espagne. En allant chaque matin à la messe, le duc d'Anjou s'était aliéné bon nombre de protestants. Depuis deux ans, la mort avait fait bien des vides autour du duc : elle lui avait pris d'abord Bussy, dont le courage aurait suffi pour relever le moral de son armée; elle lui avait pris Maisonfleur. Ce dévoué et infatigable agent, devenu capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, venait de se faire tuer en duel par un soldat auquel il n'avait pas refusé de se battre[1]. Simier, qui

1. *Brantôme*, édit. de L. Lalanne, t. VI, p. 412.

avait eu et qui avait peut-être encore tant d'influence sur Élisabeth, n'était plus à ses côtés[1]. Tout dernièrement, à son retour de Londres, il avait failli, avec Viteaux, être assassiné rue de la Huchette, et le gentil Champvalon, tombé en disgrâce, s'était réfugié auprès de Marguerite de Valois, dont il causera la perte [2]. A l'heure où nous sommes, deux hommes avaient seuls toute autorité sur le duc, Fervaques, son mauvais génie, et d'Avrilly, un parvenu, le fils d'un sergent de Rouen[3]; ils ne cessaient de représenter à leur maître le triste sort de l'archiduc Mathias et du duc Jean-Casimir réduits tous deux à quitter cette terre ingrate. Pour exciter son ressentiment, ils lui mettaient sous les yeux ce pasquil qui courait les rues :

Le prince d'Orange gouverne tout,
Monsieur veut tout,
Sainte-Aldegonde conseille tout,
Les États traitent tout,
Le peuple paie tout,
Les trésoriers reçoivent tout,
Le diable emporte tout[4].

1. *Mémoires de Castelnau,* édition de Le Laboureur, t. I, p. 776.
2. Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, t. X, p. 95.
3. *Négociations avec la Toscane*, t. IV, p. 465.
4. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 358.

Le duc avait de longue date renforcé peu à peu son armée[1]. Le maréchal de Biron l'ayant enfin rejoint, il voulut, lui aussi, faire son coup d'État et s'emparer des principales villes des Flandres. Le secret fut inviolablement gardé ; jusqu'au jour de l'entreprise, fixée au 18 janvier, le duc resta impénétrable. C'est ce qui faisait dire par Henri IV à Sully : « Il me tromperoit bien, s'il ne trompe pas ceux qui se fient à lui ; il a le cœur malin et double. Si toute l'infidélité étoit bannie de la terre il pourroit la repeupler[2]. »

L'entreprise réussit à Dunkerque, à Ostende, à Dixmude, à Alost, à Vilvoorde ; elle échoua à Gand et à Bruges. Le duc s'était réservé la surprise d'Anvers, dont il avait gagné le prévôt, « la folie d'Anvers », comme on dit alors. Quatre mille soldats y entrèrent, près de deux mille y périrent. Le jeune fils du maréchal de Biron, le neveu du cardinal de Rambouillet, le duc de Saint-Aignan et son fils, le fils du comte de Châteauroux furent au nombre des morts. Fervaques, du Fargis, le baron de Rieux, le publiciste Bodin, maître de requêtes du duc, furent

1. Bibl. nat., *Ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 390.

2. *Mémoires de Sully*, édit. Michaud et Poujoulat, t. XI, p. 34 ; *Lettres de Henri IV*, t. I.

faits prisonniers. En apprenant ce désastre, Catherine, navrée de douleur, maudit ce fils, le tourment de sa vie. « Plût à Dieu, s'écria-t-elle, que tu fusses mort, tu n'aurais pas été cause de la perte de tant de braves gentilshommes [1] ».

Élisabeth, au premier moment, s'emporta avec non moins de violence contre le duc; elle l'accusa d'être aussi perfide que sa mère, elle invectiva tous ceux qui l'avaient poussée à l'épouser.

A la cour d'Angleterre, les avis étaient très partagés : les uns pensaient que le duc s'était mis d'accord avec Farnèse; d'autres, et du nombre l'ambassadeur d'Espagne, qu'il s'était arrangé avec le prince d'Orange pour se partager les Pays-Bas. Walsingham, toujours prudent et qui redoutait une réconciliation de la France avec l'Espagne et peut-être le mariage du duc avec l'une des infantes, ramena Élisabeth à une tout autre appréciation des événements accomplis.

Avec sa mobilité habituelle, blâmant Norris de n'avoir pas soutenu le duc à Anvers, elle envoya le fils du duc de Bedford consoler son

1. Cimber et Danjou, *Archives curieuses*, *Lettre de Busbec*, t. X, p. 172.

malheureux fiancé, et lui offrir de sa part un vaisseau [1].

Désavoué par le roi son frère qui s'empressa d'envoyer l'évêque de Vannes à Farnèse pour s'excuser de l'entreprise d'Anvers, blâmé par sa mère [2], le duc se retira la mort dans l'âme à Denremonde, laissant au maréchal de Biron le commandement de son armée. Désormais il va mener une vie errante. De Denremonde il part pour Dunkerque, où il réside deux mois. Le 28 juin 1583, à l'approche de Farnèse, il s'embarque pour Calais ; de Calais il va à Chaulnes en Picardie. C'est là qu'eut lieu sa première entrevue avec Catherine depuis la catastrophe d'Anvers; elle le trouva si amaigri, si débilité par le chagrin et la maladie dont déjà il portait le germe fatal, qu'écoutant son cœur de mère, elle n'eut pour lui que de douces et de consolantes paroles. Elle lui remit trente mille livres pour les envoyer à Biron et payer les Suisses. Durant les trois jours qu'ils passèrent ensemble, elle lui fit entrevoir la possibilité d'un mariage avec sa nièce la fille du duc de Lorraine. Il n'en

1. Bibl. nat., *Ambassadeurs vénitiens*, Filza 12, p. 448. *Négociations avec la Toscane*, t. IV, p. 450; Froude, *History of England*, t. XI, p. 371 et suiv.

2. *Négociations avec la Toscane*, t. IV, p. 164.

parut pas trop éloigné et le bruit en vint jusqu'aux oreilles de l'ambassadeur d'Angleterre Kobham, qui en complimenta Catherine à son retour. — « Pourquoi ne me parlez-vous plus de votre maîtresse? lui dit-elle; vous savez pourtant comment j'ai tenu et je tiens à cette union. » — « Le roi votre fils n'ayant pas d'enfant, répondit Kobham, il est désirable que le duc prenne une femme plus jeune. La reine est trop âgée pour avoir des enfants. » — « Qu'importe, reprit-elle, nous ne cesserons pas pour cela de souhaiter ce mariage [1]. » Kobham parut flatté de cette chaleureuse démonstration et lui demanda quand le duc rejoindrait la cour; elle répondit que ce serait dans peu de jours.

En quittant Chaulnes, le duc étant revenu à son point de départ, La Fère, Catherine alla faire à son fils une seconde visite. On lui avait écrit qu'il s'était détaché entièrement d'Élisabeth, et qu'ainsi il se l'était à jamais aliénée [2]. Au moment actuel c'était chose grave, car Élisabeth passait pour vouloir se rapprocher de l'Espagne [3]. Trouvant au contraire son fils dans

1. Bibl. nat., fonds français, n° 3308, *Lettre de Catherine*, p. 73.
2. *Ibid.*, p. 93, 172 v°.
3. *Ibid.*, p. 75.

les mêmes sentiments, Catherine s'empressa d'écrire à la reine pour éviter toute nouvelle complication.

Durant le séjour de Catherine à La Fère, Biron amena cinq mille hommes de troupes aguerries dont deux mille Suisses. Cette petite armée, qui pouvait facilement se grossir, devint une source d'inquiétudes pour Philippe II. Voulant empêcher toute tentative de réconciliation de d'Anjou avec les Flamands, il prescrivit à Tassis, son ambassadeur en France, d'insinuer de nouveau à Catherine qu'il serait disposé à donner l'une de ses filles au duc.

Depuis son dernier entretien avec Kobham, Catherine avait définitivement renoncé au mariage avec Élisabeth ; elle n'était pas à ignorer que des messages fréquents s'échangeaient entre le roi de Navarre, Damville et son fils, et que Ségur et Pardaillan avaient été envoyés par le roi de Navarre en Angleterre. Ces menées ne tendaient qu'à une nouvelle prise d'armes, et le duc pouvant s'y laisser entraîner, loin donc de repousser la nouvelle ouverture de Tassis, elle écrivit à Longlée, qui venait de remplacer Saint-Gouard en Espagne : « Je suis bien aise de voir ce chemin ouvert ; il faut absolument retenir mon fils par quelque bon

commencement. » Au même moment, Biron, sans rien préciser, l'ayant prévenue qu'il redoutait une nouvelle escapade du duc, elle repartit pour Château-Thierry, en compagnie de madame de Sauves et de mademoiselle d'Atri. Elle comptait sur ces deux entreprenantes auxiliaires pour avoir raison de son fils. Madame de Sauves se chargea de d'Avrilly et mademoiselle d'Atri du duc et l'affaire fut bientôt réglée[1].

Cette galante diversion ne put arracher le duc à ses graves préoccupations ; on lui avait mis en tête que le roi son frère, le voyant mal avec Élisabeth et les Flamands, avait la pensée de lui reprendre tous ses apanages. Catherine écrivit à Villeroy, afin d'obtenir du roi une lettre désavouant de pareilles intentions. Cette lettre une fois dans ses mains, se sentant plus à l'aise, elle fit part à son fils du projet de mariage avec l'infante, et le trouvant d'autant mieux disposé qu'il avait eu la même pensée, elle s'offrit pour solliciter une trève de Farnèse. Le duc objecta qu'il en avait déjà fait la demande, mais sans le moindre succès, Farnèse ayant exigé que d'abord on lui rendît Cambrai.

1. Sauva dormiva ogni notte con d'Avrilly; Atri con il Duca. (*Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. IV, p. 406.)

Catherine, qui tenait autant que son fils à Cambrai, s'engagea à ravitailler cette place. A partir de ce moment, elle ne perd plus son fils des yeux. Au mois de janvier, elle revient à Château-Thierry avec l'espoir de le ramener à la cour. Se rendant enfin aux supplications de sa mère, le duc descendit incognito à l'hôtel Saint-Denis, et se présenta au Louvre dans la soirée du dimanche gras. Catherine, les larmes aux yeux, le conduisit auprès de Henri III. Les deux frères s'embrassèrent et la réconciliation parut complète. Catherine préparait alors une nouvelle expédition pour les Açores. Une démonstration sur la frontière des Flandres entrait dans ses projets. Grâce à son intervention, Henri III promit à son frère des hommes et de l'argent, et le duc se hâta de rentrer à Château-Thierry pour activer les préparatifs de sa nouvelle campagne, mais ses forces le trahirent, une fièvre violente mit ses jours en danger. Catherine accourut. Ayant enfin compris qu'il n'y avait rien à espérer du côté des infantes, elle y avait à jamais renoncé, mais pour prêter l'oreille à une nouvelle intrigue de Tassis. Il s'agissait, de concert avec les Guise, de délivrer Marie Stuart et de la marier au duc d'Anjou, projet chimérique dont la vie de l'infortunée captive était l'enjeu. Dès que

le duc fut un peu mieux, Catherine lui en parla. Tout en faisant semblant d'y consentir, il ne ralentit en rien ses préparatifs. Durant ce dernier séjour, Catherine tombée malade ne put qu'à grand'peine repartir le 11 avril pour Monceaux [1]. Le lendemain de son départ, arriva l'ambassadeur d'Angleterre, mais rien ne transpira de l'objet de sa visite. Vers le milieu de mai, la fièvre reprit le duc, accompagnée des plus graves accidents. Catherine, à peine remise, trouva encore la force de retourner à Château-Thierry, où elle resta jusqu'au 30 mai [2]. De violentes saignées remirent le duc une dernière fois sur pied. « Il n'est pas guéri, écrivait Villeroy, il a un très mauvais mal. » Le duc eut alors comme un retour de fortune, toutes les conditions soumises aux États par des Pruneaux, son chargé d'affaires, ayant été acceptées; Élisabeth fit proposer à Henri III d'aider son frère de toutes ses forces dans cette nouvelle expédition. « Dites à la reine, répondit-il à Castelnau, que mon frère est si mal qu'il ne peut penser qu'à se guérir [3]. »

1. *Négociations avec la Toscane*, t. IV, p. 498.
2. *Ibid.*, p. 508.
3. Bibl. nat., fonds français, n° 3308.

Le 2 juin le duc annonça néanmoins qu'il allait prendre le commandement de l'armée. « Le cœur y est, mais le corps ne pourra suivre », écrivait Noël de Caron, l'envoyé des États. Il disait vrai ; les jours du duc étaient comptés, le 11 juin il expirait à une heure de l'après-midi[1]. Sentant sa fin approcher, il avait dicté son testament. Le nom d'Élisabeth n'y est pas une fois prononcé ; nous n'y avons relevé que ces mots amers à l'adresse des Flamands : « Ils m'ont fait payer bien cher leur titre de comte et de duc[2]. »

En apprenant la mort de ce fiancé qu'elle avait si tardivement dédaigné, Élisabeth écrivit à Catherine cette étrange lettre : « Madame, votre regret ne peut surmonter le mien, combien que lui estiez mère ; il vous reste un autre enfant, mais moi je ne trouve de consolation sinon la mort que j'espère me le fera bientôt rencontrer. Madame, si vous pouviez voir la figure de mon cœur, vous la verriez le

1. Voy., pour le récit de ses derniers moments, *Archives curieuses*, t. X, p. 201 et suiv.; Bibl. nat., fonds français, n° 3902, f° 283 ; regret funèbre contenant les actions et derniers propos de Monseigneur, frère unique du roi. (*Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. X, p. 202 et suiv.)

2. *Mémoires du duc de Nevers*, t. I, p. 601.

portrait d'un corps sans âme, mais je ne vous fâcherai plus de mes plaintes, en ayant trop des vôtres[1]. »

Chose étrange ! les habits de deuil qu'Élisabeth porta le jour des funérailles de ce prétendant si tardivement dédaigné lui avaient été envoyés par Catherine de Médicis[2].

1. *British Museum*, Galba, VI.

2. *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, t. IV, p. 528.

FIN.



# TABLE

PARIS. — IMP. P. MOUILLOT, QUAI VOLTAIRE, 13. — 27306.

# NOUVEAUX OUVRAGES EN VENTE

## Format in-8°.

| | f. c. |
|---|---|
| **H. DE BALZAC** | |
| ŒUVRES COMPLÈTES, tome XXIV et dernier. — CORRESPONDANCE.... | 7 50 |
| **A. BARDOUX** | |
| LE COMTE DE MONTLOSIER ET LE GALLICANISME, 1 vol.................. | 7 50 |
| **BENJAMIN CONSTANT** | |
| LETTRES A MADAME RÉCAMIER, 1 vol. | 7 50 |
| **L'ABBÉ GALIANI** | |
| CORRESPONDANCE, 2 vol........... | 15 » |
| **DOCTEUR MÉNIÈRE** | |
| CAPTIVITÉ DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY, 2 vol................. | 15 » |
| **PROSPER MÉRIMÉE** | |
| LETTRES A M. PANIZZI. 2 vol....... | 15 » |
| **MADAME DE RÉMUSAT** | |
| LETTRES, 2 vol.................... | 15 » |
| **ERNEST RENAN** | |
| MARC-AURÈLE, 1 vol............... | 7 50 |
| **G. ROTHAN** | |
| L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG, 1 vol... | 7 50 |
| **PAUL DE SAINT-VICTOR** | |
| LES DEUX MASQUES. 2 vol.......... | 15 » |
| **THIERS** | |
| DISCOURS PARLEMENTAIRES. T. I à XII. | 90 » |
| **VILLEMAIN** | |
| LA TRIBUNE MODERNE. T. II........ | 7 50 |

## Format gr. in-18 à 3 fr. 50 c. le volume.

| | vol. |
|---|---|
| **TH. BENTZON** | |
| MISS JANE........................... | 1 |
| **HECTOR BERLIOZ** | |
| LETTRES INTIMES..................... | 1 |
| **LOUIS BLANC** | |
| DIX ANS DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE. | 10 |
| **DUC DE BROGLIE** | |
| LE SECRET DU ROI.................... | 2 |
| **RHODA BROUGHTON** | |
| FOLLEMENT ET PASSIONNÉMENT......... | 1 |
| **CHUT !!** | |
| PÉCHÉS MIGNONS...................... | 1 |
| *** | |
| VIE PARISIENNE SOUS LOUIS XVI....... | 1 |
| **A. DUMAS FILS** | |
| LA QUESTION DU DIVORCE............. | 1 |
| **CHARLES EDMOND** | |
| HARALD.............................. | 1 |
| **GEORGE ELIOT** | |
| DANIEL DERONDA..................... | 2 |
| **O. FEUILLET** | |
| HISTOIRE D'UNE PARISIENNE........... | 1 |
| **ERNEST FEYDEAU** | |
| MÉMOIRES D'UN COULISSIER........... | 1 |
| **A. GENEVRAYE** | |
| L'OMBRA............................. | 1 |
| **VICTOR JOLY** | |
| CRIC-CRAC........................... | 1 |
| **J. DE GLOUVET** | |
| LE BERGER........................... | 1 |
| **LUDOVIC HALÉVY** | |
| L'ABBÉ CONSTANTIN.................. | 1 |
| **A. KARR** | |
| LES POINTS SUR LES I............... | 1 |
| **PARIA KORIGAN** | |
| RÉCITS DE LA LUÇOTTE................ | 1 |
| **EUGÈNE LABICHE** | |
| THÉATRE COMPLET..................... | 10 |
| **H. LAFONTAINE** | |
| L'HOMME QUI TUE.................... | 1 |
| **EUGÈNE MANUEL** | |
| EN VOYAGE........................... | 1 |
| **PROSPER MÉRIMÉE** | |
| MOSAIQUE............................ | 1 |
| **MICHELET** | |
| INTRODUCTION A L'HISTOIRE UNIVERSELLE | 1 |
| **PIERRE LOTI** | |
| LE ROMAN D'UN SPAHI................ | 1 |
| **G. DE PEYREBRUNE** | |
| MARCO............................... | 1 |
| **A. DE PONTMARTIN** | |
| SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE....... | 1 |
| **ERNEST RENAN** | |
| CONFÉRENCES D'ANGLETERRE........... | 1 |
| **VICOMTE RICHARD (O'MONROY)** | |
| FEUX DE PAILLE..................... | 1 |
| **HENRI RIVIERE** | |
| LA JEUNESSE D'UN DÉSESPÉRÉ.......... | 1 |
| **J. DE SAINT-BRIAC** | |
| JOBIC LE CORSAIRE................... | 1 |
| **E. TEXIER ET LE SENNE** | |
| L'INCONNUE.......................... | 1 |
| **OSCAR DE VALLÉE** | |
| LES MANIEURS D'ARGENT.............. | 1 |
| **PIERRE VÉRON** | |
| CES MONSTRES DE FEMMES............. | 1 |
| **MARIO UCHARD** | |
| LA BUVEUSE DE PERLES............... | 1 |
| **LOUIS ULBACH** | |
| LE MARTEAU D'ACIER................. | 1 |
| QUINZE ANS DE BAGNE................ | 1 |





